

valiant

**rapport de
durabilité 2024**



votre banque en toute simplicité



Le rapport de Valiant se compose des publications suivantes :

- rapport de gestion (PDF)
- rapport abrégé (PDF et imprimé)
- rapport de durabilité (PDF)

Les informations détaillées et les rapports complets sont disponibles sur la page Internet.

Également disponibles :

rapport de gestion en ligne avec des chiffres-clés interactifs, des vidéos et un centre de téléchargement



gb.valiant.ch

Rapport de durabilité

- 4** Avant-propos
- 5** Nos priorités en un coup d'œil
- 6** À propos de nous
- 9** Notre conception de la durabilité
- 20** Valiant et les objectifs pour un développement durable
- 22** Modèle d'affaires responsable
- 24** Corporate Governance
- 26** Gestion d'entreprise responsable
- 40** Transparence et intelligibilité envers les parties prenantes
- 48** Durabilité des produits et services
- 59** Engagement et promotion du personnel
- 77** Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société

Reporting climatique conforme à la TCFD 2024

- 87** À propos de ce rapport
- 88** Gouvernance
- 90** Stratégie
- 101** Gestion des risques
- 104** Indicateurs et objectifs
- 111** Notre plan de transition (feuille de route net zéro)

Indice GRI Rapport 2024

- 116** 1 Introduction et déclaration
- 117** 2 GRI 2 : Informations générales 2021
- 124** 3 GRI 3 : Thèmes pertinents 2021
- 127** 4 GRI Normes thématiques

Rapport de l'organe de révision

- 133** Rapport de l'organe de révision

Avant-propos

Chère lectrice,
Cher lecteur,

Au cours de l'année sous revue, Valiant a non seulement fêté son bicentenaire, mais elle a également adopté et communiqué sa nouvelle stratégie d'entreprise pour les cinq prochaines années. L'un des cinq axes stratégiques est « Promouvoir la durabilité ». Nous voulons ainsi orienter davantage notre activité commerciale sur la durabilité.

Notre engagement et nos activités liées à la durabilité se révèlent d'ores et déjà très diversifiés et couvrent différents thèmes pertinents. Dans le cadre de la nouvelle stratégie d'entreprise et de l'axe stratégique « Promouvoir la durabilité », nous entendons placer l'accent en particulier sur deux thèmes : la gestion du CO₂ et l'égalité de traitement du personnel. Avec la gestion du CO₂, nous alignons notre activité commerciale sur l'Accord de Paris sur le climat et les objectifs climatiques de la Suisse. Dans le même temps, Valiant encourage le traitement équitable de son personnel et met en place des modèles flexibles permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale. Avec cette mesure, Valiant poursuit également l'objectif d'augmenter la proportion de femmes dans les postes de cadres.

« Nous avons adopté les premiers objectifs climatiques intermédiaires pour 2030 pour nos émissions opérationnelles et nos financements hypothécaires. »

Dans le cadre de notre nouvelle stratégie, nous avons déjà mis en œuvre certaines mesures et adopté les premiers objectifs climatiques pour

Valiant. Avec l'objectif final de zéro émission nette d'ici à 2050, nous voulons déjà réduire nos émissions opérationnelles d'au moins 42 % d'ici à 2030 par rapport à l'année de référence 2023. Pour les activités hypothécaires également, nous avons fixé un objectif net zéro d'ici à 2050 et défini des objectifs intermédiaires correspondants. Par rapport à l'année de référence 2023, nous voulons ainsi réduire d'ici à 2030 d'au moins 54 % les émissions provenant des immeubles d'habitation financés et d'au moins 51 % celles provenant des immeubles commerciaux financés. Dans une prochaine étape, nous allons développer notre feuille de route vers le « net zéro » et intégrer les mesures prévues dans notre activité commerciale. Ces informations, ainsi que d'autres sur la gestion du CO₂ par Valiant, figurent dans le reporting climatique publié pour la première fois conformément aux recommandations reconnues au niveau international de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), aux pages 85–113.

Le présent rapport de durabilité vous fournit une vue d'ensemble de nos activités et de nos avancées dans le domaine de la durabilité. Nous avons également perfectionné notre rapport par rapport à l'année précédente et augmenté la transparence. Certains indicateurs de durabilité du présent rapport de durabilité ont également été vérifiés et testés pour la première fois par l'organe de révision externe PwC.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.



Markus Gygax
Président du
conseil d'administration



Ewald Burgener
CEO

Nos priorités en un coup d'œil



Reporting climatique

Pour l'exercice 2024, Valiant publie pour la première fois son reporting climatique conformément aux recommandations reconnues au niveau international de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). Valiant y présente son approche des risques et des opportunités liés au climat. Outre l'objectif net zéro d'ici à 2050, Valiant communique de premiers objectifs climatiques quantitatifs intermédiaires concernant l'année 2030 pour les émissions opérationnelles et les émissions financées provenant de notre portefeuille hypothécaire.

→ Le reporting climatique se trouve aux pages 85–113.



Intégration des préférences en matière de durabilité dans les activités de placement et de gestion de fortune

Lors du conseil en placement et de la gestion de fortune, nos clientes et clients peuvent définir dans quelle mesure ils souhaitent que les critères ESG soient pris en compte dans leurs placements. Ces critères englobent les trois piliers constitués par les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance. Nos conseillères et conseillers adaptent l'offre de produits et services en fonction des préférences ESG de chaque personne.

→ Pour tout complément d'information, veuillez vous reporter aux pages 50–55.



L'efficacité énergétique est au cœur du financement immobilier

Lors des entretiens-conseil portant sur le financement de la propriété du logement, nous discutons avec notre clientèle notamment des questions de maintien de la valeur à long terme, d'efficacité énergétique et de besoin prévisible de rénovation des biens immobiliers. Nous informons en outre nos clientes et clients sur les mesures d'encouragement disponibles pour la rénovation des bâtiments et les aiguillons si nécessaire vers des services spécialisés indépendants pour un conseil spécifique. De plus, nous proposons l'hypothèque environnement lilas, avec laquelle nous encourageons l'efficacité énergétique dans les rénovations et les nouvelles constructions.

→ Pour tout complément d'information, veuillez vous reporter aux pages 55–57.



Critères d'exclusion pour les financements

Valiant dispose de critères d'exclusion clairs dans les opérations de financement. Elle évalue les financements de projets pour la clientèle entreprises à l'aune de thèmes sociaux et environnementaux controversés. Les opérations qui ne satisfont pas à nos normes sont refusées.

→ Pour tout complément d'information, veuillez vous reporter à la page 48.



Égalité salariale entre les femmes et les hommes

Valiant contrôle régulièrement l'égalité salariale avec l'instrument développé à cet effet par la Confédération. Valiant respecte l'égalité salariale dans le cadre du seuil de tolérance donné de 5%. Des mesures sont prises si nécessaire.

→ Pour tout complément d'information, veuillez vous reporter aux pages 72–75.

À propos de nous

Valiant

Valiant Holding SA a été fondée au milieu de l'année 1997, à la suite du regroupement de trois banques régionales, Spar + Leihkasse à Berne, Gewerbekasse à Berne et BB Bank Belp. Les racines de Valiant remontent toutefois à l'année 1824, date de la fondation de la Caisse d'épargne de Morat. À ce jour, 31 banques régionales et plusieurs filiales reprises d'autres banques tierces sont regroupées au sein de Valiant Holding SA. Société anonyme de droit suisse, Valiant Holding SA a son siège à Lucerne. Elle participe à toutes sortes d'entreprises, notamment dans les secteurs bancaire, financier et des services. Elle participe également à des actions communes et acquiert, vend et grève des biens immobiliers. Contrairement à sa société affiliée, la Banque Valiant SA, Valiant Holding SA ne possède pas le statut de banque.

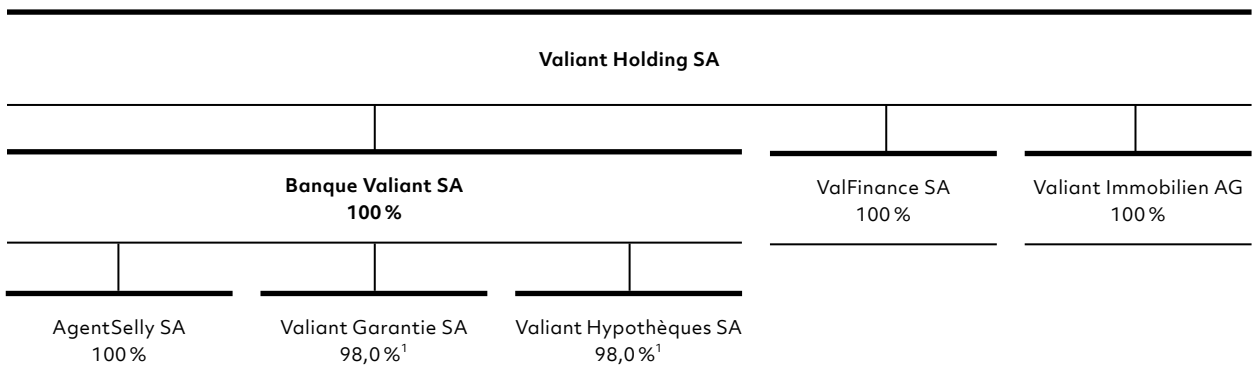
Le groupe Valiant (Valiant) se compose de Valiant Holding SA, de ses filiales Banque Valiant SA, ValFinance SA et Valiant Immobilien AG, ainsi que d'AgentSelly SA, Valiant Garantie SA et Valiant Hypothèques SA (toutes trois filiales de Banque Valiant SA). ValFinance SA, Valiant Immobilien AG, Valiant Garantie SA et Valiant

Hypothèques SA n'ont pas de collaboratrices et collaborateurs fixes. Les mêmes personnes sont membres des conseils d'administration et des comités de direction de Valiant Holding SA et de la Banque Valiant SA (union personnelle).

La Banque Valiant SA est un prestataire financier indépendant, qui gère les activités bancaires opérationnelles. Elle est exclusivement implantée en Suisse et propose à sa clientèle privée et aux PME une offre complète, simple et compréhensible pour toutes les questions financières. Valiant est établie au niveau local dans les quinze cantons suivants : Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Berne, Fribourg, Jura, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Soleure, St-Gall, Thurgovie, Vaud, Zoug et Zurich. Elle est également présente dans toute la Suisse grâce à des prestations numériques innovantes.

Au regard de leur importance, le rapport de durabilité se concentre sur la gestion des affaires et les activités commerciales de Valiant Holding SA et de la Banque Valiant SA. Si cela s'était avéré pertinent au sens des art. 964a ss. CO, des informations spécifiques concernant diverses sociétés du groupe non prises en compte auraient été incluses au rapport de durabilité et attribuées de manière transparente à la filiale correspondante. Ce n'est pas le cas pour l'exercice sous revue. À l'exception de Valiant Holding SA et de la Banque

Structure du groupe



¹ 2% sont détenus par les membres externes du conseil d'administration

Valiant SA, aucune des sociétés contrôlées du groupe ne dispose de stratégies de durabilité distinctes. D'autres informations sur les filiales de Valiant Holding SA, et notamment sur la Banque Valiant SA, sont mentionnées dans l'annexe aux comptes consolidés à la page 141.

Notre marque

Valiant signifie courageux, puissant et fort. Nous voulons nous affirmer sur le marché, en tant que prestataire financier, avec des messages clairs et des produits simples. Nous poursuivons activement cet objectif, jour après jour. Pour ce faire, nos collaboratrices et collaborateurs ainsi que toutes nos activités et mesures s'orientent systématiquement sur notre vision, à savoir simplifier le plus possible la vie financière de la clientèle privée et des PME de Suisse. Les principes de notre charte servent de cadre et d'orientation.

Notre charte

Vision

La vie financière n'aura jamais été aussi simple qu'avec Valiant.

Mission

Nous sommes un prestataire financier indépendant et exclusivement présent en Suisse. Nous conseillons les particuliers et les PME.

Nous veillons à maintenir un équilibre optimal entre rendement, croissance et risque. Nous offrons la sécurité grâce à une solide dotation en fonds propres. Nous permettons aux **clientes et clients** de mener une vie financière sereine grâce à des solutions facilement accessibles et compréhensibles, une exécution rapide ainsi qu'un conseil personnalisé.

Nous créons de la plus-value financière pour **l'actionariat**.

Nous sommes un employeur attrayant pour le **personnel** et entretenons une culture d'entreprise basée sur l'entraide et la recherche de résultats.

Nous adoptons un comportement responsable et durable envers la **société et l'environnement**.

Valeurs

Orientation clientèle

- Nos prestations et notre attitude sont guidées par les besoins de nos clientes et clients.
- Nous abordons notre clientèle de manière proactive, la conseillons et l'accompagnons de manière professionnelle, compétente et complète.

Orientation solutions

- Nous raisonnons de manière globale et proposons à tout moment des solutions simples et ciblées.

Sens des responsabilités

- Nous assumons avec sérieux notre responsabilité envers les parties prenantes internes et externes et considérons leurs intérêts.
- Nous prenons toujours en compte la rentabilité.

Intégrité

- Nos actions sont compréhensibles et contraignantes. Nous disons ce que nous faisons, et nous faisons ce que nous disons.
- Nous sommes honnêtes, crédibles et respectueux.
- Nous ne tolérons aucune forme de harcèlement, de discrimination ou d'intimidation.

Notre modèle d'affaires

Valiant est synonyme de simplicité sur le marché financier suisse. Ses atouts et son ADN sont au cœur des fonctions clés d'une banque de détail : Valiant reçoit des fonds, les gère soigneusement et les met à disposition sous forme de financements. Valiant propose à sa clientèle des produits et des services facilement compréhensibles dans les domaines du financement, des paiements, de l'épargne, de l'investissement et de la prévoyance. Pour ce faire, Valiant s'appuie sur ses atouts et sa culture éprouvée et se concentre sur quatre segments de clientèle : clientèle privée, clientèle privée fortunée, indépendant·e·s et petites entreprises, et entreprises de taille moyenne.

La stratégie d'entreprise de Valiant couvre une période de cinq ans et est toujours définie par le comité de direction et le conseil d'administration. Les collaborateurs et collaboratrices participent activement à son élaboration et y apportent leurs idées. Il en résulte une œuvre commune, largement soutenue sur le plan interne, qui montre à Valiant la voie d'un avenir prospère. Couvrant la période 2020–2024, la stratégie en vigueur durant l'exercice sous revue s'inscrit sous le signe de la

simplicité et d'une expansion accélérée, que ce soit avec l'ouverture de succursales, des conseillères et conseillers à la clientèle supplémentaires ou des prestations élargies. Elle s'articule autour des six axes stratégiques suivants :

1. Développer notre offre de produits et de services
2. Combiner les canaux personnels et numériques
3. Croître de manière organique et, si possible, inorganique
4. Encourager et former les collaboratrices et collaborateurs
5. Simplifier les processus
6. Mettre en œuvre le programme d'amélioration de la rentabilité

En juin 2024, Valiant a communiqué sa stratégie pour la période 2025-2029. Dans le cadre de la nouvelle stratégie d'entreprise, Valiant a ancré la promotion de la durabilité au plus haut niveau, en l'intégrant parmi les cinq principaux axes stratégiques.

D'autres informations sur la stratégie 2020–2024, y compris les objectifs et les mesures mises en œuvre, ainsi que sur la nouvelle stratégie 2025–2029 figurent dans le rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA aux pages 17 à 24.

Modèle d'affaires

Des **services** complets et compréhensibles...

... conçus sur mesure pour **la clientèle privée et les PME...**

... sur la base de nos **atouts** et de notre **culture d'entreprise éprouvée**

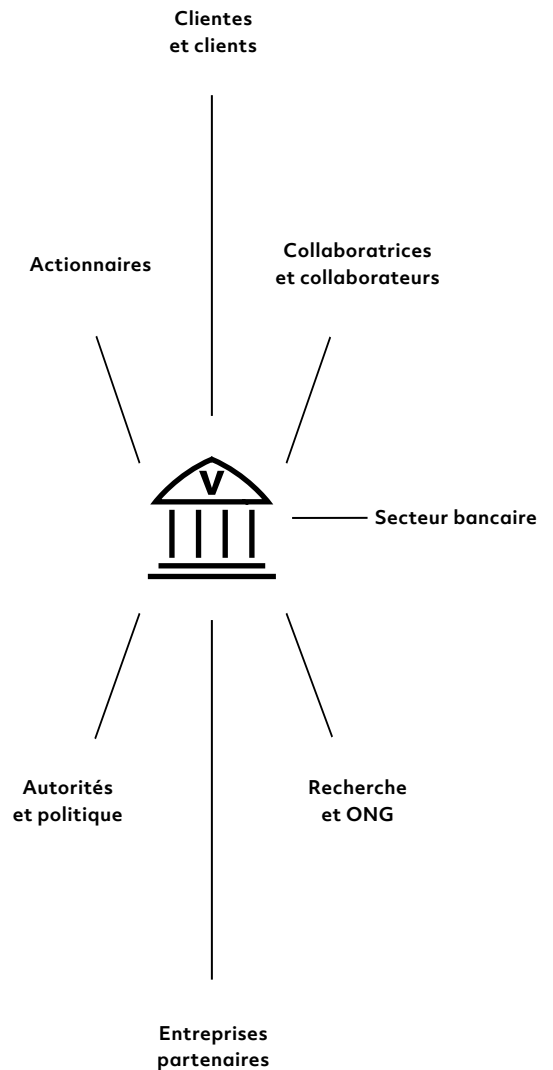
Notre conception de la durabilité

Analyse des parties prenantes

Concernant la pondération de nos thématiques clés en matière de durabilité, nous avons cherché l'échange de points de vue avec des représentantes et représentants choisis de nos parties prenantes, auquel il est fait référence dans ce rapport. À ce sujet, nous avons entamé le dialogue avec la représentation des parties prenantes suivantes :

- **Clientes et clients** : beaucoup d'entre eux attendent de Valiant des produits et services financiers axés sur la durabilité, une communication et des rapports transparents ainsi qu'un impact positif sur la communauté et l'environnement. Afin d'atteindre une satisfaction élevée et un lien étroit avec la clientèle, la satisfaction de ces attentes est une priorité pour Valiant.
- **Actionnaires** : ce groupe de parties prenantes s'intéresse de plus en plus aux opportunités d'investissement durable, aux informations transparentes sur les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et à la stabilité financière à long terme. La satisfaction de ces besoins a une incidence positive sur l'environnement, la société et l'économie, tout en favorisant un actionariat stable et un rendement durable.
- **Collaboratrices et collaborateurs** : le personnel accorde une grande importance à une culture d'entreprise durable, des conditions de travail équitables et flexibles, la participation et un travail porteur de sens. Valiant s'engage fermement à répondre aux demandes de ses collaboratrices et collaborateurs et à leur garantir une grande satisfaction au travail.

- **Autorités et politique** : cette partie prenante tient à ce que Valiant applique des pratiques financières durables, respecte les normes éthiques et contribue à la réalisation d'objectifs environnementaux et sociaux. Pour ce faire, les autorités et responsables politiques adoptent des dispositions et des prescriptions que Valiant s'engage à respecter.



- **Secteur bancaire** : en tant que parties prenantes, les autres banques et établissements financiers s'attendent à ce que Valiant respecte les normes éthiques du secteur, applique des pratiques financières transparentes et contribue à la stabilité du système financier. Pour Valiant, la pertinence du secteur bancaire réside notamment dans la garantie de l'intégrité du secteur financier, la prévention des risques systémiques et la promotion d'un environnement financier stable et digne de confiance.
- **Recherche et ONG** : les instituts de recherche et les ONG attendent de Valiant une orientation claire vers les investissements durables, le soutien aux projets environnementaux et aux initiatives sociales. Les enseignements tirés de la recherche et des demandes des ONG aident Valiant à évaluer et développer ses efforts en matière de durabilité, et à contribuer au développement durable.
- **Entreprises partenaires** : dans le contexte de la durabilité, les partenaires commerciaux de Valiant exigent de plus en plus des pratiques commerciales durables, des chaînes d'approvisionnement responsables et la poursuite commune d'objectifs environnementaux et sociaux dans le cadre de la collaboration. Pour atteindre ces objectifs et promouvoir des relations d'affaires durables, Valiant attache une grande importance à une collaboration transparente et ouverte d'égal à égal.

En 2017, nous avons pour la première fois abordé activement nos groupes de parties prenantes afin de déterminer la matérialité dans le cadre d'un processus structuré, et leur avons demandé une évaluation des thématiques clés en matière de durabilité de Valiant. En plus de l'évaluation par le comité de direction et le conseil d'administration, les résultats ont été repris dans l'analyse de pertinence. Outre la pertinence, l'impact des différentes thématiques sur l'économie, la société et l'environnement a été discuté et évalué dans le cadre de l'analyse de pertinence. Cette évaluation

a été réalisée au cours d'un atelier avec le comité de direction qui a été animé par des spécialistes externes en matière de durabilité.

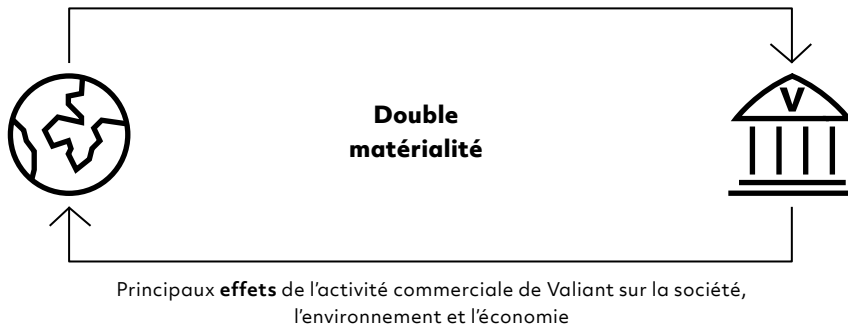
En 2021, dans le cadre de l'ancrage stratégique de la gestion de la durabilité et d'un nouveau dialogue avec nos parties prenantes, nous avons entièrement remanié et redéfini l'analyse de pertinence (rapport sur la responsabilité d'entreprise 2022, page 42). L'analyse de pertinence fournit des informations sur l'impact et les effets de nos activités sur notre environnement. Il en résulte une compréhension améliorée et plus précise des questions présentant un intérêt primordial pour nos parties prenantes ainsi que pour l'économie, la société et l'environnement dans son ensemble. Les résultats consolidés nous fournissent par ailleurs de précieux renseignements sur la façon dont nous gérons et établissons les priorités des diverses mesures et activités liées à la durabilité.

Double matérialité

L'analyse de pertinence réalisée en 2021 constitue la base de la double matérialité requise conformément aux exigences réglementaires du contre-projet à l'initiative Entreprises responsables (IER) pour l'exercice 2023. Celle-ci exige des entreprises, d'une part, qu'elles démontrent les effets significatifs de leurs activités sur la société, l'environnement et l'économie. D'autre part, les entreprises doivent présenter les opportunités et risques principaux que les tendances et développements en matière de durabilité en dehors de l'organisation ont sur les activités commerciales.

Outre les répercussions, les opportunités et risques principaux ont également été identifiés et évalués dans le cadre d'un atelier externe. Les analyses de pertinence réalisées ont donné lieu à une compréhension améliorée et plus précise des questions présentant un intérêt principal pour les parties prenantes de Valiant ainsi que pour l'économie, la société et l'environnement dans son ensemble.

Opportunités et risques principaux que les tendances et développements en matière de durabilité en dehors de l'organisation ont sur les activités commerciales de Valiant



Lors de deux ateliers externes organisés en 2023, Valiant a mis à jour les principales répercussions et les a préparées et évaluées conformément aux exigences de la norme de reporting GRI S 2021 internationalement reconnue et du contre-projet à l'IER. Pour l'évaluation des principales répercussions, Valiant s'est appuyée sur les critères suivants :

- ⊕ positif
- ⊖ négatif
- ! réel
- ? potentiel
- 🕒 court terme (jusqu'à 3 ans)
- 🕒 long terme (plus de 3 ans)
- ⋯ systémique
- ⦿ cas particuliers

Pertinence des répercussions, risques et opportunités



Ces questions ont le plus d'impact sur l'activité commerciale de Valiant. Les résultats consolidés montrent en outre une évaluation de la pertinence des répercussions ainsi que des opportunités et des risques sur lesquels Valiant se fonde dans la gestion de ses activités liées à la durabilité.

Les principaux effets, opportunités et risques, ainsi que leur traitement et les approches de gestion correspondantes constituent la base du présent rapport de durabilité ainsi que de l'élaboration et du développement des contenus relatifs aux objectifs, aux chiffres-clés et aux mesures et leur efficacité. Le rapport suit la logique selon laquelle les mesures mises en œuvre depuis maintenant longtemps, qui ont fait leurs preuves et sont donc institutionnalisées, sont expliquées sous les

approches de gestion. De plus, les mesures partiellement mises en œuvre sont expliquées dans le chapitre « Mesures mises en œuvre » ou « Mesures prévues », selon l'état d'avancement de la mise en œuvre. La structure des chapitres pour les différentes thématiques clés peut ainsi varier légèrement en fonction du stade de développement et d'établissement des mesures, des éventuels indicateurs mesurés jusqu'à présent et des objectifs existants.

S'appuyant sur cette base, Valiant développe en permanence sa stratégie de durabilité et renforce son engagement en faveur d'actions respectueuses de l'environnement et de la responsabilité sociale.

Thématiques clés

En novembre 2020, les électeurs suisses ont voté sur l'initiative populaire « Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement ». Malgré une faible majorité du peuple, l'initiative a été refusée par la majorité des cantons. Les dispositions d'exécution relatives aux nouvelles obligations de diligence des entreprises ont ensuite été mises en consultation sous la forme d'un contre-projet indirect à l'initiative populaire. En décembre 2021, le Conseil fédéral a pris connaissance des résultats de la consultation et a mis en vigueur les nouvelles dispositions du Code des obligations ainsi que l'ordonnance d'exécution au 1^{er} janvier 2022. Le rapport non financier du contre-projet à l'IER se fonde sur les cinq aspects suivants et exige des informations plus détaillées sur ces thèmes spécifiques :

Aspect environnemental : cet aspect traite de l'environnement naturel de l'homme. Il couvre les thèmes des émissions de gaz à effet de serre, de la pollution atmosphérique, de la consommation d'eau, de la biodiversité, de l'utilisation des terres et des ressources, de la santé humaine et de l'énergie.

Aspect social : cet aspect porte sur les explications concernant le dialogue social et la communication avec les différents groupes de parties prenantes ainsi que les mesures prises pour protéger ces parties prenantes.

Aspect relatif aux employé·e·s : cet aspect met l'accent sur les conditions de travail, le droit à l'information et à la consultation, les droits des syndicats, la sécurité et la santé au travail ainsi que l'égalité entre les collaboratrices et collaborateurs.

Lutte contre la corruption : tous les efforts visant à lutter contre les actes relevant du droit pénal suisse de la corruption relèvent de la corruption. Il s'agit notamment de l'octroi d'avantages ainsi que de la corruption active et passive tant de particuliers que d'agents publics suisses ou étrangers.

Respect des droits de l'homme : cet aspect comprend la garantie de tous les droits moraux à la liberté et à l'autonomie qui reviennent à tous les êtres humains en raison de leur existence. Il s'inspire des dispositions internationales contraignantes pour la Suisse en matière de droits de l'homme :

- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
- Pacte international relatif aux droits civils et politiques
- Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
- Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants
- Convention relative aux droits de l'enfant
- Convention relative aux droits des personnes handicapées
- Convention pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées
- Conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT)

Les thématiques clés se basent à la fois sur ces cinq aspects du contre-projet à l'IER et sur les thèmes de la norme de reporting GRI S 2021. Le tableau aux pages 14 à 16 donne une vue d'ensemble des thématiques clés de Valiant, les décrit et présente les aspects et les indicateurs GRI qui leur sont attribués.

Présentation des thématiques clés en matière de durabilité

Thématiques clés	Brève description et contenus primaires	Indicateurs GRI
Divulgations générales selon GRI		
Modèle d'affaires responsable	<ul style="list-style-type: none"> – Domaines d'activité – Segments de clientèle – Focalisation géographique 	
Corporate Governance	<ul style="list-style-type: none"> – Gestion régulière des affaires – Rôles contraignants, responsabilités claires et fonctions efficaces de contrôle et de surveillance entre le comité de direction et le conseil d'administration – Principes et systèmes de rémunération 	– GRI 2–9 à 2–21 : gestion d'entreprise
Gestion d'entreprise responsable		
Stabilité et rentabilité ¹	<ul style="list-style-type: none"> – Rôle en tant que catalyseur dans le système économique – Solvabilité – Base de capital stable et structure de capital solide – Résultats financiers sains – Bonne position de liquidité et de financement – Qualité de crédit 	<ul style="list-style-type: none"> – GRI 201 : performance économique – 201–1 Valeur économique générée et distribuée directement
Politique durable en matière de risque et de crédit ^{1,5}	<ul style="list-style-type: none"> – Gestion efficace des risques – Prêts stables – Sécurité de l'environnement système et de l'infrastructure informatique – Prise en compte des aspects sociaux et écologiques dans le système de gestion des risques – Gestion des partenaires commerciaux et des fournisseurs 	
Conformité socio-économique ²	<ul style="list-style-type: none"> – Lutte contre la corruption – Respect des prescriptions légales, réglementaires et internes ainsi que des normes sectorielles et des obligations de diligence – Sensibilisation au harcèlement, à la discrimination et au mobbing 	<ul style="list-style-type: none"> – GRI 205 : anti-corrruption – 205–2 Communication et formation sur les directives et procédures en matière de lutte contre la corruption – 205–3 Cas confirmés de corruption et mesures prises – GRI 206 : pratiques anticoncurrentielles – 206–1 Procédure judiciaire pour pratiques anticoncurrentielles et formation de cartels et de monopoles – GRI 406 : non-discrimination – 406–1 Cas de discrimination et mesures correctives prises – GRI 413 : communautés locales – 413–1 Établissements de rapports avec la participation des communautés locales, analyses d'impact et programmes de soutien – GRI 417 : commercialisation et étiquetage – 417–2 Infractions liées aux informations sur les produits et les services et à l'étiquetage – 417–3 Infractions liées à la commercialisation et à l'étiquetage
Impacts économiques indirects ¹	<ul style="list-style-type: none"> – Bien commun et prospérité économique dans les structures locales – Impacts économiques indirects tels que les impôts, les achats locaux – Création de postes de travail et de formation, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> – GRI 201 : performance économique – 201–1 Valeur économique générée et distribuée directement – GRI 202 : présence sur le marché – 202–2 Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale – GRI 203 : impacts économiques indirects – 203–2 Impacts économiques indirects importants – GRI 204 : pratiques d'achat – 204–1 Part des dépenses pour les fournisseurs locaux – GRI 413 : communautés locales – 413–2 Activités commerciales ayant un impact négatif significatif ou potentiel sur les communautés locales
Vie sociale locale ¹	<ul style="list-style-type: none"> – Parrainage ou engagement caritatif – Effets sociaux positifs au-delà des activités commerciales 	<ul style="list-style-type: none"> – GRI 203 : impacts économiques indirects – 203–1 Investissements dans les infrastructures et mécénat – GRI 413 : communautés locales – 413–1 Établissements de rapports avec la participation des communautés locales, analyses d'impact et programmes de soutien

Affectation à un aspect lié à l'IER* : ¹ Aspect social ² Lutte contre la corruption ³ Aspect relatif aux employé·e·s ⁴ Respect des droits de l'homme ⁵ Aspect environnemental
* IER = contre-projet à l'initiative Entreprises responsables

Thématiques clés	Brève description et contenus primaires	Indicateurs GRI
Transparence et intelligibilité envers les parties prenantes		
Transparence et intelligibilité des produits et services ¹	<ul style="list-style-type: none"> – Informations transparentes sur les risques et opportunités des produits et services – Prévention du greenwashing – Conseil indépendant et neutre 	
Relations clientèle ¹	<ul style="list-style-type: none"> – Bonne relation de confiance à long terme avec la clientèle – Expérience client – Qualité des conseils 	
Protection des données, sphère privée et cybersécurité ¹	<ul style="list-style-type: none"> – Confidentialité et respect de la sphère privée – Protection des données clientèle et bancaires – Sensibilisation et formation du personnel et de la clientèle 	<ul style="list-style-type: none"> – GRI 418 : confidentialité des données de la clientèle – 418-1 Plaintes justifiées concernant la violation de la protection des données de la clientèle et la perte des données de la clientèle
Durabilité des produits et services		
Durabilité des financements ^{4,5}	<ul style="list-style-type: none"> – Protection des consommateurs et des investisseurs – Qualité des produits et services – Promotion d'un développement durable des produits et services – Impacts de l'offre de produits et services sur la société et l'environnement 	
Durabilité des placements ^{4,5}	<ul style="list-style-type: none"> – Protection des consommateurs et des investisseurs – Qualité des produits et services – Promotion d'un développement durable des produits et services – Impacts de l'offre de produits et services 	
Émissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie des produits ⁵	<ul style="list-style-type: none"> – Promotion d'un développement durable des produits et services – Impacts de l'offre de produits et services sur la société et l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> – GRI 201 : performance économique – 201-2 Conséquences financières du changement climatique pour l'organisation et autres risques et opportunités liés au changement climatique – GRI 305 : émissions – 305-3 Autres émissions indirectes de GES (scope 3) – 305-4 Intensité des émissions de gaz à effet de serre
Engagement et promotion du personnel		
Modèles de travail ³	<ul style="list-style-type: none"> – Modèles de temps de travail – Conciliation du travail et des loisirs – Caisse de pension 	<ul style="list-style-type: none"> – GRI 401 : emploi – 401-1 Recrutement et rotation du personnel
Santé physique et mentale ³	<ul style="list-style-type: none"> – Santé physique et mentale – Gestion de la santé – Protection de la santé – Sensibilisation et formation du personnel – Ambiance de travail – Conseil social 	<ul style="list-style-type: none"> – GRI 403 : santé et sécurité au travail – 403-3 Services de santé au travail – 403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail – 403-6 Promotion de la santé des travailleurs – 403-10 Maladies professionnelles
Formation et perfectionnement ³	<ul style="list-style-type: none"> – Offre de formation et de perfectionnement (pour une amélioration constante de la qualité vis-à-vis de notre clientèle) – Gestion de la carrière et du parcours professionnel – Employabilité du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> – GRI 404 : formation et perfectionnement – 404-1 Nombre moyen d'heures de formation et de perfectionnement par an et par employé-e – 404-2 Programmes d'amélioration des compétences des employé-e-s et d'aide transitoire
Information et consultation des collaboratrices et collaborateurs ³	<ul style="list-style-type: none"> – Culture d'entreprise et de conduite – Possibilités de participation – Communication interne – Processus de prises de décisions et de rétroaction 	
Inclusion et équité parmi le personnel ³	<ul style="list-style-type: none"> – Égalité de traitement indépendamment des caractéristiques individuelles – Égalité salariale – Absence de discrimination 	<ul style="list-style-type: none"> – GRI 405 : égalité des chances et diversité – 405-1 Diversité au sein des organes de contrôle et parmi le personnel – 405-2 Rapport entre le salaire de base et la rémunération des femmes et le salaire de base et la rémunération des hommes

Affectation à un aspect lié à l'IER* : ¹ Aspect social ² Lutte contre la corruption ³ Aspect relatif aux employé-e-s ⁴ Respect des droits de l'homme ⁵ Aspect environnemental
* IER = contre-projet à l'initiative Entreprises responsables

Thématiques clés	Breve description et contenus primaires	Indicateurs GRI
Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société		
Respect des droits de l'homme ⁴	<ul style="list-style-type: none"> – Respect des conventions internationales sur les droits de l'homme – Obligations de diligence et de transparence dans la chaîne d'approvisionnement 	<ul style="list-style-type: none"> – GRI 408 : travail des enfants – 408–1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants – GRI 409 : travail forcé ou obligatoire – 409–1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire – GRI 411 : droits des peuples autochtones – 411–1 Cas de violations des droits des peuples autochtones – GRI 414 : évaluation sociale des fournisseurs – 414–2 Impact social négatif dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises
Pratiques d'achat ¹	<ul style="list-style-type: none"> – Obligations de diligence et de transparence dans la chaîne d'approvisionnement – Critères ESG dans la gestion des fournisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> – GRI 308 : Supplier Environmental Assessment – 308–2 Impact environnemental négatif dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises – GRI 414 : évaluation sociale des fournisseurs – 414–2 Impact social négatif dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises
Émissions de gaz à effet de serre des activités opérationnelles ⁵	<ul style="list-style-type: none"> – Sollicitation de ressources naturelles – Impact environnemental de l'écologie d'entreprise au travers de la gestion interne de l'énergie, des déchets ou de l'eau, ainsi que la mobilité 	<ul style="list-style-type: none"> – GRI 201 : performance économique – 201–2 Conséquences financières du changement climatique pour l'organisation et autres risques et opportunités liés au changement climatique – GRI 302 : énergie – 302–2 Consommation énergétique en dehors de l'organisation – 302–3 Intensité énergétique – GRI 305 : émissions – 305–1 Émissions directes de GES (scope 1) – 305–2 Émissions indirectes de GES liées à l'énergie (scope 2) – 305–3 Autres émissions indirectes de GES (scope 3) – 305–4 Intensité des émissions de gaz à effet de serre – 305–5 Diminution des émissions de gaz à effet de serre
Consommation d'énergie des activités opérationnelles ⁵	<ul style="list-style-type: none"> – Sollicitation de ressources naturelles – Impact environnemental de l'écologie d'entreprise au travers de la gestion interne de l'énergie, des déchets ou de l'eau, ainsi que la mobilité 	<ul style="list-style-type: none"> – GRI 302 : énergie – 302–1 Consommation énergétique au sein de l'organisation – 302–2 Consommation énergétique en dehors de l'organisation – 302–3 Intensité énergétique – GRI 305 : émissions – 305–1 Émissions directes de GES (scope 1) – 305–2 Émissions indirectes de GES liées à l'énergie (scope 2) – 305–3 Autres émissions indirectes de GES (scope 3) – 305–4 Intensité des émissions de gaz à effet de serre – 305–5 Diminution des émissions de gaz à effet de serre

Affectation à un aspect lié à l'IER* : ¹ Aspect social ² Lutte contre la corruption ³ Aspect relatif aux employé·e·s ⁴ Respect des droits de l'homme ⁵ Aspect environnemental
* IER = contre-projet à l'initiative Entreprises responsables

Traitement des principaux impacts, opportunités et risques

La manière dont Valiant gère les principaux impacts, opportunités et risques est répartie en quatre étapes de traitement. Celles-ci sont alignées sur des normes établies telles que le Carbon Disclosure Project (CDP). Le CDP en tant qu'organisation internationale à but non lucratif est un système de divulgation reconnu qui permet aux entreprises et aux gouvernements d'évaluer l'impact environnemental et d'identifier les potentiels. Le CDP se concentre sur les thèmes clés du changement climatique, de la sécurité de l'eau et de la déforestation.

En ce qui concerne les **incidences positives** et les **opportunités**, les étapes de traitement sont les suivantes :

- **Omettre** : aucune mesure n'est prise pour saisir cette opportunité ou pour obtenir un impact positif grâce à cette option.
- **Augmenter** : des mesures sont prévues pour créer des conditions favorables à l'exploitation de cette opportunité ou à l'obtention d'effets positifs.
- **Partager** : l'exploitation des opportunités ou l'impact positif est amplifié par l'implication d'une tierce partie.
- **Mettre en œuvre** : des mesures sont prises pour saisir cette opportunité ou pour obtenir un impact positif.

Pour évaluer le traitement des **risques** et des **incidences négatives**, Valiant a appliqué les étapes de traitement suivantes :

- **Éviter** : le risque et l'impact négatif ne sont pas pris en compte.
- **Accepter** : aucune mesure n'est mise en œuvre, mais le risque ou l'impact négatif est reconnu et surveillé.
- **Transférer** : les conséquences du risque ou la responsabilité des effets négatifs sont transférées à une tierce partie.
- **Réduire** : des mesures de réduction et de contrôle du risque ou des effets négatifs sont mises en œuvre.

Ces étapes de traitement offrent à Valiant une évaluation complète de sa gestion des principaux impacts, opportunités et risques.

Politique sur la responsabilité d'entreprise

La politique sur la responsabilité de l'entreprise a été élaborée pour la première fois en 2017 et développée en 2019. Le conseil d'administration a approuvé cette nouvelle version. À l'aide de quelques formulations percutantes, elle présente les grandes lignes de notre conception de la responsabilité d'entreprise. Elle est conforme à notre code de conduite, lequel précise comment nos collaboratrices et collaborateurs doivent incarner nos valeurs au quotidien. Cette politique présente en outre les modalités selon lesquelles Valiant s'organise en matière de responsabilité d'entreprise et la manière dont les responsabilités sont régies. La gestion de la responsabilité d'entreprise et la définition des objectifs sont du ressort du conseil d'administration, de même que l'approbation de la politique susmentionnée. Au niveau opérationnel, la responsabilité est assumée par le CEO. Afin d'ancrer encore davantage la durabilité dans tous les secteurs d'activité et de faire progresser de manière ciblée les différentes initiatives et les différents projets, un nouveau poste a été créé début 2023. Les thèmes afférents à la responsabilité d'entreprise sont abordés à intervalles réguliers au sein du comité de direction et du conseil d'administration (pour plus d'informations sur le rapport, voir le rapport Corporate Governance aux pages 66 et 67 du rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA). La politique en matière de responsabilité de l'entreprise et le code de conduite sont publiés sur le site Internet de Valiant.

Feuille de route ESG 2024

Dans le but d'ancrer de manière stratégique la gestion de la durabilité, Valiant a formulé une ambition en 2021, lors d'un échange intensif avec le comité de direction et le conseil d'administration, sur divers domaines thématiques pour l'horizon 2024. Celle-ci nous guide dans le développement ciblé de chaque thématique de la durabilité. Sur la base de cette ambition, nous avons défini près de 50 mesures différentes et développé des objectifs. Ces mesures couvrent tous les domaines et parties prenantes, et en particulier les produits et services, les ressources humaines, l'environnement ainsi que la gestion des risques. Une grande partie de ces mesures et de ces objectifs a été élaborée et mise en œuvre au cours de la période stratégique achevée en 2024. La mise en œuvre de la feuille de route ESG 2024 est ancrée dans les objectifs de l'entreprise au plus haut niveau. Elle est communiquée trimestriellement au conseil d'administration par le comité de direction. La réalisation des objectifs à la fin de l'exercice est présentée dans le rapport de rémunération de l'exercice 2024 à la page 93.

Information transparente

Le présent rapport de durabilité a ainsi été établi en conformité avec la norme de reporting GRI S 2021 internationalement reconnue et les exigences réglementaires du contre-projet à l'initiative Entreprises responsables (IER). Pour nous, le développement de ce type d'information s'inscrit dans un processus continu. Nous invitons donc nos parties prenantes à échanger régulièrement avec nous, afin que nous puissions identifier les attentes concrètes. De plus, nous entendons poursuivre nos activités liées à la responsabilité de l'entreprise en fonction des objectifs et des besoins, et continuer de communiquer sur les efforts que nous déployons ainsi que sur leurs résultats. Ainsi, pour l'exercice 2024, nous avons développé le contenu du rapport non financier et intégré et divulgué les exigences spécifiques et supplémentaires en matière de reporting climatique conformément aux recommandations internationalement reconnues de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) requises dans le cadre de cette déclaration non financière. Le reporting climatique conforme à la TCFD figure aux pages 85 à 113 du présent rapport de durabilité.

Opting-in au sens des prescriptions de SIX Exchange Regulation

Le présent rapport de durabilité constitue un moyen essentiel et exhaustif pour communiquer sur l'ensemble de nos activités et efforts dans le domaine de la durabilité. Contrairement au reporting financier, il n'existe en Suisse pas de normes obligatoires et réglementaires prescrivant des modalités concrètes relatives à l'établissement de rapports de durabilité. En tant que norme de ce type, la Global Reporting Initiative (GRI) s'est désormais imposée comme réglementation majeure pour le reporting en matière de durabilité. Depuis plusieurs années déjà, les rapports de Valiant se fondent sur la GRI. Nous avons établi le rapport de durabilité 2023 intégralement selon les dispositions de la GRI, ce qui nous a permis d'en accroître encore sensiblement la transparence. En

tant qu'entreprise cotée en Bourse, nous avons en outre décidé de déclarer, à travers un opting-in volontaire au sens des prescriptions de SIX Exchange Regulation, que nous établissons notre rapport de durabilité conformément à une norme reconnue sur le plan international, la GRI dans notre cas. Ces informations sont publiées sur la page Internet de SIX Exchange Regulation pour être mises à la disposition des acteurs du marché. Nous nous engageons ainsi à établir le rapport de durabilité en appliquant la norme reconnue sur le plan international sélectionnée et à le publier systématiquement pour une durée de cinq ans sur notre page Internet, dans les huit mois suivant la date de clôture des comptes annuels. L'indice GRI ainsi que l'ensemble des publications et références peuvent être consultés aux pages 114 à 132.

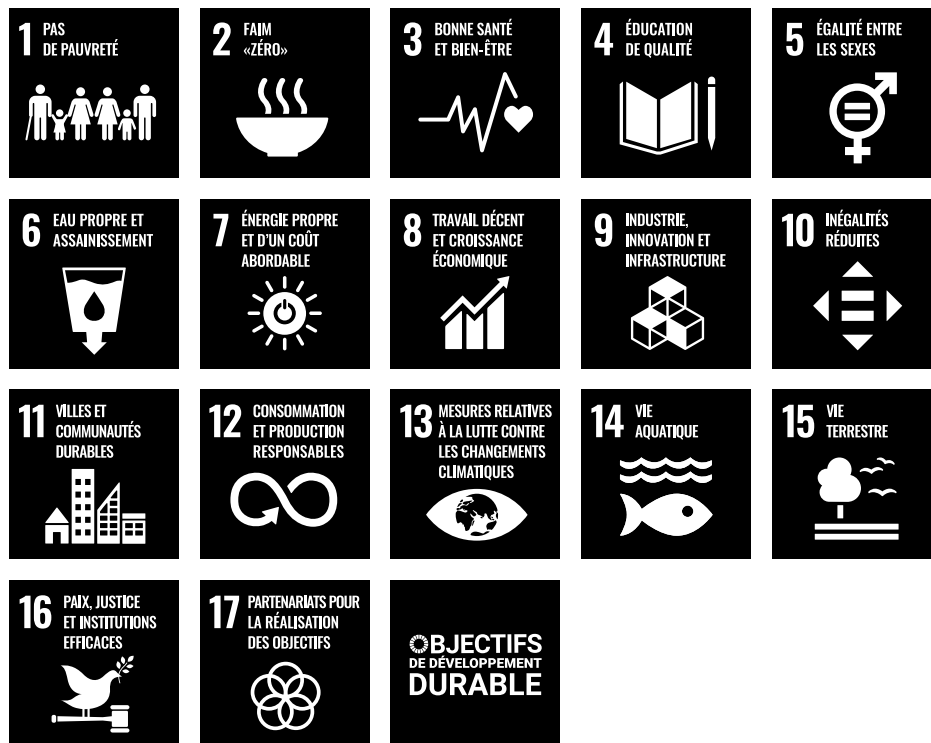
Audit externe du rapport de durabilité

Dans le but de renforcer encore le caractère contraignant du reporting en matière de durabilité, le conseil d'administration de Valiant a chargé l'entreprise de révision PwC de procéder à un audit de gestion avec une assurance limitée sur une sélection d'indicateurs de durabilité figurant le présent rapport de durabilité 2024. Vous trouverez le rapport de l'expert-comptable indépendant, qui précise les indicateurs de durabilité sélectionnés pour cet audit, aux pages 133 à 136 du présent rapport.

Valiant et les objectifs pour un développement durable

En 2015, les 193 États membres de l'ONU ont tous adopté l'Agenda 2030 pour un développement durable. L'Agenda 2030 constitue le référentiel de base sur lequel s'appuient tous les efforts déployés au niveau national et international pour relever des défis mondiaux. Il repose essentiellement sur 17 objectifs, appelés Objectifs de développement durable (ODD). Les ODD portent une vision du développement durable qui recouvre des aspects sociaux, économiques et environnementaux, et qui devrait être réalisée à l'horizon 2030. Au cours de ces 15 années, l'objectif est de mettre fin à l'extrême pauvreté, de lutter contre les inégalités

et les injustices sociales et de protéger notre planète par des mesures de protection du climat, de préservation des ressources et de promotion de la biodiversité. La mise en œuvre des ODD obéit à une approche participative. Autrement dit, elle est de la responsabilité commune des différents États, du secteur privé, de la communauté scientifique et de la société civile.



Valiant assume également ses responsabilités à cet égard. D'une part, nous soutenons ces 17 objectifs et, d'autre part, nous prenons diverses mesures pour contribuer à atteindre un grand nombre d'entre eux. Durant l'exercice sous revue, nous avons procédé à une analyse approfondie afin d'identifier les objectifs sur lesquels, grâce à nos différents développements, mesures et activités, nous pouvons agir concrètement, ceux qui s'appliquent à notre entreprise ainsi que ceux qui nous permettent d'avoir une incidence positive sur la société et l'environnement. Pour ce faire, nous nous sommes orientés sur la pertinence des thématiques clés en matière de durabilité de Valiant (vous trouverez de plus amples informations sur les thématiques clés aux pages 13–16).

En ce qui concerne les objectifs et sous-objectifs énumérés ci-après, Valiant peut, en raison de son positionnement en tant que prestataire de services financiers durable et de la diversité de ses mesures et activités, exercer une influence relativement plus importante et contribuer activement à la réalisation de ces objectifs.



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

Assurer l'accès de chacun à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de sa vie



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



10 INÉGALITÉS RÉDUITES

Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Établir des modes de consommation et de production durables



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

Modèle d'affaires responsable

Notre modèle d'affaires est simple, compréhensible et exclusivement axé sur la Suisse. Pour plus d'informations, voir le chapitre Stratégie et objectifs aux pages 15 à 32 du rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA. Nous assumons notre rôle de lien important au sein de l'économie suisse et de la société. Nous réduisons les engagements risqués et éthiquement discutables en nous concentrant sur la clientèle privée et les PME en Suisse. Nous intégrons par ailleurs de plus en plus les critères de durabilité dans le conseil en placement et la gestion de fortune (pour plus d'informations, voir les pages 50 à 55).

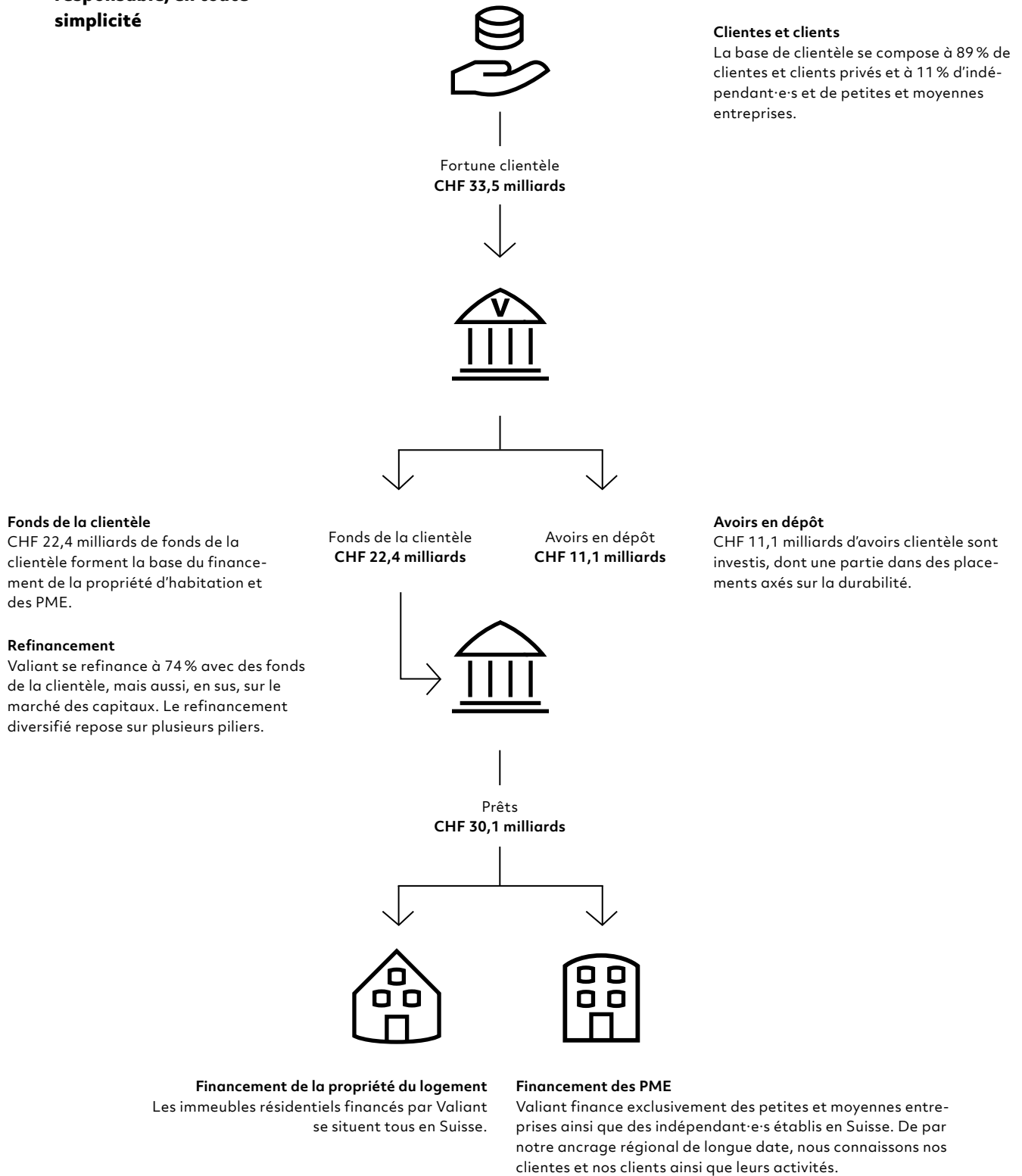
Nous avons la conviction, à travers notre modèle d'affaires simple et responsable, de contribuer activement au développement économique, culturel et social de la Suisse, ce dont profite l'ensemble de la population. L'accent est ici mis sur nos tâches essentielles : recevoir de l'argent, le gérer soigneusement et le prêter. Nous bouclons ainsi le circuit monétaire au niveau national.

Répercussions environnementales du cœur de métier

Le modèle d'affaires responsable a toujours été fortement ancré au sein de Valiant. De nombreuses relations clientèle de longue date s'appuient sur notre histoire, marquée par la fusion de différentes banques régionales. Nous connaissons notre clientèle et celle-ci nous connaît. Notre modèle d'affaires simple et responsable s'articule autour d'une zone d'activité à la délimitation géographique claire au sein des frontières nationales, de notre positionnement de prestataire financier pour la clientèle privée et les PME et de la proximité avec la clientèle. Les fonds et l'épargne que notre clientèle nous confie servent à la fois à financer la propriété du logement par des hypothèques ainsi que les petites et moyennes entreprises. De plus, les prêts accordés sont répartis sur de nombreux montants petits et moyens. Les entreprises et les biens immobiliers financés se trouvent uniquement en Suisse et sont bien connus de nous du fait de notre ancrage régional et de notre proximité avec

la clientèle. Les quatre segments de clientèle bien définis excluent ipso facto pour Valiant les engagements de grande envergure assortis de risques correspondants (pour plus d'informations sur les segments de clientèle, voir les pages 25 et 26 du rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA). Cette orientation permet une protection fondamentale des valeurs patrimoniales que nous confie notre clientèle. Valiant ne finance aucun projet à l'origine de violations des droits de l'homme, de travaux forcés ou du travail d'enfants, ou qui pourrait entraîner de telles conséquences (pour plus d'informations sur les critères d'exclusion dans les opérations de financement, voir la page 48). Notre portefeuille de crédits actuel reflète la composition des branches économiques des PME en Suisse. Il est dès lors largement diversifié et ne comporte aucun gros risque.

Notre modèle d'affaires responsable, en toute simplicité



Valiant exerce ses activités exclusivement en Suisse. Cette focalisation sur la Suisse favorise le modèle d'affaires simple et responsable de Valiant.

Corporate Governance

Valiant assure des mécanismes efficaces de contrôle et de surveillance dans l'ensemble de l'organisation, et en particulier entre le conseil d'administration et le comité de direction. Les organes de direction supérieurs ont une composition équilibrée et leurs membres disposent d'une grande expertise individuelle.

Ancrage de l'objectif de durabilité au plus haut niveau

La durabilité est ancrée dans les objectifs d'entreprise au niveau supérieur de la hiérarchie. À la demande du comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration détermine chaque année les objectifs de l'entreprise, qui englobent, comme les exercices de 2021 à 2023, la mise en œuvre de la feuille de route ESG 2024 avec ses quelque 50 objectifs et mesures (pour plus d'informations sur la feuille de route ESG 2024, voir la page 18).

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie d'entreprise pour la période 2025-2029, Valiant renforce, une fois encore, l'attention qu'elle porte à la durabilité avec l'axe stratégique « Promouvoir la durabilité », et la positionne au plus haut niveau stratégique (pour plus d'informations sur la stratégie 2025-2029, voir les pages 23-24 dans le rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA). La réalisation des objectifs et donc la mise en œuvre de l'axe stratégique sont mesurées, évaluées et rapportées au conseil d'administration dans le cadre du reporting stratégique trimestriel. La réalisation des objectifs à la fin de l'année a une influence sur la rémunération variable du comité de direction. Dans un souci de transparence, Valiant présente la réalisation des objectifs ainsi que les objectifs du comité de direction depuis 2017, dans le rapport relatif aux rémunérations.

Corporate Governance

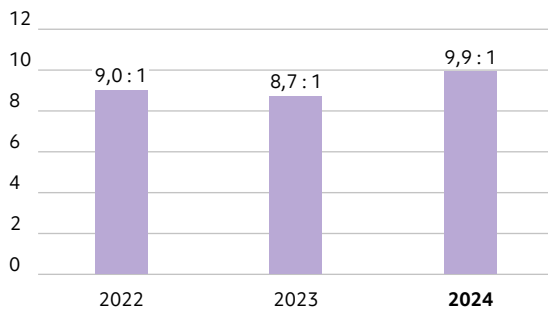
Une bonne gouvernance d'entreprise va bien entendu de soi pour Valiant qui garantit une gestion d'entreprise responsable, transparente et axée sur le succès à long terme. Dans le rapport Corporate Governance, préparé conformément à la Directive de la SIX Swiss Exchange concernant les informations relatives à la Corporate Governance, les principes et mécanismes correspondants sont publiés de manière transparente à partir de la page 45 dans le rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA. Ceux-ci sont fondés sur le « Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance », et sont révisés si nécessaire et, le cas échéant, adaptés par le comité de direction et le conseil d'administration.

Une gestion d'entreprise responsable et durable exige des membres des organes de direction supérieurs une grande expertise individuelle ainsi que des formations et des perfectionnements constants dans les domaines professionnels pertinents. Outre des sessions de formation régulières pour le conseil d'administration et le comité de direction, des formations individuelles sont également mises en avant pour les membres de ces deux instances. Ainsi, durant l'exercice sous revue, le CFO de Valiant a, par exemple, réussi le CAS Finance Durable à la Haute école de gestion de Genève. Les compétences nouvellement acquises contribuent ainsi à l'orientation de plus en plus durable de Valiant.

Politique simple en matière de rémunération

Valiant dispose d'une politique simple en matière de rémunération ainsi qu'un système de rémunération compréhensible et transparent. Les éléments clés et principes fondamentaux de la politique de rémunération, les compétences en matière de fixation de la rémunération et les éléments de rémunération du conseil d'administration et du comité de direction sont expliqués en détail dans le rapport relatif aux rémunérations à partir de la page 81. Cette politique de rémunération responsable se reflète par exemple dans le fait que Valiant ne verse aucune indemnité d'entrée en fonction ou de départ, et dans le rapport entre le salaire maximal et le salaire médian, stable et modéré depuis des années.

Rapport entre les salaires les plus élevés et les salaires médians



Base = rémunération fixe (salaire de décembre) plus rémunération variable pour l'exercice écoulé. Le salaire médian se compose de l'ensemble des rémunérations de toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs fixes et est extrapolé à des taux d'occupation de 100%, en excluant les départs en cours d'année.

Gestion d'entreprise responsable

Une gestion d'entreprise responsable constitue la base pour prendre en compte non seulement les aspects économiques, mais également les aspects sociaux et environnementaux de la façon la plus équilibrée possible. Stabilité, rentabilité et politique de crédit et de risque durable ainsi que conformité socio-économique sont chez Valiant les trois piliers d'une gestion d'entreprise responsable.

Stabilité et rentabilité

Approches de gestion

Valiant veille à gagner la confiance des actionnaires grâce à une solide base de capital, un modèle d'affaires simple et compréhensible ainsi qu'une politique commerciale axée sur la stabilité et le long terme. Valiant accroît sa rentabilité par un équilibre optimal entre risques, revenus et croissance. La réussite durable de notre entreprise est tributaire d'une assise financière solide. Assurer une robuste dotation en fonds propres est un moyen d'y parvenir. Ces dernières années, les autorités ont considérablement durci les exigences à cet égard. Par exemple, ce que l'on appelle le volant anticyclique de fonds propres a été réactivé pour les crédits qui sont garantis par des immeubles d'habitation en Suisse. Les banques doivent pour cela couvrir leurs créances hypothécaires avec davantage de capital afin d'être plus résistantes en cas d'évolution négative du marché de l'immobilier. Depuis 2001, l'agence de notation internationale Moody's mesure la solvabilité de Valiant. L'évaluation s'est stabilisée à un niveau élevé depuis plusieurs années (pour plus d'informations sur la notation de Moody's, voir le rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA à la page 44), ce qui confirme une bonne qualité de débiteur.

Impacts



Les activités de Valiant se fondent sur un équilibre optimal entre risques, rendement et croissance. Cela garantit la solvabilité, une base de capital stable et une structure de capital solide, renforçant ainsi la confiance des actionnaires et assurant la pérennité de la banque.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Le danger est que Valiant sous-estime certains risques, surestime certaines opportunités, ou que des prévisions de marché s'avèrent inexactes. Cela pourrait avoir une influence négative sur la rentabilité de Valiant et sa résistance financière, ce qui est susceptible d'avoir des répercussions négatives sur l'économie, les actionnaires, les clientes et les clients ainsi que les collaboratrices et collaborateurs.

Manière de procéder : réduire et transférer

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire

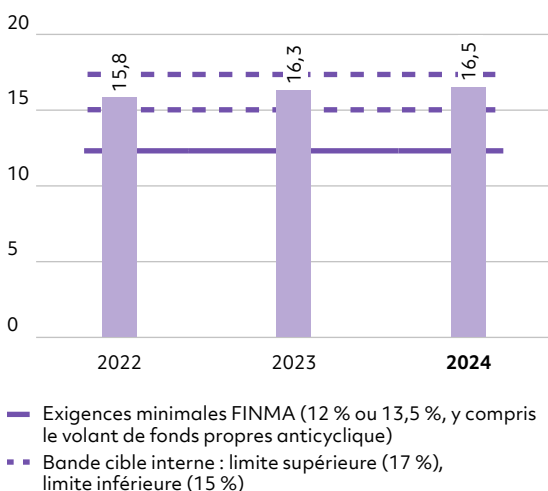
› Activité à l'origine de l'impact

En raison de son modèle d'affaires et en particulier de son offre de produits et de services ainsi que la gestion de ses propres investissements, Valiant est exposée au risque des évolutions conjoncturelles, des tensions géopolitiques et des évolutions des taux d'intérêt.

Objectifs

Une condition préalable importante de notre stabilité et de notre rentabilité est notre solide situation en matière de fonds propres. Sur cette base, nous pouvons continuer à réaliser une croissance rentable grâce à notre stratégie d'expansion. L'augmentation durable de la rentabilité de nos capitaux propres est un point essentiel pour atteindre nos objectifs financiers. Valiant entend avoir des réserves de capitaux propres qui dépassent les exigences de la FINMA. Au niveau du groupe, Valiant a un ratio de fonds propres total de 16,5%. Il s'inscrit par conséquent dans la fourchette cible de 15 à 17% que nous nous sommes fixée, ce qui dépasse nettement les exigences de la FINMA.

Ratio de fonds propres total en %



Chiffres-clés

Outre le ratio de fonds propres total, ce sont le taux de distribution et le dividende qui reflètent la stabilité économique et la rentabilité de Valiant. Valiant pratique une politique de dividende stable. Le taux de distribution visé se situe à au moins 50% du bénéfice consolidé. À long terme, Valiant ambitionne d'augmenter son bénéfice consolidé et d'engendrer un rendement des fonds propres supérieur au coût du capital et créer ainsi de la valeur économique.

Rentabilité et dividende

	2024	2023	2022
Taux de distribution	60,9%	60,2%	61,0%
Revenus des capitaux propres	7,7%	8,0%	6,6%
Dividende en CHF	5,80*	5,50	5,00

* Proposé

Mesures mises en œuvre

› Analyse des scénarios en matière de planification du capital

La dotation en capital, dans le cadre de la planification du capital de Valiant, est calculée sur la base de plusieurs scénarios macroéconomiques et examinée au moins une fois par an. Les scénarios macroéconomiques sont eux aussi examinés régulièrement, et ils sont le cas échéant adaptés à l'évolution des conditions-cadres. La planification du capital est approuvée chaque année par le conseil d'administration.

› Objectif dans le contexte du ratio de fonds propres total

En matière de ratio de fonds propres total, nous nous situons sans peine dans la fourchette cible que nous nous sommes fixée, qui est nettement au-dessus du ratio de fonds propres cible de 12% ou 13,5%, s'il comprend le volant de fonds propres anticyclique, exigé par le régulateur. Nous accordons une grande attention à l'optimisation des revenus de nos capitaux propres. En 2022, nous avons par conséquent posé les jalons pour y parvenir avec le programme d'amélioration de la rentabilité. La réduction des coûts déploie son plein effet à partir de l'exercice 2024 et s'élève chaque année à 15 millions de francs.

Mesures prévues

› Priorité à l'augmentation de la rentabilité

L'objectif principal de la stratégie 2025-2029 est d'augmenter la rentabilité. Valiant veut engendrer un rendement des fonds propres supérieur au coût du capital et créer ainsi de la valeur économique. Pour ce faire, nous mettons notamment l'accent sur la diversification de nos revenus et l'accroissement de notre efficacité. Les facteurs clés centraux du succès restent l'ancrage local et le conseil personnalisé. Nous voulons poursuivre notre croissance en diversifiant nos revenus. Déjà durant la période stratégique 2020-2024, Valiant a réalisé des économies substantielles et récurrentes chaque année. Elle continue également à suivre de près l'évolution des coûts. Dans un contexte marqué par l'évolution constante des besoins de la clientèle, toute l'entreprise se concentre sur des processus fluides et transparents et un degré plus élevé d'automatisation. Valiant veut ainsi s'assurer une marge de manœuvre pour les années à venir.

Conclusions

Notre ratio de fonds propres total dépasse largement les exigences de la FINMA. Cela montre que notre modèle d'affaires et notre politique commerciale ont su créer une base pour une activité stable et durable à long terme. Les résultats du programme d'amélioration de la rentabilité soulignent également notre capacité à générer des économies supplémentaires grâce à diverses mesures issues de tous les domaines de la banque en augmentant l'efficacité. Les résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'amélioration de la rentabilité, par exemple les économies annuelles de 15 millions de francs, sont présentés à la page 21 du rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA.

Durabilité de la politique en matière de risque et de crédit

Approches de gestion

En matière de risque et de crédit, Valiant poursuit une politique globale. Elle vise à prendre en connaissance de cause des risques qui génèrent une valeur ajoutée et contribuent à la réalisation de nos objectifs d'entreprise. Les risques pris en connaissance de cause sont mesurés, limités et surveillés, et ils font l'objet d'un rapport, les risques nets devant rester constamment dans le cadre de la tolérance au risque définie. Grâce à cette politique prudente en matière de risque et de crédit, Valiant veille à satisfaire tant aux exigences réglementaires qu'aux impératifs du contexte économique.

La politique de risque est soumise à l'ensemble des règlements et des directives de la banque, et elle constitue le concept cadre pour la gestion des risques de l'établissement conformément aux exigences de la FINMA.

Le principe de la répartition des risques s'applique. Quand cela n'est pas possible, les risques identifiables indissociables des activités doivent être réduits. Valiant encourage une culture du risque axée sur un comportement responsable. Les collaboratrices et collaborateurs sont responsables des profits et des pertes générés par les risques pris. La politique de risque est vérifiée au moins une fois par an avant d'être soumise à l'approbation du conseil d'administration.

Valiant évite délibérément les financements immobiliers très risqués et surveille constamment le marché immobilier afin d'identifier les risques suffisamment tôt. La stratégie de financement ne se base pas sur des prix de marché surfaits, mais sur un rapport risque/rendement équilibré.

Valiant a étendu sa politique en matière de risques et de crédit aux risques liés à la durabilité, et notamment aux risques climatiques. Consciente de l'importance croissante de la durabilité dans le secteur financier, Valiant s'efforce de réduire autant que possible les risques ESG en adoptant des mesures ciblées et en tenant compte des évolutions réglementaires ainsi que des impératifs du contexte économique.

Impacts

Grâce à l'intégration d'aspects liés à la durabilité dans sa politique en matière de risque et de crédit, Valiant est en mesure d'identifier et de gérer les défis environnementaux et sociaux. Cela a un impact positif sur l'environnement et la société par l'intermédiaire du conseil à la clientèle.

Manière de procéder : mettre en œuvre et augmenter



Dans le cadre de l'évaluation des risques, des aspects individuels et notamment les aspects écologiques de la durabilité, tels que le changement climatique, sont également pris en compte. Ce faisant, certains risques en matière de durabilité susceptibles d'avoir une influence négative sur l'environnement et la société, comme la perte de biodiversité ou des effets préjudiciables pour certaines parties prenantes, peuvent passer inaperçus.

Manière de procéder : réduire et accepter

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG, entreprises partenaires

› Activité à l'origine de l'impact

L'ensemble de l'activité commerciale de Valiant et notamment la conception des produits et services, les investissements propres et les relations clientèle se basent sur une politique globale en matière de risque et de crédit.

Opportunités et risques

Les thèmes sociaux et environnementaux controversés sont exclus de certains financements de projets pour la clientèle entreprises ainsi que de certains placements financiers. La prise en compte d'aspects liés à la durabilité dans la politique en matière de risque et de crédit peut entraîner un afflux de clientèle, une amélioration de la réputation ainsi qu'une augmentation de la compétitivité et de la rentabilité.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Une prise en compte insuffisante des intérêts des parties prenantes et des aspects liés à la durabilité dans la politique en matière de risque et de crédit peut conduire pour Valiant à une baisse de compétitivité et le cas échéant à des départs de client·e·s.

Manière de procéder : réduire

Objectifs

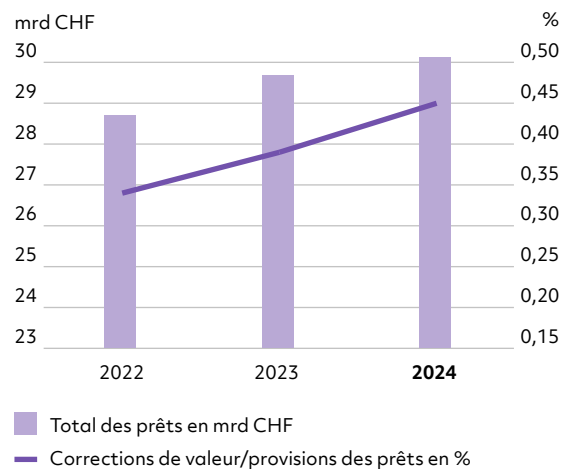
Dans le cadre de la stratégie 2025-2029, Valiant souhaite diversifier ses revenus en se concentrant sur des marchés de croissance à faible intensité capitalistique. Pour atteindre cet objectif, Valiant mise sur le développement du conseil en constitution de patrimoine et en prévoyance, sur la consolidation des affaires avec les PME ainsi que sur l'élargissement des services financiers dans le cadre de partenariats. Outre les activités de placement, le modèle d'affaires de Valiant repose encore fortement sur les opérations de crédit. Dans ce contexte, Valiant continue de veiller à ce que les prêts soient de qualité élevée et de suivre sa politique prudente en matière de risques.

Le financement de biens immobiliers constitue depuis toujours le pilier de notre modèle d'affaires. Nous suivons donc le marché immobilier de très près, afin d'identifier suffisamment tôt les éventuels risques et de pouvoir engager, le cas échéant, les mesures nécessaires dans le cadre de notre politique de crédit prudente. De plus, les immeubles financés sont évalués à l'aune de nos propres directives. L'évaluation des propriétés d'habitation occupées par le propriétaire se fait sur la base d'un modèle d'évaluation hédoniste qui compare des données de transactions immobilières sur la base de caractéristiques détaillées des immeubles. Par conséquent, nos financements immobiliers ne se basent pas sur les prix parfois surfaits sur le marché. Dans le processus d'autorisation des financements immobiliers et grâce à nos processus de conseil institutionnalisés, nous nous sommes fixé comme objectif que notre clientèle ne soit pas exposée à des risques financiers inconsidérés. Nous évitons les financements immobiliers exposés à des risques inconsidérés.

Chiffres-clés

Valiant finance principalement des biens immobiliers pour la clientèle privée, des indépendantes et indépendants, ainsi que des petites et moyennes entreprises. Les prêts avec une couverture non garantie par un gage immobilier revêtent une moindre importance dans notre activité commerciale. Ainsi, 96 % de nos prêts sont couverts par des hypothèques. Les biens immobiliers financés se composent à 88 % d'immeubles d'habitation et sont situés à raison d'environ 65 % dans les cantons de Berne, d'Argovie et de Lucerne. C'est pourquoi nous ne connaissons pas seulement nos clientes et clients personnellement, mais nous maîtrisons aussi les conditions du marché immobilier local. Notre présence est également limitée dans les régions immobilières exposées et fait l'objet d'un suivi permanent. Autant de spécificités qui soulignent la qualité élevée de notre portefeuille de crédit et contribuent ainsi de manière déterminante à l'évolution durable et sûre de notre banque. Les corrections de valeur et provisions sont par ailleurs restées à un faible niveau, alors même que le volume de prêts a augmenté au cours de ces trois dernières années.

Politique de crédit prudente en chiffres



Portefeuille de crédit de qualité élevée**Garanties hypothécaires**

98 % de nos prêts sont garantis, 96 % sont des hypothèques.

**Base stable**

Les immeubles financés se composent à plus de 88 % d'immeubles d'habitation.

**Proximité des immeubles financés**

95 % des prêts garantis par hypothèques se situent dans les quinze cantons de notre zone de marché.

Mesures mises en œuvre**› Culture du risque responsable**

Valiant encourage une culture du risque axée sur un comportement responsable. Il appartient à chaque collaborateur et collaboratrice, en particulier aux supérieur-e-s de tous les niveaux, de connaître et d'identifier les risques existants dans leur secteur d'activité et de promouvoir la compréhension des risques. Valiant a adopté et mis en œuvre des mesures de réduction des risques appropriées. Celles-ci font en sorte que Valiant agisse dans le respect de la tolérance au risque du conseil d'administration et des exigences réglementaires. Les mesures de réduction des risques comprennent en particulier les éléments suivants :

- directives globales
- exigences en matière de couverture et de qualité
- garanties et limites
- optimisation des processus
- double contrôle et contrôles clés
- instances de contrôle indépendantes telles que Legal et Compliance ainsi que contrôle des risques
- Business Continuity Management
- assurances
- formations

Gestion des risques climatiques

Les répercussions du changement climatique peuvent représenter des risques financiers pour les établissements financiers. Au premier plan figurent, d'une part, les risques physiques résultant directement des conséquences du changement climatique et, d'autre part, les risques de transition liés à la décarbonation de l'économie. Les établissements financiers doivent identifier à un stade précoce leurs principaux risques financiers liés au climat et les gérer de manière appropriée. Cela a amené Valiant à étudier de manière encore

plus systématique les risques de durabilité et en particulier les risques climatiques, afin de les ancrer dans la gestion des risques de l'établissement. Dans le cadre du reporting climatique conformément aux recommandations reconnues au niveau international de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), les principes élaborés sont publiés pour la première fois pour l'exercice sous revue. Le reporting climatique conforme à la TCFD figure aux pages 85 à 113.

Immobilisations financières propres

Dans le cadre de notre politique de risque prudente, nous avons, au cours de l'exercice sous revue, analysé nos placements financiers au bilan au regard des émissions de CO₂ et des risques liés à la durabilité qui pourraient en découler. Nous mettons fortement l'accent sur les lettres de gage suisses et les obligations du secteur public (cantons et villes) pour nos placements financiers au bilan. De plus, aucune donnée sur les émissions n'est disponible pour une grande partie de ces placements. Dans de telles conditions et au vu du volume relativement faible de ces positions, nous concentrons notre évaluation des risques sur les émissions de CO₂ et les risques de durabilité susceptibles de découler des opérations bancaires, ainsi que des activités de financement et de placement.

Mesures prévues

En décembre 2024, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a communiqué ses attentes concernant la gestion des risques financiers liés au climat et à la nature dans le cadre de sa nouvelle circulaire « Risques financiers liés à la nature ». L'objectif de cette circulaire est de renforcer la résilience des banques face à ces risques, et par conséquent aussi leurs clientes et leurs clients ainsi que la place financière suisse. Pour les établissements de catégorie 3, des périodes de transition s'appliquent jusqu'au début de 2027 et 2028. Valiant appartient à cette catégorie et s'emploiera prochainement à mettre en œuvre la circulaire et à répondre aux exigences accrues, tout en rendant compte de ces démarches.

Conclusions

Notre approche claire et peu risquée s'est avérée judicieuse dans l'ensemble. Nous allons par conséquent continuer à encourager systématiquement une culture du risque axée sur un comportement responsable et son ancrage dans notre structure d'entreprise.

Les évolutions réglementaires, telles que le rapport climatique prévu par le Code des obligations ou la nouvelle circulaire de la FINMA sur les risques financiers liés à la nature, reflètent également le fait que les exigences en matière de gestion des conséquences du changement climatique font de plus en plus partie intégrante de la gestion des risques des établissements financiers. Nous entendons tenir compte de cette évolution en continuant à approfondir notre analyse des risques financiers liés au climat.

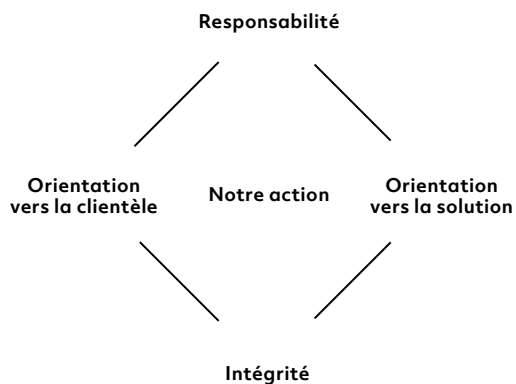
Conformité socio-économique

Approches de gestion

Les principes de conduite de Valiant définissent la manière dont nos valeurs doivent être mises en œuvre dans l'exercice de nos activités. Le comportement de Valiant est transparent et responsable. Sa culture encourage à aborder les comportements répréhensibles et les outils implémentés permettent, si nécessaire, de les signaler de façon anonyme. Notre culture d'entreprise est définie dans un code de conduite. Elle se fonde sur quatre valeurs qui dictent nos actions au quotidien. Ces valeurs définissent le cadre dans lequel nos collaboratrices et collaborateurs prennent des décisions au service des intérêts de Valiant et intègrent notre culture.

Les quatre valeurs de notre culture d'entreprise

En plus du code de conduite, il existe une directive. Celle-ci précise le comportement attendu de notre personnel et définit les limites d'un comportement non acceptable. Elle définit aussi la procédure ap-

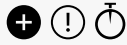


plicable lorsque les collaboratrices et collaborateurs suspectent ou constatent une violation dudit code de conduite. Outre les points de contact internes, un système de signalement indépendant et externe d'ENQUIRE est disponible, grâce auquel des informations peuvent également être fournies

de manière anonyme. ENQUIRE est un cabinet d'avocats inscrit au registre des avocats de Zurich, spécialisé dans le domaine des investigations, du signalement des faits répréhensibles et de la compliance. ENQUIRE agit en l'occurrence de manière impartiale et indépendante. Grâce au système de signalement des faits répréhensibles, nos collaboratrices et collaborateurs peuvent signaler toute irrégularité dont elles ou ils ont connaissance sur leur lieu de travail. Les annonces peuvent être faites dans les catégories suivantes :

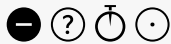
- Sujets de compliance tels que la violation de directives ou du code de conduite
- Questions de personnel comme le mobbing, la discrimination et le harcèlement
- Infractions pénales telles que la corruption, la fraude, l'abus de confiance et le vol
- Irrégularités non classables

Le code de conduite et les directives liées font régulièrement l'objet d'examens.

Impacts

Le code de conduite, avec les directives internes correspondantes, un système de signalement externe et indépendant et la formation ad hoc du personnel préviennent les comportements répréhensibles et les irrégularités, et renforcent ainsi la confiance de la société dans Valiant.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Malgré les instruments bien établis de Valiant pour lutter contre les comportements répréhensibles et les irrégularités, des cas de corruption peuvent survenir au sein de l'entreprise et la chaîne d'approvisionnement, ce qui pourrait affaiblir la confiance de la société dans notre banque.

Manière de procéder : réduire

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG, entreprises partenaires

› Activité à l'origine de l'impact

Les relations avec la clientèle bancaire et notamment les processus d'acquisition peuvent donner lieu à l'octroi d'avantages actifs ou passifs ou à de la corruption.

Opportunités et risques

En matière de lutte contre la corruption, les réglementations internationales et une surveillance accrue ont contraint les entreprises à améliorer leurs structures de compliance et à agir de manière plus transparente. Les mesures de prévention efficace et de lutte contre les actes de corruption fournissent à Valiant l'opportunité de renforcer encore la réputation positive de la banque.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Lorsque la corruption et les risques qui en découlent ne sont pas pleinement détectés et traités, cela peut créer pour Valiant un risque de conséquences juridiques et financières qui, en raison d'une réputation négative, pourrait entraîner des pertes de revenus et porter atteinte à sa réputation.

Manière de procéder : réduire

Objectifs

Pour Valiant, le respect des prescriptions légales, réglementaires et internes ainsi que des normes sectorielles et des obligations de diligence édictées par l'Association suisse des banquiers va de soi, et il est une priorité absolue en tout temps. Un « legal monitoring », auquel participent des experts de Legal et Compliance ainsi que d'autres responsables provenant de différents secteurs de la banque, permet d'assurer la conformité avec les prescriptions légales et réglementaires. Dans ce cadre, les nouvelles modifications réglementaires, comme dans le domaine de la corruption, sont identifiées, analysées et discutées afin d'anticiper les évolutions suffisamment tôt et de pouvoir respecter en tout temps les prescriptions actuelles et agir en toute intégrité.

Chiffres-clés

Lors de l'exercice sous revue, comme déjà lors des deux exercices précédents, Valiant ne s'est vu infliger aucune amende ni sanction pénale pour manquement aux dispositions légales. Il n'y a par ailleurs par eu d'annonces par le biais du système externe de signalement des faits répréhensibles d'ENQUIRE d'une violation observée ou supposée du code de conduite. Le système de signalement étant géré par une instance externe et indépendante, la discrétion et la protection du lanceur d'alerte sont garanties en tout temps, dans la mesure où le signalement au bureau prévu à cet effet est fait de bonne foi.

Annonces transmises et traitées par le système de signalement des faits répréhensibles¹

	2024	2023	2022
Annonces reçues	0	0	3
Annonces traitées	0	0	3

¹ Tous les indicateurs de l'année 2024 dans le présent tableau ont été vérifiés par PwC.

Mesures mises en œuvre

Afin d'assurer en permanence ce haut niveau de respect des prescriptions légales, réglementaires et internes ainsi que des normes sectorielles et des obligations de diligence, le personnel est continuellement sensibilisé ou formé à des thèmes spécifiques. Selon leur domaine d'activité, les nouvelles collaboratrices et les nouveaux collaborateurs bénéficient de toutes les formations nécessaires, en particulier en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, grâce à des modules d'e-learning. Ces formations doivent impérativement être suivies dans un délai de trois mois suivant l'entrée en fonction.

Au cours de l'exercice sous revue, diverses mesures de sensibilisation ont par ailleurs été mises en œuvre en matière de corruption, de harcèlement, de discrimination ou de mobbing. Les explications et les commentaires sur ces questions sont par exemple constamment mis à jour dans l'intranet afin de permettre aux collaboratrices et collaborateurs de s'informer encore mieux. Outre divers compléments et adaptations apportés aux modules d'e-learning « Compliance » y afférents, ces thèmes sont également traités déjà lors de la journée d'introduction pour les nouvelles collaboratrices et les nouveaux collaborateurs.

De plus, nous mettons régulièrement l'accent sur des thèmes spécifiques et les intégrons à notre offre de formation. En 2024, nous avons par exemple organisé une formation sur le thème des biais inconscients et de la gestion des distorsions cognitives. Pour plus d'informations sur la question des biais inconscients, voir la page 75.

Mesures prévues

La sensibilisation du personnel à la corruption, au harcèlement, à la discrimination et au mobbing est un processus permanent. Dans ce contexte, nous évaluons en permanence et en fonction des besoins les mesures de formation et de sensibilisation afin de renforcer la sensibilisation de nos collaboratrices et collaborateurs et de les accompagner de manière ciblée dans leur gestion et leur comportement.

Conclusions

Le faible nombre d'annonces de violations observées ou supposées du code de conduite par le biais du système indépendant de signalement de faits répréhensibles montre que globalement, nous sommes sur la bonne voie. Cela nous encourage également à poursuivre en permanence et à intervalles judicieux les mesures de formation et de sensibilisation correspondantes et à les adapter le cas échéant aux évolutions et besoins changeants.

Impacts économiques indirects

Approches de gestion

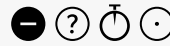
L'approche régionale de Valiant est l'élément central de la gestion des risques dans la chaîne d'approvisionnement et dans les achats. Valiant acquiert ses biens et services principalement dans la région, et elle crée des places de travail et des lieux de formation attrayants dans ses zones d'activité, que ce soit dans des régions urbaines ou rurales. Grâce au recrutement local de son personnel, Valiant renforce sa connexion avec la région et veille non seulement à connaître personnellement ses clientes et clients, mais également à être parfaitement au courant des particularités et des spécificités des marchés immobiliers locaux. Le respect de cet axe stratégique est mis en évidence grâce à des indicateurs tels que la part d'indépendant·e·s et de petites entreprises régionales dans les opérations avec la clientèle entreprises et aux charges fiscales annuelles (pour plus d'informations sur les segments de clientèle, voir les pages 25–26 du rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA). Grâce à son orientation vers les segments de clientèle des indépendant·e·s et petites entreprises et des entreprises de taille moyenne, Valiant soutient l'épine dorsale économique de la Suisse, et elle contribue, par sa prestation de services financiers, au bon fonctionnement de l'économie et de la société.

Impacts



Valiant a une influence positive sur l'économie locale, le marché du travail et l'environnement ; notre banque accorde en effet une grande importance à l'acquisition de biens et services principalement dans la région. Grâce à son ancrage local, Valiant contribue au développement des possibilités de travail et de formation dans la région.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Même si les achats se font principalement au niveau local, l'acquisition de biens et de services peut entraîner des conséquences négatives sur l'environnement et la société, par exemple en contribuant à la pollution ou à la raréfaction des ressources.

Manière de procéder : accepter

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, entreprises partenaires

› Activité à l'origine de l'impact

Les relations d'affaires avec les fournisseurs locaux de biens et de services constituent un important levier pour réduire les effets négatifs des acquisitions locales.

Objectifs

Avec nos financements basés sur l'économie réelle, nous avons pour objectif d'exercer une influence positive sur le développement de la société, de l'économie et de l'environnement. La part des financements et des investissements dans l'économie réelle constitue un indicateur dans la mesure où elle nous permet de mesurer notre modèle d'affaires responsable. Les crédits ou les investissements doivent être considérés comme contribuant à l'économie réelle et donc basés sur des valeurs lorsqu'ils sont au profit de secteurs économiques qui se distinguent par la production de biens et services réels ou sont affectés au financement d'immeubles et contribuent ainsi, directement ou indirectement, au développement durable de la société, de l'économie et de l'environnement au niveau local. Chez Valiant, quelque 80 % du total du bilan prennent la forme de prêts à l'économie réelle. Cela reflète notre responsabilité en tant que prestataire financier en faveur de l'ensemble de nos parties prenantes.

Chiffres-clés

En tant que solide partenaire financier, nous participons au bien-être financier général. Valiant contribue ainsi à la création de valeur dans sa zone de marché, par le paiement d'impôts, le versement de dividendes et de salaires, mais également en s'approvisionnant en produits et services locaux. Nos biens et prestations acquis proviennent ainsi en majeure partie de notre zone d'activité.

Au travers des circuits monétaires nationaux, nous contribuons au bien-être financier et en particulier à créer de la valeur par les éléments suivants :

- En 2024, les charges de personnel¹ se sont élevées à 161,6 millions de francs. Nos collaboratrices et collaborateurs sont presque exclusivement domiciliés dans la région d'activité de Valiant et soutiennent l'économie locale au travers de leur consommation.

- Les autres charges d'exploitation¹ se sont montées à 138,5 millions de francs au cours de l'année sous revue. Dans la mesure du possible, nous couvrons nos besoins avec des produits et des services provenant de Suisse. Nous soutenons ainsi l'économie locale et renforçons nos liens avec la région.
- Nos actionnaires ont perçu 91,6 millions de francs de dividendes¹.
- La contribution fiscale¹ s'est élevée à 37,7 millions de francs en 2024, une contribution directe aux finances publiques.

Mesures prévues

Malgré notre concentration sur des achats principalement locaux, les risques liés à la durabilité dans la chaîne d'approvisionnement ne peuvent en soi pas être exclus. Afin de prendre davantage en compte cet aspect, des critères écologiques et sociaux seront à l'avenir intégrés dans la gestion des partenaires et des fournisseurs de Valiant. Des critères de durabilité sont appliqués tant lors du choix des principaux partenaires et fournisseurs que lors du contrôle régulier des principaux fournisseurs directs (pour plus d'informations sur nos pratiques d'achat, voir les pages 78–79).

Conclusions

L'ancrage local et la proximité avec notre clientèle et nos partenaires commerciaux font la spécificité de Valiant. Lors de l'expansion de ses activités commerciales, Valiant veille toujours à ce que cette proximité puisse être garantie même pour les nouveaux sites et continue à être intégrée dans sa culture d'entreprise.

¹ Cet indicateur correspond aux comptes consolidés 2024 de Valiant et a été vérifié par PwC.

Vie sociale locale

Approches de gestion

Valiant s'engage activement dans la société en soutenant des projets dans les domaines du sport, de la culture, du social, de l'écologie et de l'économie. Ce faisant, Valiant se concentre sur des activités conformes à ses valeurs d'entreprise, à son modèle d'affaires et à ses intérêts. Valiant approuve chaque année un grand nombre de demandes de soutien et de partenariat, en donnant la priorité à des projets situés dans les régions de nos clientes et clients. Le nombre de projets soutenus souligne l'engagement sociétal de Valiant. Valiant reçoit chaque jour plusieurs demandes de soutien financier ou de contribution en nature. Nous examinons soigneusement toutes les demandes et veillons à y répondre rapidement. Pour l'examen des demandes, il est fait appel à un certain nombre de lignes directrices. Les projets et les événements à caractère international, religieux ou politique, ainsi que les sportives et sportifs individuels ne peuvent par exemple pas être pris en compte dans le cadre de nos activités de sponsoring. Afin de prendre en compte les aspects de durabilité également dans le soutien des événements culturels, sociaux et sportifs, Valiant a ajouté des critères de durabilité supplémentaires au processus d'évaluation et d'approbation des demandes respectives. Par exemple, les critères relatifs aux déchets, à l'approvisionnement ou à l'énergie sont inclus dans l'évaluation.

L'engagement personnel de nos collaboratrices et collaborateurs envers la société ou la politique a également tout notre soutien. Valiant étant une organisation politiquement neutre, nous ne finançons en revanche pas d'activités politiques ni de partis.

Valiant renforce également son implication dans la vie sociale locale et ses relations avec le public en participant régulièrement à des enquêtes universitaires, ainsi que par le biais de diverses affiliations. L'affiliation de Valiant à öbu, une association dédiée à l'intégration de l'écologie dans la gestion d'entreprise, affirme par exemple son engagement dans ce domaine et souligne son rôle de banque responsable.

Impacts



L'engagement social de Valiant dans des domaines comme le sport, la culture, le social, l'écologie et l'économie ainsi que le soutien apporté à l'engagement personnel de ses collaboratrices et collaborateurs en faveur de la société a un impact positif sur le développement de la population locale, de la culture et de l'environnement.

Manière de procéder : mettre en œuvre

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, collaboratrices et collaborateurs, recherche et ONG, entreprises partenaires

› Activité à l'origine de l'impact

Grâce aux relations qu'elle entretient et favorise avec la société au niveau local, Valiant exerce une influence sur l'évolution des différentes régions.

Objectifs

Nous nous sommes fixé comme objectif de toujours être au plus près de nos clientes et clients. Valiant est traditionnellement ancrée dans les régions et se veut proche des gens qui s'engagent avec la même passion pour atteindre leurs objectifs. Nous montrons notre attachement et notre proximité en soutenant différents projets et événements dans les domaines sportifs, culturels, sociaux, écologiques et économiques.

Chiffres-clés

Valiant soutient chaque année quelque 2000 petits et 30 grands projets pour un budget global de plus d'un demi-million de francs. Ce soutien est important pour le maintien et le bon fonctionnement de la société au niveau local. Valiant entend continuer à tenir compte de cet aspect à l'avenir.

Mesures mises en œuvre

› Soutien de projets régionaux

À titre d'exemple de notre attachement régional, nous avons soutenu au cours de l'exercice sous revue, parmi bien d'autres, le projet suivant :

slowUp

Que vous soyez jeune ou moins jeune, amateur d'activités sportives ou de moments de plaisir, un slowUp est un événement pour tous. Pour permettre aux passionné·e·s de vélo et de roller de profiter d'une circulation libre, les routes sont fermées au trafic un dimanche. Tout au long du parcours, animations, jeux et spectacles agrémentent l'événement.

Valiant soutient, en tant que co-sponsor national, huit éditions dans sa zone de marché. D'une part, cela souligne notre engagement en faveur de l'ancrage régional, et d'autre part, nous contribuons à la pérennité du succès de cet événement durable.

La durabilité joue un rôle essentiel dans cette série d'événements et se reflète de plusieurs manières :

- Les routes des localités concernées sont fermées à la circulation motorisée.
- Le comité d'organisation national veille à ce que les sponsors ne distribuent que des cadeaux promotionnels qui offrent une valeur ajoutée durable aux participant·e·s et qui ne sont pas destinés à un usage unique. Depuis la saison slowUp 2024, la distribution de ballons est interdite. Les comités d'organisation régionaux sont récompensés par le comité national lorsqu'ils optent pour des gobelets réutilisables plutôt que jetables afin de réduire les déchets et préserver les ressources.

Plus d'informations sur : www.slowup.ch.

› Un don de Noël plutôt que des cadeaux de Noël

Parallèlement au soutien de projets, Valiant a, comme par le passé, renoncé en 2024 également à l'envoi de cadeaux de Noël. En contrepartie, elle a de nouveau soutenu trois institutions socialement engagées avec un don de Noël. Pour l'année sous revue, il s'agissait des institutions suivantes :

- Association Ana-Mia (soutien aux personnes souffrant de troubles alimentaires et à leurs proches)
- Stiftung Lebensart (services pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap)
- Association ARFEC (soutien aux enfants atteints de cancer et à leurs familles)

Toutes ces institutions opèrent sur la zone de marché de Valiant, qui s'étend du lac Léman au lac de Constance. Une sélection supplémentaire de nos partenariats et sponsorings nationaux et régionaux figure sur le site valiant.ch/sponsoring.

Un autre engagement de Valiant a été de faire un don aux trois institutions caritatives suivantes plutôt qu'un cadeau aux actionnaires dans le cadre de l'assemblée générale de l'exercice sous revue :

- **L'association mosa!k** s'engage pour la création d'offres de structure de jour pour les jeunes et les adultes atteints de démence.
- La **fondation Villa Erica** soutient des jeunes et des adultes dans leur développement scolaire, professionnel et social. L'objectif est qu'ils puissent organiser leur vie de manière autonome et responsable.
- La **fondation Wisli** œuvre activement pour l'inclusion des personnes atteintes de troubles psychiques. Diverses offres de logement, de travail et d'intégration permettent la participation à la vie sociale, avec pour objectif l'intégration totale.

Conclusions

En soutenant des projets, nous pouvons obtenir un impact qui va également au-delà de l'aspect purement financier. En introduisant des critères de durabilité dans le processus d'évaluation et d'approbation, nous avons ainsi fait un premier pas et accumulé des expériences positives. Dans le cadre de l'échange avec les requérants, nous avons le cas échéant pu aborder certains thèmes comme le concept de gestion des déchets. Nous voulons à l'avenir poursuivre cette pratique.

Transparence et intelligibilité envers les parties prenantes

Valiant communique de manière simple, honnête et compréhensible et se démarque de l'écoblanchiment. Accessibles et ouverts aux critiques, nous développons l'échange systématique avec nos diverses parties prenantes. Ce faisant, nous nous concentrons sur l'analyse et la prise en compte des exigences de nos parties prenantes. Nous utilisons le feed-back pour améliorer continuellement nos prestations et la communication.

Transparence et intelligibilité des produits et services

Approches de gestion

Valiant propose aux particuliers et aux PME des services financiers simples et compréhensibles, d'un seul tenant. Nous créons une expérience client positive sur tous les canaux. Nous utilisons le feed-back pour améliorer en permanence notre gamme d'offres en termes de clarté et de transparence. La communication ouverte de nos directives de placement, un rapport de durabilité sur nos produits de placement Sustainable et nos critères d'exclusion dans les opérations de financement pour améliorer encore la transparence de nos produits font partie intégrante de ces efforts.

Dans le cadre de nos services de conseil, nous attachons par ailleurs une grande importance à fournir des informations transparentes sur les risques et opportunités de nos produits financiers. Protéger les clientes et clients et prendre leurs besoins au sérieux signifie aussi pour Valiant, dans la gestion de fortune comme dans le conseil en placement, recommander uniquement des produits sans indemnité de distribution dans le cadre de notre activité de conseil. Si, malgré tout, des indemnités de distribution sont versées à Valiant, elles sont transmises aux clientes et clients concernés

et sont indiquées de manière transparente dans leurs relevés de fortune. Le même principe s'applique aux transactions Execution Only. Dans l'entretien-conseil, les conflits d'intérêts éventuels sont également mis en évidence vis-à-vis de nos clientes et de nos clients. L'engagement de Valiant en faveur de la transparence et de l'intelligibilité ainsi que sa distanciation claire par rapport à l'écoblanchiment se manifestent par ailleurs par son orientation en fonction des normes GRI dans ses rapports sur la durabilité, la publication de sa politique concernant la responsabilité d'entreprise ainsi que dans les directives pertinentes et les documents fondamentaux.

Impacts



Par le biais de son offre simple et compréhensible de services financiers, Valiant crée une expérience client positive sur tous les canaux, ce qui renforce la confiance des clientes et des clients dans Valiant, mais également dans le secteur bancaire.

Manière de procéder : augmenter



L'absence d'intelligibilité ou de transparence des produits et services financiers proposés et la fourniture de conseils manquant d'objectivité sont susceptibles de porter atteinte à la confiance des clientes et des clients dans Valiant et dans le secteur bancaire et de créer de l'incertitude.

Manière de procéder : réduire

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG, entreprises partenaires

› Activité à l'origine de l'impact

Il peut exister un manque de transparence et d'intelligibilité dans le cadre de l'activité commerciale ordinaire de Valiant lors de la vente de produits bancaires aux clientes et aux clients.

Objectifs

Nous utilisons le feed-back pour améliorer continuellement nos prestations et la communication. Dans les activités quotidiennes, nous cherchons à dialoguer à différents niveaux avec nos divers partenaires. Nous utilisons des systèmes de feed-back client, des canaux d'interaction bien établis et des enquêtes auprès de notre personnel afin d'optimiser et de développer en permanence nos processus ainsi que nos produits et services, le tout dans un souci constant de transparence et d'intelligibilité.

C'est ainsi que la satisfaction de notre clientèle privée et entreprises est mesurée au moyen d'enquêtes régulières. Nous utilisons les résultats de ces enquêtes ainsi que les retours provenant des autres canaux établis pour des mesures d'optimisation et des développements continus. Pour plus d'informations sur la question des enquêtes de satisfaction auprès de la clientèle, voir la page 43.

Chiffres-clés

Les attentes et les besoins de notre clientèle constituent la base de la transparence et de l'intelligibilité de nos produits et services. Dans le cadre d'un processus structuré, nous avons déjà recherché activement à deux reprises, en 2017 et en 2021, le dialogue avec nos parties prenantes. Les résultats de ce dialogue contribuent, en plus de la définition de nos thématiques essentielles, à augmenter la transparence et l'intelligibilité de nos produits et services, ainsi que, plus globalement, de notre communication dans son ensemble. Pour plus d'informations sur le dialogue structuré avec nos parties prenantes, voir les pages 9 à 10.

Mesures mises en œuvre

Nous voulons nous affirmer sur le marché, en tant que prestataire financier, avec des messages clairs et des produits simples. Nous poursuivons activement cet objectif, jour après jour. Soucieuse d'offrir des produits et services clairs et simples, Valiant a mis en œuvre diverses mesures qui sont

énumérées à la page 40, à la rubrique « Approches de gestion ». Dans l'intervalle, ces mesures se sont fermement établies au sein de l'entreprise.

Au cours de l'exercice sous revue 2023, nous avons par ailleurs, en tant qu'établissement membre de l'Asset Management Association Switzerland AMAS, mis en œuvre l'autorégulation libre relative à la transparence et à la publication d'informations par les fortunes collectives se référant à la durabilité. Le secteur des placements durables ne cesse de croître et il évolue en permanence. L'industrie de l'Asset Management joue un rôle essentiel dans la prise en compte de la durabilité en matière de gestion des fortunes collectives et de création de placements collectifs de capitaux. Cette autorégulation définit pour la première fois des prescriptions obligatoires applicables à l'organisation d'établissements financiers qui mettent en place et gèrent des fortunes collectives se référant à la durabilité ainsi qu'à l'obligation d'information applicable aux produits liés à la durabilité.

Mesures prévues

Pour Valiant, des produits simples et compréhensibles et d'excellents services restent des prestations de marché prioritaires. L'amélioration de la transparence et de la publication d'informations est un processus permanent qui est déterminant pour garantir et renforcer durablement la confiance dans Valiant. Nous voulons à l'avenir également nous montrer à la hauteur de cette ambition. En tant que membre de l'Association suisse des banquiers, nous nous impliquons dans les différentes instances, par exemple en ce qui concerne le développement des autorégulations existantes. Le but est notamment d'accroître la transparence des caractéristiques durables des produits et services financiers vis-à-vis de la clientèle et de diminuer encore le risque d'écoblanchiment. Ainsi, au 1^{er} septembre 2024, les directives révisées pour les prestataires financiers concernant l'intégration des préférences ESG et des risques ESG, ainsi que pour la prévention de l'écoblanchiment dans le conseil en placement et la gestion de fortune, sont entrées en vigueur. Le point de vue du Conseil fédéral concernant la prévention de l'écoblanchiment dans le secteur financier a également été intégré. Dès l'exercice 2024, nous avons commencé les travaux nécessaires

et mettrons en œuvre les directives ajustées de l'Association des Banquiers Suisses pendant les périodes de transition définies. Il en va de même pour l'actualisation de l'auto-régulation de l'Asset Management Association Switzerland (AMAS) relative à la transparence et à la publication d'informations par les fortunes collectives se référant à la durabilité. Ces nouvelles réglementations sont également entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2024 et seront mises en œuvre dans le respect des périodes de transition.

Conclusions

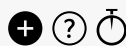
Nous misons sur l'intelligibilité et la transparence en échangeant régulièrement avec nos différentes parties prenantes. De même, nous établissons un reporting compréhensible, publions des documents pertinents et proposons des produits financiers clairs et simples. Dans l'exercice de notre activité commerciale, nous tenons compte des besoins et des exigences de nos parties prenantes. Dans ce contexte, l'instauration au sein de notre entreprise d'une communication externe et interne ouverte que nous renforçons et développons en permanence par le biais de différentes mesures a fait ses preuves.

Relations clientèle

Approches de gestion

Le bon suivi des relations pratiqué par Valiant est à la fois un élément important de notre positionnement sur le marché et l'un des atouts de Valiant. Notre priorité est de bâtir des relations clientèle sur le long terme en offrant des conseils compétents, complets et personnalisés systématiquement orientés en fonction des besoins individuels de notre clientèle. Dans le même temps, nous proposons des solutions sur mesure avec nos spécialistes ou, si nécessaire, des partenaires externes pour les besoins spécifiques. Nous mettons ainsi au premier plan le souhait de notre clientèle de bénéficier d'un conseil neutre et indépendant. Nous nous assurons en outre, lors de l'octroi de crédits, que nos clientes et clients ne sont pas exposés à des risques financiers inconsidérés. Valiant procède régulièrement à des enquêtes de satisfaction auprès de sa clientèle afin d'améliorer constamment ses relations avec elle.

Impacts



Valiant attache une grande importance à un conseil personnalisé et adapté aux besoins afin d'encourager des relations clientèle qui s'inscrivent dans la durée, positives et basées sur la confiance. Cette stratégie ne contribue pas seulement à la stabilité des relations clientèle ; elle exerce également une influence positive sur la satisfaction des clientes et clients, sur le bien-être des collaboratrices et collaborateurs et sur le succès des actionnaires.

Manière de procéder : augmenter



Le fait de ne pas conseiller ou informer la clientèle de manière appropriée peut mettre à mal les relations clientèle et avoir également des répercussions négatives sur le succès économique de Valiant.

Manière de procéder : réduire

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs

› Activité à l'origine de l'impact

Prendre pleinement en compte les besoins de notre clientèle dans le cadre de l'activité commerciale de Valiant, notamment lors de la vente de produits bancaires, est essentiel pour bâtir des relations clientèle sur le long terme.

Objectifs

Nous garantissons à notre clientèle un conseil transparent et orienté client constamment adapté à ses besoins et priorités. Nous tenons notre engagement d'assurer en permanence et à un niveau très élevé le suivi et le renforcement de notre relation clientèle.

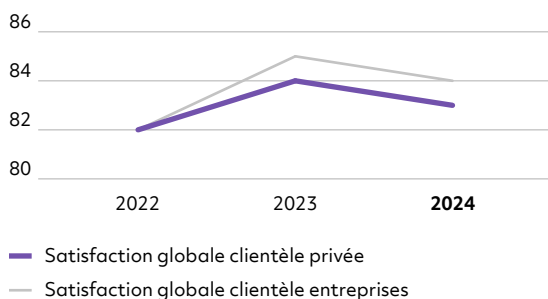
Chiffres-clés

› Satisfaction de la clientèle

La satisfaction de notre clientèle privée et entreprises est mesurée au moyen de sondages réguliers, et d'éventuelles mesures d'optimisation sont définies. Au cours de l'année sous revue, l'enquête systématique réalisée sur mandat de Valiant par un institut indépendant de sondage d'opinion a eu lieu pour la huitième fois pour la clientèle privée et pour la sixième fois pour la clientèle entreprises. En plus de déterminer la satisfaction globale et le Net Promoter Score (NPS), la satisfaction à l'égard des différents aspects de notre offre a été scrutée pour les sujets suivants : produits et services, Online-Banking, site Internet, conseils personnels, contact téléphonique et traitement des plaintes. Les chiffres pour toutes les catégories de clientèle sont restés pratiquement identiques pour la plupart des aspects partiels. La note la plus élevée est toujours attribuée au conseil personnel, réalisant un très haut niveau de satisfaction de 90 points sur une échelle de 0 à 100 dans toutes les catégories. Par rapport aux autres entreprises du secteur des services financiers, nous sommes nettement au-dessus de la moyenne et nous situons dans le peloton de tête. Ces valeurs réjouissantes confirment notre orientation clientèle cohérente et constituent en même temps un engagement à la développer et à l'améliorer.

Dans le cadre de notre vision de rendre la vie financière la plus simple possible, l'enquête de 2024 a pour la première fois mesuré la perception de Valiant en tant que « votre banque en toute simplicité ». Le résultat de 83 points sur l'ensemble des segments montre que nous sommes globalement perçus comme une banque simple, mais qu'il existe encore un potentiel d'amélioration dans le domaine de la « simplicité ». La prochaine enquête est prévue au printemps 2025.

Enquête de satisfaction auprès de notre clientèle privée et entreprises (échelle de 0-100)



› Nouveaux besoins de la clientèle

Le déplacement des besoins de la clientèle vers les canaux numériques est clairement perceptible dans l'univers des prestations financières, comme dans de nombreux autres secteurs. La pandémie de coronavirus a par ailleurs accéléré la tendance. Ce déplacement est également particulièrement marqué chez Valiant depuis quelques années. Si en 2016 encore, presque 60% de tous les contacts clientèle avaient lieu de manière physique, environ 90% ont eu lieu par voie numérique fin 2024.

Mesures mises en œuvre

› Développement de l'offre et des canaux

Beaucoup de nos clientes et clients utilisent différents canaux en parallèle, préférant un conseil personnel ou un service numérique en fonction de la situation et des besoins. Pour satisfaire à ces attentes, Valiant perfectionne tous ses canaux. Valiant a développé un nouveau concept de succursale qui combine toutes les prestations d'une succursale classique avec les technologies numériques les plus récentes. Nos clientes et clients peuvent convenir d'un rendez-vous ou, comme jusqu'à présent, passer spontanément à la succursale. Lorsqu'un conseil personnalisé n'est pas requis, nos clientes et clients ont à leur disposition une infrastructure en libre-service. Ce nouveau concept de succursale présente plusieurs avantages : horaires d'ouverture plus longs, recours rapide à des spécialistes, éventail des possibilités en libre-service et entretiens-conseil en soirée et le week-end également. La pandémie de coronavirus a montré que Valiant est bien placée en termes de numérisation et peut proposer ses services de manière simple et personnelle, même pendant des périodes exceptionnelles et dans des conditions difficiles.

Grâce à l'e-banking et à l'application Valiant, les clientes et les clients effectuent leurs transactions bancaires au moment et à l'endroit où ils le souhaitent, et ce de manière simple, sûre et gratuite (pour plus d'informations sur la protection contre la cyberfraude, voir les pages 45 à 47). Ces deux canaux numériques ont été constamment développés ces dernières années, en fonction de l'évolution des nombreux besoins de la clientèle. Ainsi, avec myValiant, un espace personnel pour les clientes et clients a été créé sur le site Internet de Valiant dès le premier trimestre 2022. myValiant offre de nombreux services tels que le changement d'adresse, la gestion des rendez-vous, le check hypothécaire et des aperçus de transactions améliorés. Le service de messagerie instantanée sécurisé intégré dans myValiant offre de multiples possibilités d'interaction efficaces. Non seulement les clientes et clients communiquent désormais de manière rapide et simple avec leurs conseillères et conseillers à la clientèle via myValiant, mais ils échangent également des documents par ce biais. Il est même possible de signer des documents directement.

La nouvelle application Valiant a été déployée au cours de l'exercice sous revue pour l'ensemble de nos clientes et clients. Elle peut être activée en quelques étapes, puis utilisée immédiatement, qu'il existe déjà, ou non, une relation clientèle. En plus des fonctions classiques dans les secteurs du financement, des paiements, de l'épargne, des placements et de la prévoyance, l'application permet également de contacter directement les conseillères et conseillers à la clientèle de Valiant ainsi que d'échanger des documents de manière sécurisée. Une série de fonctionnalités supplémentaires, telles que des outils pratiques en libre-service, la possibilité de prendre des rendez-vous directement ou des outils d'analyse complets pour les finances, les impôts et l'empreinte carbone, complètent les services proposés.

Aperçu des avantages de l'application Valiant

- Méthode de connexion sécurisée et validation rapide des ordres
- Devenir cliente ou client directement dans l'application et commencer la relation d'affaires
- En cas de questions, écrire à une conseillère ou un conseiller, échanger des documents ou prendre rendez-vous
- Payer des factures avec eBill ou scanner des QR-factures et les valider directement dans l'application Valiant
- Acheter et vendre une large gamme de titres cotés en bourse tout en gardant une vue d'ensemble de son dépôt
- Connexion rapide à l'e-banking ou à myValiant via l'application Valiant
- Analyser les dépenses avec l'assistant financier, créer des budgets et définir des objectifs d'épargne

Afin de permettre qu'encre plus d'opérations bancaires soient effectuées de façon autonome par smartphone à l'avenir, la nouvelle application est développée en permanence.

› Partenaire financier pour les PME

Les PME ainsi que les indépendantes et indépendants forment l'épine dorsale de notre économie. Valiant est depuis toujours une banque traditionnelle pour les PME, qui sont nombreuses, de même que les indépendant·e·s, parmi sa clientèle (pour plus d'informations sur les segments de clientèle, voir les pages 25–26 du rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA). Cette compréhension se reflète particulièrement dans la stratégie d'entreprise 2025-2029, où nous continuons à renforcer notre position en tant que banque pour les PME et concentrons nos efforts en conséquence. Vous trouverez de plus amples informations sur la nouvelle stratégie d'entreprise dans le rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA aux pages 23–24. Afin de consolider notre compétence de banque pour les PME, nous développons en permanence nos services de conseil à l'intention des petites et moyennes entreprises et mettons en œuvre les mesures appropriées à cet effet. Nous épaulons par ailleurs nos clientes et clients au-delà des opérations financières journalières, par exemple dans le domaine de la planification successorale.

› Planification de la succession

La pérennité des PME et des indépendantes et indépendants est d'une importance capitale pour l'économie. Dans cette optique, le plan de relève dans une entreprise est un élément très complexe, sur le plan opérationnel comme financier et représente un défi de taille pour toutes les personnes concernées. L'élaboration d'un concept successoral sur mesure exige de recourir aux compétences de spécialistes.

C'est pourquoi nous avons développé une nouvelle offre complète avec le centre de compétences en matière de succession d'entreprise. Notre objectif est d'accompagner un transfert ou une reprise d'entreprise de A à Z. Nous accompagnons notre clientèle dans la planification et la mise en œuvre de ses plans de relève. Nous considérons que l'approche globale constitue un avantage pour notre clientèle. Nous pilotons ainsi l'entreprise vers un avenir fructueux et durable, pour le bien de notre clientèle entreprises, des collaboratrices et collaborateurs de ladite entreprise, et de notre économie.

Mesures prévues

Pour nous, une information transparente, ouverte et orientée en fonction des besoins de notre clientèle fait partie intégrante d'un conseil de bonne qualité, fiable et crédible. Nous les informons sur les risques et opportunités de nos produits financiers et développons en permanence notre gamme de produits et services tout comme nos canaux d'interaction. Afin d'être à l'avenir également en phase avec l'évolution des attentes et des besoins de notre clientèle, nous vérifions notre offre en permanence et mettons en œuvre de nouvelles mesures.

Conclusions

Nous fournissons à notre clientèle un conseil complet. Notre clientèle apprécie beaucoup notre conseil simple fourni à travers différents canaux, ce qui nous prouve que nous avons emprunté le bon chemin et que nous faisons usage des possibilités techniques conformément aux besoins de notre clientèle. Nous suivons en permanence les évolutions techniques et évaluons dans quelle mesure celles-ci sont susceptibles de fournir à notre clientèle un service optimal.

Protection des données, sphère privée et cybersécurité

Approches de gestion

Les objectifs de protection en matière de sécurité de l'information – confidentialité, intégrité et disponibilité – sont prioritaires pour Valiant. La confidentialité et le respect de la vie privée sont essentiels pour l'activité commerciale de Valiant. Afin de garantir que les données de sa clientèle continuent d'être protégées à l'avenir, Valiant adapte et optimise continuellement ses processus d'affaires.

L'utilisation des médias électroniques ainsi que des données de la banque et de la clientèle par nos collaboratrices et collaborateurs fait l'objet de différentes directives internes, et a lieu dans le respect des prescriptions légales en matière de secret bancaire, de protection des données et d'archivage, notamment. Le basculement croissant des services financiers vers le numérique entraîne de nouvelles exigences en termes de protection des données clientèle et bancaires. Valiant participe activement à divers comités et groupes d'intérêts afin d'anticiper les nouvelles activités criminelles et de les combattre de manière ciblée. Avec Swisscom comme opérateur de notre système bancaire central, Valiant est épaulée par un partenaire professionnel expérimenté. Dans le cadre de l'audit prudentiel de base, l'organe de révision a entre autres examiné les secteurs informatique et l'externalisation de domaines et processus d'activité.

Avec l'avancée de la numérisation, l'éventail des activités illégales ne cesse d'augmenter sur Internet comme dans le secteur financier. Afin de mettre notre clientèle autant que possible à l'abri des cyberfraudes, nous avons pris différentes mesures. Nous la mettons ainsi en garde contre de possibles dangers. Notre site Internet propose des informations sur la sécurité sur Internet, des recommandations générales pour une utilisation sûre d'Internet ainsi qu'une offre de cours sur l'utilisation sécurisée de l'e-banking. Outre ces mesures proactives, nous recourons à des systèmes intelligents pour surveiller les transactions de paiement inhabituelles ou suspectes. En cas de soupçon

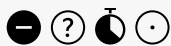
de fraude, nous bloquons les paiements et nous nous renseignons personnellement auprès de nos clientes et clients afin de nous assurer que tout est en ordre.

Impacts



Valiant s'engage de manière proactive à détecter tôt les activités criminelles, à les combattre efficacement et à garantir ainsi la protection des données, la sécurité des données ainsi que la protection de la sphère privée et contre la cybercriminalité. Cela renforce de manière durable la confiance des différentes parties prenantes dans la banque.

Manière de procéder : mettre en œuvre



En cas de comportement abusif dans le traitement des données clientèle et bancaires ou de failles de sécurité, des données confidentielles peuvent tomber entre de mauvaises mains ou être rendues publiques.

Manière de procéder : réduire

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG, entreprises partenaires

› Activité à l'origine de l'impact

Le basculement croissant des services financiers, des processus et des relations d'affaires vers le numérique entraîne de nouvelles exigences en termes de protection des données clientèle, bancaires et d'affaires.

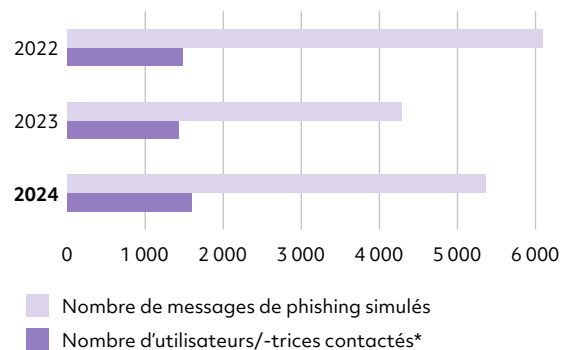
Objectifs

La confidentialité et le respect de la vie privée sont essentiels pour notre activité commerciale. Nous faisons tout notre possible pour que nos clientes et clients puissent s'en remettre pleinement à nous, en sachant que leurs biens patrimoniaux et leur sphère privée bénéficient de la confidentialité requise.

Chiffres-clés

Valiant organise régulièrement des campagnes de sensibilisation au phishing dans le but de mettre en place et de renforcer une protection efficace contre les cyberattaques et de protéger les données sensibles. Nos collaboratrices et collaborateurs reçoivent à cet effet des messages d'hameçonnage simulés dans le but de les sensibiliser et de les former à reconnaître encore plus rapidement et aisément des e-mails frauduleux et à réagir ensuite correctement.

Phishing dans le cadre de la campagne de sensibilisation



* Les collaboratrices et collaborateurs reçoivent parfois plusieurs messages

Mesures mises en œuvre

› Cybersécurité

Avec l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024 de la nouvelle circulaire FINMA 2023/1 «Risques et résilience opérationnels – banques», Valiant a mis en œuvre différents développements dans le domaine du Business Continuity Management. Ces mesures renforcent la résilience de la banque dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication, ainsi

que du traitement des données critiques et des cyberrisques. Dans le but de renforcer la résilience de la banque en matière de technologies de l'information et de la communication, ainsi que de traitement des données critiques et des cyberrisques. L'une de ces mesures consiste notamment à développer des ressources en personnel dans le domaine de la sécurité informatique. Par ailleurs, Valiant met à la disposition des ses clientes et clients une série de six vidéos en ligne consacrées à la sécurité sur Internet et à la protection contre la fraude afin de les sensibiliser aux cyberrisques et aux risques liés à la protection des données, et de leur fournir des pistes pour s'en protéger plus efficacement. Cette série se trouve sur le site Internet de Valiant, à la rubrique « Vidéos », et est mise gratuitement à la disposition de nos clientes et clients, mais également du grand public.

› Sensibilisation du personnel

Le personnel de Valiant est régulièrement sensibilisé et formé en matière de sécurité Internet et de protection des données. Valiant a conçu divers modules de formation que l'ensemble du personnel ou certains groupes spécifiques doivent suivre en ligne ou en présentiel. Au cours de l'exercice sous revue, une attention particulière a été portée à la protection des données, à la sécurité de l'information et aux défis spécifiques du travail mobile. Ce module vise à aider les collaboratrices et collaborateurs à identifier les risques dans leur travail quotidien et à leur donner des instructions utiles pour agir correctement.

› Pirates éthiques et tests d'intrusion

Afin de protéger nos données et nos systèmes contre les activités illégales, Valiant travaille avec des pirates dits éthiques. Ces personnes sont des expertes ou des experts en sécurité informatique qui, sur mandat de Valiant, tentent de s'introduire dans notre environnement informatique comme le ferait un pirate criminel, pour détecter d'éventuelles vulnérabilités en matière de sécurité. Les erreurs ou les lacunes constatées par les pirates éthiques sont documentées et utilisées pour développer des mesures de sécurité supplémentaires dans l'environnement système informatique. Ces tests de sécurité interproduits et interservices sont très proches d'une attaque de pirates et

diffèrent uniquement en ce qu'ils permettent de corriger d'éventuelles vulnérabilités avant qu'elles soient exploitées par des criminels.

Valiant vérifie régulièrement la sécurité de ses systèmes ainsi que l'efficacité de ses mesures de réponse aux cyberattaques. À cet effet, des tests d'intrusion ciblés et des simulations d'attaques réalistes sont menés afin d'identifier et de corriger les éventuelles vulnérabilités. Ces mesures contribuent à constamment renforcer la résilience de la banque face aux menaces cybernétiques.

Mesures prévues

Valiant prévoit des mesures pour accroître la maturité en sécurité. Elle entend étoffer les exigences en matière de sécurité afin de renforcer sa résilience technologique. Par ailleurs, le suivi de la sécurité est optimisé grâce à une corrélation plus efficace, et les dispositifs de détection précoce ainsi que de prévention des fuites de données sensibles sont renforcés. Les collaboratrices et collaborateurs sont davantage sensibilisés par des formations approfondies et l'introduction de « Security Champions » dans les secteurs clés. Valiant renforce également la sensibilisation de sa clientèle aux menaces du cyberspace et aux risques liés à l'ingénierie sociale, afin d'améliorer leur protection et leur sécurité.

Conclusions

De nos jours, on n'est jamais assez prudent en matière de protection des données, de sphère privée et de cybersécurité. Raison pour laquelle Valiant met en œuvre de nombreuses mesures dans ce domaine, sensibilise ses parties prenantes en conséquence et fait en sorte que le traitement responsable des données soit profondément ancré dans toute l'entreprise. Des audits réguliers des systèmes de l'entreprise pour détecter d'éventuelles failles de sécurité garantissent une optimisation continue et renforcent ainsi activement l'efficacité des mécanismes de protection des données.

Durabilité des produits et services

Dans nos produits et services, nous prenons en compte les aspects liés à la durabilité, et nous les développons de manière ciblée et en fonction des besoins sur l'ensemble de notre gamme de prestations. Nous connaissons et gérons les risques liés à la durabilité en ce qui concerne les produits et les services et nous utilisons les opportunités de durabilité pour des développements ponctuels sur le marché et pour générer des revenus. Nous réfléchissons régulièrement à nos offres du point de vue de la durabilité et intégrons systématiquement des considérations de durabilité dans leur développement.

Durabilité des financements

Approches de gestion

Grâce à son ancrage régional de longue date, Valiant connaît ses clientes et ses clients. Elle est ainsi déjà en mesure d'évaluer avec justesse le respect de critères écologiques ou sociaux dans le cadre des engagements de crédit. Afin de rendre les méthodes d'octroi de crédit plus contraignantes et d'intégrer le principe de gestion durable, auquel nous croyons, le conseil d'administration a édicté des critères d'exclusion dans les opérations de financement en 2019. Valiant évalue les financements de projets pour la clientèle entreprises à l'aune de thèmes sociaux et environnementaux controversés. Si des normes ne sont pas respectées, l'affaire est rejetée. Il s'agit en particulier des critères d'exclusion suivants :

- projets sans traçabilité des flux de financement
- financement direct de projets dans les secteurs de l'énergie nucléaire, du lignite et du charbon
- financement de projets en vue de la fabrication d'armes militaires complètes

- financement de projets aux retombées sociales négatives, en particulier en cas de violation des droits de l'homme
- financements de projets dans l'agriculture et la sylviculture non durables, dans la pêche et la pisciculture non durables ou dans l'expérimentation animale

Les critères définis sont appliqués dans toutes les nouvelles opérations. Les conseillères et conseillers à la clientèle sont sensibilisés et formés en conséquence au moyen des supports de conduite et d'une documentation spécifique.

Impacts



Les financements de Valiant ont une influence sur divers aspects sociaux et environnementaux, tels que les différentes communautés, les émissions de gaz à effet de serre, la pollution atmosphérique, la biodiversité ainsi que l'utilisation de l'énergie, de l'eau, des ressources agricoles et des autres ressources. Grâce à l'utilisation de critères d'exclusion et de mesures ciblées, il est possible de réduire les conséquences négatives des financements.

Manière de procéder : mettre en œuvre et augmenter



Malgré les critères d'exclusion et d'autres mesures ciblées, les financements par Valiant peuvent avoir des effets négatifs sur les aspects environnementaux et sociaux.

Manière de procéder : réduire et accepter

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG

› Activité à l'origine de l'impact

Dans le cadre des financements comme l'octroi de crédits, l'activité commerciale de Valiant peut avoir une forte incidence sur l'économie, l'environnement et la société.

Objectifs

Afin d'assumer encore mieux notre responsabilité entrepreneuriale et d'intégrer encore davantage la durabilité dans notre cœur de métier, nous voulons d'une part tenir compte des différents aspects environnementaux également lors de l'octroi de crédits, des estimations immobilières et de l'examen des risques des financements, et d'autre part, sensibiliser nos clientes et clients aux questions de durabilité lors de la fourniture de conseils en matière de crédit et de l'octroi de crédits. À cet effet, nous formons nos conseillères et conseillers à la clientèle de manière appropriée.

Chiffres-clés

Les chiffres-clés en matière de «durabilité des financements» se concentrent actuellement en particulier sur les domaines des émissions de gaz à effet de serre et de l'énergie. Ils sont par conséquent présentés à la page 56, au chapitre Émissions de gaz à effet de serre et énergie liées aux produits. Notre objectif, afin de renforcer encore notre engagement dans ce domaine, est de développer à moyen terme encore d'autres chiffres-clés spécifiques.

Mesures mises en œuvre

Afin de rendre plus durable notre cœur de métier, les opérations de financement, nous avons mis en œuvre diverses mesures. Nous voulons notamment augmenter l'efficacité énergétique lors de la rénovation et de la construction de logements en propriété à usage personnel et accroître notre transparence concernant les émissions de CO₂ liées à un financement. Comme ces mesures concernent spécifiquement les aspects environnementaux que sont l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, elles sont traitées dans le chapitre «Émissions de gaz à effet de serre et énergie liées aux produits» à la rubrique «Mesures mises en œuvre», aux pages 57–58.

Mesures prévues

Outre les mesures mises en œuvre, Valiant a prévu d'autres mesures de réduction des émissions générées par les financements, et elle entend ce faisant fournir une contribution importante pour rendre ses financements toujours plus durables. Ces mesures se concentrent sur les aspects environnementaux que sont l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, et elles sont par conséquent expliquées plus en détail au chapitre «Émissions de gaz à effet de serre et énergie liées aux produits» sous «Mesures mises en œuvre», à la page 58. Vous trouverez de plus amples informations sur les mesures prévues dans le plan de transition (feuille de route net zéro) de Valiant dans le reporting climatique aux pages 85–113 de ce rapport.

Conclusions

En matière de financement des projets pour la clientèle entreprises, les critères d'exclusion jouent un rôle essentiel dans la prise en compte des différents aspects liés à la durabilité dans les opérations de financement, et ils se reflètent dans les divers processus d'affaires. Nous pouvons ainsi ancrer encore plus fortement l'importance de la durabilité dans notre culture d'entreprise, et l'aborder et la concrétiser toujours davantage à l'occasion des entretiens-conseil avec notre clientèle.

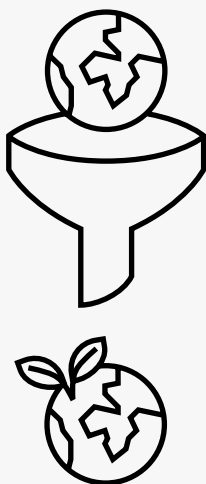
Durabilité des placements

Approches de gestion

De plus en plus de clientes et clients souhaitent que leurs placements dégagent non seulement un rendement satisfaisant, mais qu'ils soient également en accord avec le développement durable de l'économie, de la société et de l'environnement. Valiant soutient ces efforts et a contribué à répondre aux besoins croissants de notre clientèle en matière de placements durables. Outre ses propres fonds de placement et mandats de gestion de fortune, Valiant propose sur ses listes de recommandations d'autres opportunités d'investissement permettant de répondre aux préférences ESG et aux besoins individuels de ses clientes et clients. Pour les fonds de placement et les mandats de gestion de fortune durables, Valiant établit des rapports de durabilité qui offrent une vue d'ensemble transparente sur le niveau de durabilité du patrimoine géré.

En 2021, le comité de direction a édicté des directives de placement en matière de durabilité qui constituent la base des activités de placement. Ces directives ont été entièrement révisées en 2024. Elles s'appliquent à tous les nouveaux produits et services durables dans les activités de placement et constituent la base de la préférence ESG la plus élevée (« très important ») chez Valiant. Les directives de placement de Valiant en matière de durabilité, qui sont publiées sur son site Internet, constituent ainsi la base d'une orientation à long terme et responsable du secteur des placements de la banque. Sur la base des directives de placement en matière de durabilité, Valiant a défini quatre objectifs de durabilité pour la gestion de ses propres solutions d'investissement durables. Ces objectifs sont poursuivis à l'aide des approches de durabilité¹ « exclusion », « best in class » et « placements thématiques » ainsi que de critères ESG spécifiques. Pour leur mise en œuvre, Valiant utilise des concepts d'évaluation ESG, des données ESG, des scores ESG et des notations ESG du prestataire renommé MSCI ESG Research LLC.

Processus de filtrage



Les critères ESG complètent systématiquement l'analyse financière pure.

Univers initial

Titres monde

Filtres

- Notation ESG élevée
- Exclusion de pratiques, de produits et de prestations controversés
- Compatible avec certains objectifs de développement durable de l'ONU ou avec l'Accord de Paris sur le climat
- Accent mis sur la protection du climat

Univers de placement durable

Les titres respectent nos valeurs et sont, de notre point de vue, considérés comme durables.

¹ Approches de durabilité définies conformément à l'autorégulation sur la transparence et la divulgation des placements collectifs avec une dimension durable (version 2.0) de l'AMAS, en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2024.

Objectif de durabilité pour la gestion des solutions de placement propres

Directive de placement	Objectif de durabilité	Approches de durabilité	Critères ESG
Résultats de placement conformes au marché	Réduire, respectivement augmenter les opportunités et les risques financiers en lien avec les facteurs ESG	Exclusions et Best in Class	Exclusion des titres dont les émetteurs sont directement impliqués dans des controverses ESG graves Respect d'une note minimale élevée, qui évalue les opportunités et les risques financiers ESG des titres
Normes internationales et nationales et Placement responsable	Respect des normes mondiales et des valeurs limites pour les secteurs d'activité controversés	Exclusions	Exclusion en cas de sanctions ou de violations des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP), du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), des lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales (OCDE) et des normes fondamentales du travail de l'Organisation internationale du travail (OIT). Aucune participation à la production ou à la distribution d'armes controversées et internationalement interdites Respect des valeurs limites basées sur le chiffre d'affaires pour les secteurs d'activité controversés (armements conventionnels, énergie fossile, énergie nucléaire, tabac, divertissement pour adultes, jeux d'argent et génétique)
Placement aligné sur les objectifs d'impact	Compatibilité avec l'Accord de Paris sur le climat ou Compatibilité avec l'un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies suivants : 7 (Énergie propre et d'un coût abordable), 9 (Industrie, innovation et infrastructure), 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), 14 (Vie aquatique) ou 15 (Vie terrestre) et Pas d'incompatibilité avec les objectifs de développement durable des Nations Unies 4 (Éducation de qualité), 5 (Égalité entre les sexes) et 8 (Travail décent et croissance économique)	Exclusions et Best in Class et Placements thématiques	Augmentation implicite de la température <= 2 °C ou Effet positif des produits/services ou des activités opérationnelles des entreprises ou des gouvernements sur les objectifs de développement durable mentionnés de l'ONU et Aucun impact négatif majeur des produits/services ou des activités opérationnelles des entreprises ou des gouvernements sur les objectifs de développement durable mentionnés de l'ONU

Impacts



Les financements de Valiant ont une influence sur divers aspects sociaux et environnementaux, tels que les différentes communautés, les émissions de gaz à effet de serre, la pollution atmosphérique, la biodiversité ainsi que l'utilisation de l'énergie, de l'eau, des ressources agricoles et des autres ressources. Grâce à l'application de la méthodologie en matière de durabilité de Valiant aux placements et à des mesures ciblées, il est possible de réduire les impacts sociaux et environnementaux négatifs des placements.

Manière de procéder : mettre en œuvre et augmenter



Malgré l'application de la méthodologie en matière de durabilité de Valiant aux placements et à d'autres mesures ciblées, ces placements sélectionnés avec soin peuvent avoir pour nos clientes et clients des effets négatifs sur d'autres aspects sociaux et environnementaux qui n'ont pas été pris en compte.

Manière de procéder : réduire et accepter

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG

› Activité à l'origine de l'impact

Dans le cadre des placements, l'activité commerciale de Valiant peut avoir une forte incidence sur l'économie, l'environnement et la société.

Objectifs

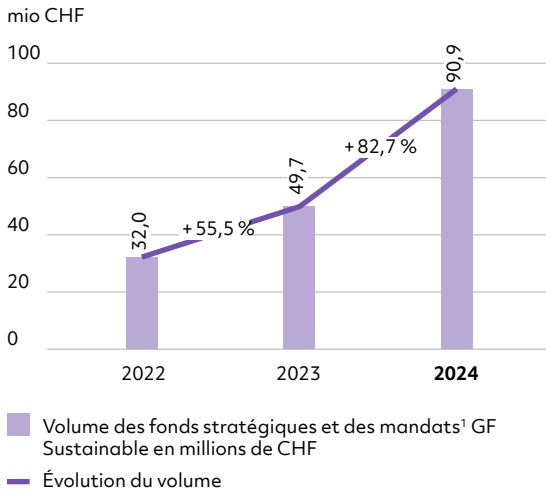
Au-delà de notre offre de produits et de solutions de placement durables, nous poursuivons l'objectif de développer en permanence la durabilité dans l'ensemble de nos activités de placement. Nous utilisons parfois des critères ESG pour l'analyse et la sélection des titres, ainsi que pour l'évaluation de nos produits de placement. L'intégration ponctuelle de ces critères ESG nous aide à développer, évaluer et gérer nos produits de placement au regard des aspects ESG et à prendre ainsi de meilleures décisions de placement à long terme pour et avec notre clientèle. Ces mesures se reflètent dans nos produits de placement. Ainsi, nous avons défini comme exigence obligatoire interne le respect de la note ESG minimale « A » de MSCI, un fournisseur spécialisé bien établi sur le marché, pour tous nos fonds de placement. Comme l'année précédente, au cours de l'exercice sous revue, nous nous sommes assurés la note minimale « A » pour les produits de placement susmentionnés et l'avons même dépassée pour plusieurs fonds.

Notre exigence interne obligatoire : une note ESG minimale « A » de MSCI¹

Fonds	Notation MSCI ESG
Swiss Equities SPI Index Plus	AA
Swiss Equities Small & Mid Cap	AA
Swiss Equities Dividend	AA
Europe Equities	AA
North America Equities	A
Swiss Franc High Grade Bond	AA
Swiss Franc Corporate Bond	AA
Helvétique Conservative	AA
Helvétique Balanced	AA
Helvétique Dynamic	AA
Helvétique Capital Gain	AA
Sustainable Conservative	AA
Sustainable Balanced	AA
Sustainable Dynamic	AA
Sustainable Capital Gain	AA
Classique Conservative	A
Classique Balanced	A
Classique Dynamic	A

¹ Tous les indicateurs de l'année 2024 dans le présent tableau ont été vérifiés par PwC.

Derniers de la file : CCC, B Moyenne : BB, B, A En tête de file : AA, AAA Valeurs au 31.12.2024

Chiffres-clés**Évolution des volumes de fonds stratégiques et de mandats de gestion de fortune Sustainable en millions de CHF**

¹ Mandats de gestion de fortune Sustainable proposés à partir de 2024

Mesures mises en œuvre**› Préférences ESG dans le conseil en placement**

Valiant intègre de plus en plus les critères de durabilité dans son conseil en placement et sa gestion de fortune. Les préférences ESG comprennent les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance, qui complètent ainsi les critères classiques tels que le rendement, la liquidité et la sécurité. Depuis le 1^{er} janvier 2024, Valiant utilise systématiquement un modèle de préférences à trois niveaux, avec un choix de trois degrés de préférence ESG : importance élevée, importance moyenne et importance faible. En exprimant leur préférence, nos clientes et clients déterminent dans quelle mesure, en sus de leurs objectifs financiers, ils désirent intégrer les facteurs ESG et les objectifs de développement durable dans leurs placements. Les solutions de placement conventionnelles et ESG peuvent présenter des profils de risque et de rendement différents. L'adaptation de l'univers de placement disponible en fonction de la préférence ESG peut avoir un impact tant positif que négatif sur le rendement et le risque.

Modèle de préférence ESG pour les activités de placement

Préférence ESG	Les critères ESG sont un filtre obligatoire dans le choix des placements en matière de gestion de fortune et de conseil en placement	Intention des placements
Importance élevée	<p>Sélection active de placements qui tiennent compte des approches de durabilité « exclusion », « best in class » et « placements thématiques »</p> <p>Outre la notation minimale ESG « A » de MSCI, Valiant applique un grand nombre d'autres critères ESG pour la préférence ESG « importance élevée ». En font notamment partie :</p> <ul style="list-style-type: none"> – des données climatiques – des pratiques commerciales et des produits controversés – des données concernant la conformité avec les objectifs de développement durable 	<p>Réduire, respectivement augmenter les risques et les opportunités en lien avec les facteurs ESG</p> <p>Respect des valeurs : exclure les placements dans les domaines d'activité qui ne correspondent pas aux normes internationales ou aux conceptions de Valiant en matière de durabilité</p> <p>Compatibilité avec les objectifs de durabilité : impact des activités de l'entreprise sur la société et l'environnement Par exemple impacts de l'émetteur de placements sur des objectifs de développement durable spécifiques de l'ONU et les objectifs climatiques de Paris</p> <p>Du point de vue de Valiant, ces placements sont considérés comme durables.</p>
Importance moyenne	Notation minimale ESG « BBB » de MSCI (selon la méthodologie de notation ESG de MSCI*, notations de AAA à CCC)	<p>Réduire, respectivement augmenter les risques et les opportunités en lien avec les facteurs ESG</p> <p>Ces placements respectent les critères ESG, mais ils ne sont toutefois pas explicitement considérés comme des placements durables.</p>
Importance faible	Pas de prise en compte des critères ESG	Rendement et risque des placements traditionnels

* Si pour certains instruments de placement, il n'y a pas de données ESG de MSCI ESG Research LLC (fournisseur de données ESG) disponibles ou que celles-ci sont lacunaires, Valiant peut dans le cadre d'une analyse ESG approfondie procéder au classement dans une préférence ESG.

Source des données : Valiant a recours à MSCI ESG Research pour la procédure de sélection, le monitoring et la justification des critères ESG dans le dialogue avec la clientèle. Ces données évaluent les instruments d'investissement dans les différentes dimensions ESG.

Pour que nos clientes et clients puissent être conseillés de manière ciblée et compétente en ce qui concerne les préférences ESG, les conseillères et conseillers à la clientèle de Valiant se sont formés de manière approfondie à l'aide de deux modules développés spécifiquement à cet effet, le module Bases en matière de durabilité et le module Placements durables.

› Fonds de placement axés sur la durabilité

Sur la base des directives de placement ESG, Valiant a lancé ses propres fonds stratégiques durables en 2021, avec les profils de risque Conservateur, Équilibré et Dynamique. En décembre 2022 est venu s'ajouter le nouveau profil de risque Orienté plus-value. Avec leur politique de placement durable, les fonds investissent dans des organisations évaluées positivement en ce qui concerne les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Ils excluent autant que possible les modèles d'affaires critiques sur le plan ESG et sont compatibles avec les objectifs de durabilité établis tels que l'accord de Paris sur le climat ou certains objectifs de développement durable de l'ONU. Nos clientes et clients investissent ainsi principalement dans des organisations et des institutions qui tiennent compte des facteurs environnementaux et sociaux de manière responsable, et qui fournissent même parfois, par le biais de leurs activités opérationnelles et de leurs services et produits, une contribution positive aux objectifs de développement durable établis. Les fonds de placement peuvent être souscrits dans des dépôts avec service de conseil, comme solution Fondsinvest ainsi que dans la prévoyance.

› Fonds en actions

Valiant fait exercer les droits de vote de ses fonds en actions par la direction de fonds Lombard Odier. Lombard Odier exerce ces droits de vote sur la base de ses Corporate Governance Principles (principes de gouvernance d'entreprise) et de ses Proxy Voting Guidelines (directives de vote par procuration). Les directives de vote par procuration de Lombard Odier reposent sur son plan de transition vers une économie CLIC® et servent les deux principaux objectifs de son Stewardship (programme d'actionnariat actif) :

- a) Promouvoir l'alignement sur la transition vers la durabilité
- b) Promouvoir des rendements durables

Ainsi, des critères de durabilité sont systématiquement appliqués dans l'exercice des droits de vote des fonds en actions de Valiant. Les résultats des votes peuvent être consultés sur le Proxy Voting Dashboard (tableau de bord du vote par procuration) (sélectionner « LOAM Switzerland » pour les fonds en actions de Valiant investis en actions suisses et « LOF (Europe) » pour les fonds en actions de Valiant investis en actions étrangères).

› Mandat de gestion de fortune Sustainable

En décembre 2023, Valiant a complété son offre en matière de gestion de fortune avec une ligne de mandat Sustainable. Tout comme les fonds de placement axés sur la durabilité, la stratégie de placement Sustainable s'oriente en fonction de l'approche de durabilité de Valiant. Valiant offre le mandat de gestion de fortune Sustainable avec les profils de risque Conservateur, Équilibré, Dynamique et Orienté plus-value.

› Mandats individuels durables de gestion de fortune

La clientèle institutionnelle, comme les caisses de pension, mais également la clientèle privée, formulent des exigences de plus en plus élevées concernant leurs placements, y compris en ce qui concerne les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Afin de répondre de manière ciblée à ces besoins individuels, Valiant, en matière de conseil en placement, se base sur des portefeuilles modèles durables. Ces portefeuilles peuvent être repris ou adaptés individuellement en adéquation avec les préférences de la clientèle en matière d'ESG.

Mesures prévues

En introduisant des préférences ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune, nous thématisons pour la première fois de manière systématique les facteurs ESG et les objectifs de développement durable en matière de conseil en placement. Nous voulons utiliser les retours de nos clientes et clients, tout comme ceux de nos conseillères et conseillers à la clientèle, pour procéder à des optimisations ponctuelles ainsi que pour améliorer et développer de manière appropriée nos compétences, notre conseil et notre offre en la matière. Suite à l'offensive de formation généralisée de l'exercice 2023, nous prévoyons par exemple des séquences de formation continue régulières et

ciblées dans les modules Bases en matière de durabilité et Placements durables. De plus, nous mettons continuellement en œuvre des améliorations dans les processus de distribution et le soutien technique apporté à nos conseillères et conseillers à la clientèle. Les documents de vente sont en cours de révision afin de mieux communiquer les aspects de durabilité à nos clientes et clients. Pour les fonds de placement durables et les mandats de gestion de fortune, nous établissons des rapports de durabilité qui offrent une vue d'ensemble transparente du niveau de durabilité du patrimoine géré. Par ailleurs, nous examinons l'intégration accrue des facteurs ESG pour l'ensemble du patrimoine géré de manière discrétionnaire par Valiant.

Vous trouverez de plus amples informations sur les mesures prévues dans le plan de transition (feuille de route net zéro) de Valiant dans le reporting climatique aux pages 85–113 de ce rapport.

Conclusions

Grâce aux avancées de l'année dernière vers l'intégration des facteurs ESG et des objectifs de développement durable en matière de placements, nous avons développé des offres que nous pouvons adapter en fonction des besoins individuels de nos clientes et clients, et qui sont en accord avec notre objectif d'imprimer une orientation durable à notre activité commerciale. Cette transformation influence non seulement nos offres mais également les processus internes à notre entreprise et le conseil de nos clientes et clients.

Émissions de gaz à effet de serre et énergie liées aux produits

Approches de gestion

Les aspects environnementaux tels que l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre font partie intégrante des différents produits, de l'octroi de crédits, des estimations immobilières et de l'examen des risques des financements. Les critères définissant les placements financiers à faibles émissions de carbone sont progressivement développés, et leur transparence est en constante amélioration.

Les normes existantes, les exigences réglementaires et des résultats de recherche largement reconnus et diversifiés dans ces domaines permettent à Valiant de définir plus aisément des objectifs adéquats et de mettre en œuvre des mesures concernant ses produits et services. Dans les domaines environnementaux de la pollution atmosphérique, de la biodiversité ainsi que de l'utilisation des terres et des ressources, le contexte est en particulier différent. Dans ces domaines, il manque encore des normes bien établies, des exigences réglementaires claires ou des approches suffisamment matures sur le marché. Valiant abordera ces sujets dans le cadre des prochaines étapes dès que des normes claires et des solutions viables émergeront, afin de les intégrer efficacement à la stratégie existante.

Impacts



Grâce à la prise en compte de l'efficacité énergétique et des émissions de gaz à effet de serre dans les produits financiers de Valiant, notre banque soutient de manière ciblée les investissements respectueux de l'environnement. Cela peut contribuer à réduire l'impact environnemental et encourager une économie plus sensible à l'environnement.

Manière de procéder : mettre en œuvre et augmenter



Malgré la prise en compte des aspects énergétiques et relatifs aux gaz à effet de serre dans les produits financiers de Valiant, le risque existe que ceux-ci puissent avoir un impact négatif sur l'environnement.

Manière de procéder : réduire et accepter

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG

› Activité à l'origine de l'impact

Dans le cadre de ses produits financiers, l'activité commerciale de Valiant peut avoir une forte incidence sur l'économie, l'environnement et la société. Par conséquent, Valiant intègre de plus en plus des critères ESG dans ses processus de conseil ainsi que dans les produits et services proposés, en mettant l'accent sur l'efficacité énergétique et les émissions de gaz à effet de serre.

Opportunités et risques



La prise en compte des risques climatiques physiques et des risques de transition liés au climat dans ses stratégies de financement et de placement donne à Valiant des opportunités d'augmenter sa compétitivité tout en contribuant à la réduction des risques liés au changement climatique.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Une planification et une mise en œuvre insuffisantes d'une stratégie d'adaptation des produits et services liée au changement climatique et orientée sur le long terme entraînent pour Valiant le risque de voir des ajustements à brève échéance occasionner des coûts élevés et avoir une influence négative sur la qualité du service et la rentabilité de Valiant.

Manière de procéder : réduire, transférer et accepter

Objectifs

Avec l'intégration de critères de durabilité dans notre cœur de métier, nos activités de financement et de placement, nous nous sommes fixé pour objectif de contribuer à la réalisation des objectifs climatiques mondiaux et nationaux. Ainsi, depuis 2024, nous abordons les aspects liés à la durabilité dans les entretiens-conseil avec nos clientes et clients. En matière de financement de la propriété du logement, la priorité est donnée à l'efficacité énergétique et, ce faisant, au maintien de la valeur à long terme des bâtiments. Dans le cadre du conseil en placement, la clientèle est interrogée sur ses préférences ESG, et l'offre est harmonisée avec les préférences exprimées. Dans le cadre du reporting climatique, des objectifs ont été définis pour le portefeuille hypothécaire (immeubles d'habitation et commerciaux). Aucun objectif climatique quantitatif n'a à ce jour été fixé pour les activités de placement et le financement des entreprises. Plus d'informations sur les objectifs sont disponibles dans le reporting climatique conforme à la TCFD aux pages 85–113 ainsi que dans le plan de transition (feuille de route net zéro) aux pages 111–113.

Chiffres-clés

Afin de soutenir notre clientèle lors de rénovations et de nouvelles constructions plus efficaces sur le plan énergétique, nous accordons sur notre solution de financement, l'hypothèque environnement lilas, un rabais allant jusqu'à 0,30 % sur les taux d'intérêt des hypothèques à taux fixe. Des indicateurs sur les émissions financées des hypothèques et des crédits aux entreprises ont également été collectés dans le cadre du reporting climatique. Plus d'informations sur les indicateurs sont disponibles dans le reporting climatique conforme à la TCFD aux pages 85–113 du présent rapport de durabilité ainsi que dans le plan de transition (feuille de route net zéro) aux pages 111–113.

Hypothèque environnement lilas (disponible depuis janvier 2024)

	2024
Nombre d'opérations conclues	44
Volume total des opérations conclues en CHF	7 190 025

Mesures mises en œuvre

› Stratégie d'entreprise 2025–2029

Valiant a présenté sa nouvelle stratégie d'entreprise pour les années 2025–2029 à l'été 2024. La durabilité y a été ancrée au plus haut niveau et constitue une priorité majeure. Valiant entend renforcer son engagement en faveur de la durabilité avec l'axe stratégique « Promouvoir la durabilité » articulé autour de la gestion du CO₂. L'activité de Valiant sera alignée sur l'Accord de Paris sur le climat ainsi que sur les objectifs climatiques de la Suisse. Les rapports annuels feront état des progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs stratégiques. Vous trouverez de plus amples informations sur la nouvelle stratégie d'entreprise dans le rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA aux pages 23–24.

› Reporting climatique

En alignant son activité commerciale sur l'Accord de Paris sur le climat et sur les objectifs climatiques de la Suisse, Valiant s'engage activement dans la transition énergétique. Dans ce cadre, nous avons mesuré l'empreinte carbone de nos opérations de financement et d'une partie de nos placements conformément aux cadres en vigueur, défini des objectifs spécifiques et des trajectoires de réduction qui s'appuient sur des bases scientifiques et en avons déduit les mesures qui s'imposent. Nous en rendons compte dans notre reporting climatique conformément aux recommandations reconnues au niveau international de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) pour la première fois à l'exercice 2024. Le reporting comprend, en plus de la divulgation des émissions de CO₂ et des objectifs climatiques, les premières mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il aborde également l'évaluation et le traitement des opportunités et des risques liés au changement climatique par le comité de direction et leur surveillance par le conseil d'administration. Le reporting climatique conforme à la TCFD est présenté aux pages 85–113.

› Efficacité énergétique dans le cadre de la propriété du logement

En Suisse, les bâtiments sont responsables d'environ un quart des émissions de CO₂ et de quelque 40 % de la consommation d'énergie. Environ deux tiers des bâtiments sont encore chauffés à l'énergie fossile ou électrique. Pour atteindre les

objectifs décidés par le Conseil fédéral, plus d'un million de biens immobiliers doivent d'urgence faire l'objet d'une rénovation énergétique. Actuellement, seul 1 % environ du parc immobilier fait chaque année l'objet d'une rénovation énergétique. Comme les hypothèques comptent parmi les principaux postes à l'actif des bilans bancaires, il y a pour les prêteurs un grand potentiel d'intervention comme catalyseur de la transformation durable. Cela s'applique aussi à Valiant. Lors des entretiens-conseil portant sur le financement de maisons individuelles et de résidences secondaires, nous abordons avec notre clientèle privée notamment les questions de maintien de la valeur à long terme, d'efficacité énergétique et de besoin prévisible de rénovation des biens immobiliers à financer. Nous informons également nos clientes et clients sur les mesures d'encouragement disponibles pour la rénovation des bâtiments et nous les aiguillons vers des services spécialisés indépendants pour des conseils spécifiques. Afin de pouvoir fournir un conseil de premier ordre également en matière de maintien de la valeur à long terme et d'efficacité énergétique des biens immobiliers, les conseillères et conseillers à la clientèle de Valiant reçoivent une formation ad hoc par le biais des deux modules spécialement développés à cet effet intitulés Bases en matière de durabilité et Placements durables. De plus, un outil de travail intuitif est mis à la disposition des conseillères et des conseillers à la clientèle. Il permet d'évaluer et d'analyser l'efficacité énergétique ainsi que les besoins prévisibles de rénovation des biens immobiliers à financer, et de les présenter de manière claire et compréhensible à la clientèle.

› Solution de financement pour des constructions et des rénovations efficaces sur le plan énergétique

Pour pouvoir fournir à nos clientes et clients non seulement des conseils en matière d'efficacité énergétique de leurs biens immobiliers mais également un financement judicieux, Valiant a développé une offre correspondante qui vient compléter ses prestations de conseil : l'hypothèque environnement lilas. Pour financer des biens immobiliers qui sont déjà énergétiquement efficaces ou des rénovations qui améliorent leurs biens immobiliers au niveau de leurs émissions de CO₂, la clientèle privée peut bénéficier de conditions préférentielles attrayantes. Grâce à cette nouvelle offre,

Valiant souhaite accompagner sa clientèle sur le chemin d'une propriété du logement énergétiquement efficace et soutenir la décarbonation du parc immobilier suisse.

› **Plus de transparence grâce au calculateur d'empreinte carbone**

Valiant est l'une des premières banques suisses à avoir introduit un calculateur d'empreinte carbone au cours de l'exercice 2023. Notre clientèle privée peut ainsi obtenir rapidement et simplement un aperçu de ses émissions personnelles de CO₂. Le calculateur intègre toutes les transactions sur les comptes par Debit Mastercard® et carte de crédit, ainsi que tous les paiements y compris via eBill et TWINT, et il les convertit en une quantité d'émissions de CO₂. Le calculateur permet de voir d'un coup d'œil le niveau de l'empreinte carbone dans les différentes catégories et il fournit même à notre clientèle des conseils pour la vie quotidienne sur la façon d'influencer positivement sa contribution à l'environnement et à la durabilité. Le calculateur vous montre votre consommation de carbone sur une base mensuelle et annuelle, et vous pouvez ajouter ou retirer à votre convenance des comptes, des cartes et des personnes. Le calculateur d'empreinte carbone est une prestation gratuite de Valiant.

› **Test de compatibilité climatique de la Confédération**

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et le Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SIF) ont lancé en 2020 un vaste test de compatibilité climatique, examinant la compatibilité climatique des portefeuilles financiers. Le test de compatibilité climatique a pour but d'analyser la mesure dans laquelle des actions volontaires ont permis de progresser vers une orientation des flux financiers respectueuse du climat, ou si d'autres possibilités doivent être envisagées. Valiant a participé au test volontaire mené sous le titre PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment) en 2020, ainsi que lors des éditions suivantes en 2022 et 2024. La compatibilité climatique des actions et des obligations d'entreprises mondiales ainsi que des portefeuilles immobiliers et hypothécaires suisses a en premier lieu été mesurée. Des mesures qualitatives concernant le climat ont par ailleurs été prises en compte dans l'évaluation. Cette évaluation permet aux

différents établissements financiers de déterminer dans quelle mesure leurs investissements et produits financiers sont respectueux du climat. Les données issues du test de compatibilité climatique nous aident à gérer de manière ciblée notre évolution en matière de durabilité et de responsabilité entrepreneuriale, et à mesurer l'efficacité de nos progrès, par exemple dans les activités de placement.

Mesures prévues

Sur la base des mesures déjà mises en œuvre, nous allons approfondir les approches existantes et les intégrer progressivement dans nos activités dans le cadre de la planification de transition (feuille de route net zéro) de Valiant. Ce plan de transition sert de guide pour assurer la mise en œuvre rigoureuse de nos objectifs climatiques. Vous trouverez de plus amples informations sur les mesures prévues dans le plan de transition (feuille de route net zéro) de Valiant dans le reporting climatique aux pages 85–113 de ce rapport.

Conclusions

Pour pouvoir fournir à nos clientes et clients des conseils encore plus judicieux concernant l'efficacité énergétique de leurs biens immobiliers, nous avons absolument besoin de données de bonne qualité. Nous recevons ces données concernant l'efficacité énergétique des différents biens immobiliers par le biais d'un prestataire tiers qui a lui-même recours aux registres publics de la Confédération et des cantons. La qualité des données est variable en fonction des cantons. La Confédération et les cantons tout comme l'économie privée font en sorte que la qualité des données soit constamment améliorée. Valiant contribue elle aussi à cet objectif, en vérifiant en permanence les données correspondantes avec ses clientes et clients.

Les critères ESG complètent systématiquement l'analyse financière pure. L'accent est particulièrement mis sur la protection du climat. Les placements liés à des chiffres d'affaires élevés provenant de sources d'énergie fossiles sont autant que possible exclus.

Engagement et promotion du personnel

Nos collaboratrices et collaborateurs s'impliquent activement à travers différents canaux et participent au développement de l'entreprise. Des processus de communication et décisions rapides grâce à des hiérarchies plates favorisent le dialogue. Un contenu de travail qui a du sens, des conditions de travail flexibles et des cadres qualifiés constituent la base de l'engagement des collaboratrices et collaborateurs. Notre point fort en tant qu'employeur réside en particulier dans le fait que nous offrons à notre personnel de nombreuses possibilités de participation. Nous nous distinguons par des interactions simples et respectueuses. L'expansion de nos activités mise en œuvre dans le cadre de notre stratégie 2020–2024 fait naître des opportunités de développement personnel au sein de l'entreprise.

Modèles de travail

Approches de gestion

L'évolution des exigences de la clientèle comme des collaboratrices et collaborateurs de Valiant se reflète dans les divers modèles de temps de travail. Alors qu'il y a encore une dizaine d'années, un temps plein avec des horaires de travail fixes s'exerçait du lundi au vendredi, pendant les heures de bureau habituelles, ce modèle cède de plus en plus la place à des formules plus flexibles. Afin de parvenir à une situation mutuellement avantageuse pour le personnel et Valiant, différents modèles de travail flexibles et modernes sont utilisés.

Valiant offre à son personnel un large éventail de mesures et de possibilités pour adapter au mieux leur modèle de travail à leurs besoins individuels.

Modèles de travail flexibles**Horaires / temps de travail annualisés flexibles**

Les collaboratrices et collaborateurs de Valiant peuvent gérer eux-mêmes leur temps de travail. Les jours de compensation sont illimités.

**Achat de congés**

Les collaboratrices et collaborateurs peuvent acheter jusqu'à 20 jours de congé supplémentaires par an à des conditions avantageuses.

**Partage de poste / des responsabilités de direction**

Un poste est réparti entre deux personnes ou plus.

**Congés non rémunérés**

Il est possible de prendre des congés non rémunérés.

**Travail à temps partiel**

Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, ainsi que les cadres dirigeant-e-s, ont la possibilité de réduire leur taux d'occupation à 80%.

**Congés sabbatiques**

Les collaboratrices et collaborateurs de Valiant (à partir d'un certain échelon de fonction) peuvent bénéficier d'une période de congé rémunérée pouvant aller jusqu'à 30 jours.

**Télétravail**

Valiant permet aux collaboratrices et collaborateurs d'effectuer une partie de leur travail à domicile.

**Congés de maternité**

Les congés de maternité sont supérieurs au minimum légal, avec une durée de 16 semaines et un maintien du salaire à 100%.

**Lieux de travail flexibles**

Les collaboratrices et collaborateurs ont la possibilité de travailler de manière décentralisée depuis un autre site de Valiant.

**Carrière en arc**

Les collaboratrices et collaborateurs plus âgé-e-s peuvent, après accord, réduire leur taux d'occupation et/ou renoncer à une éventuelle fonction de direction.

Impacts

En proposant des modèles de travail et des conditions de travail flexibles, Valiant permet à ses collaboratrices et collaborateurs de mieux adapter leurs tâches professionnelles à leurs besoins individuels dans leur vie privée. Cela favorise également leur bien-être et leur santé.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Malgré des modèles et des conditions de travail flexibles, il existe un risque de surmenage et de réduction de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée chez le personnel. Cela peut entraîner des absences plus fréquentes des collaboratrices et collaborateurs.

Manière de procéder : réduire

› Parties prenantes concernées

Collaboratrices et collaborateurs

› Activité à l'origine de l'impact

Pour mener à bien les activités de Valiant, les collaboratrices et collaborateurs constituent à chaque étape un élément central de la chaîne de création de valeur. Il est donc essentiel de les protéger contre une charge excessive et un manque d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Risques et opportunités

L'ancrage de valeurs durables ainsi que l'engagement correspondant de l'entreprise permettent à Valiant d'augmenter son attractivité en tant qu'employeur. La productivité du personnel progresse par ailleurs également et les absences pour cause de maladie diminuent. Cela engendre une compétitivité et une rentabilité accrues.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Si Valiant délaisse les valeurs durables de l'entreprise, il existe un risque de perte d'attractivité en tant qu'employeur et donc de baisse de productivité et de rentabilité. Les coûts de recrutement et de formation pourraient en outre augmenter du fait d'un taux de rotation élevé et de conditions de recrutement plus difficiles.

Manière de procéder : réduire

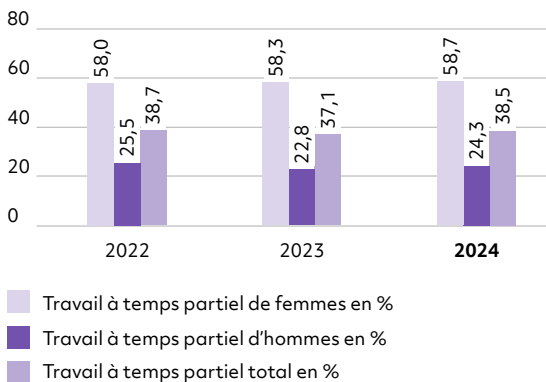
Objectifs

En tant qu'employeur progressiste, Valiant s'engage à offrir à son personnel des conditions de travail attrayantes qui facilitent la conciliation entre vie professionnelle et vie privée dans différents projets de vie. À cette fin, les collaboratrices et collaborateurs bénéficient de nombreuses possibilités de personnaliser leur travail quotidien et de l'adapter à leurs besoins personnels.

Chiffres-clés

Les chiffres présentés confirment que les différents modèles de travail flexibles et modernes sont très appréciés par les collaboratrices et collaborateurs et répondent à leurs besoins. Plus d'un tiers de nos collaboratrices et collaborateurs travaillent ainsi à temps partiel.

Développement du travail à temps partiel



Mesures mises en œuvre

› Un employeur responsable

Des collaboratrices et collaborateurs satisfait·e·s représentent un facteur de réussite important pour Valiant. C'est pourquoi Valiant a adapté ses conditions de travail et accorde à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs deux jours de congé supplémentaires par année civile depuis 2023. De plus, le congé de maternité a été augmenté de deux semaines. Par ces mesures, Valiant a encouragé la culture d'entreprise unique.

› Caisse de pension avec modèle de rentes innovant

L'allongement de l'espérance de vie et par conséquent la plus longue période de perception de la rente ainsi que le contexte de taux d'intérêt bas posent d'importants défis aux caisses de pension. La sécurité financière à long terme de la caisse de pension est le premier élément que le conseil de fondation doit garantir sur le long terme. Outre la sécurité financière, il est essentiel qu'il parvienne à éviter les redistributions entre les personnes

assurées actives et les bénéficiaires de rentes. Un « modèle de rentes variable » a été introduit pour les rentes à partir du 1^{er} juillet 2020. Cela signifie que les futurs bénéficiaires de rentes participent à la situation financière de la caisse de pension, que l'évolution soit positive ou négative. Les prestations de la caisse de pension de Valiant dépassent le minimum légal. La caisse de pension de Valiant affiche un degré de couverture d'environ 107,5 % au 31 décembre 2024.

Mesures prévues

› Renforcement de la caisse de pension

Valiant a célébré son 200^e anniversaire en 2024. Ses racines remontent en effet à 1824, date de la fondation de la Caisse d'épargne de Morat. À cette occasion, Valiant a décidé, afin d'augmenter son attractivité en tant qu'employeur, de renforcer la caisse de pension du personnel en 2024 avec une contribution spéciale de 10 millions de francs. Il est important pour Valiant que ses collaboratrices et collaborateurs puissent bénéficier d'une prévoyance stable et bien établie. La somme de 10 millions de francs a été comptabilisée au deuxième trimestre 2023, puis créditée sur les comptes de prévoyance individuels des assuré·e·s à l'été 2024.

› Nouveaux modèles de poste de travail

Ce ne sont pas seulement les exigences en matière de modèles de travail qui ont changé, mais aussi les exigences relatives aux postes de travail. Cela a ainsi amené Valiant à lancer le projet « Modèles de poste de travail ». Dans le cadre de ce projet, Valiant examine la manière de rendre l'environnement de travail attrayant aux yeux du personnel et de l'adapter aux évolutions actuelles du monde du travail. Un environnement de travail adapté et des investissements visant à améliorer la qualité des locaux permettent de mettre en place des bureaux modernes et fonctionnels, adaptés aux besoins du personnel sur les sites de la région de Berne. La mise en place du partage de bureaux permet de libérer des surfaces et d'offrir des possibilités d'utilisation flexibles aux collaboratrices et collaborateurs, tout en contribuant à renforcer l'efficacité du travail en équipe.

Avec ce projet, Valiant poursuit les objectifs suivants :

- Une meilleure collaboration au sein de chaque équipe, entre les équipes et dans l'entreprise
- Des possibilités d'utilisation flexibles pour les différentes activités de travail des collaboratrices et collaborateurs
- Un aménagement de l'environnement de travail moderne et axé sur les besoins, qui contribue à la satisfaction et au bien-être du personnel
- Un environnement de travail plus attrayant grâce à des investissements dans la qualité de l'espace
- Une adaptation simplifiée de l'environnement de travail en cas de modifications

L'objectif principal est d'utiliser la surface existante de manière optimale, flexible et orientée vers l'avenir. Le but n'est pas de faire des économies.

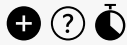
Conclusions

Les jeunes nés entre 1995 et 2010 sont appelés la génération Z. Cette génération pose de nouvelles exigences aux employeurs potentiels, notamment en ce qui concerne les modèles flexibles de temps de travail et de lieu de travail. Cela se ressent également chez Valiant. Sur la base de ces constatations, et afin de s'assurer de rester un employeur attrayant, en particulier vis-à-vis de la génération Z, et compétitif dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, Valiant s'occupe spécifiquement des besoins de cette génération. Dans le cadre de ses séquences de formation et de perfectionnement, le conseil d'administration a ainsi reçu une formation par un spécialiste externe sur le thème de l'attractivité des employeurs pour les jeunes générations.

Santé physique et mentale

Approches de gestion

Une forte sollicitation dans la vie professionnelle peut affecter la santé au niveau physique, mais surtout mental. Valiant applique le principe « Nous traitons nos collaboratrices et collaborateurs comme nous souhaiterions être traités » et mène une gestion de la santé afin de prévenir les maladies professionnelles ainsi que les risques pour la santé sur le lieu de travail. Des responsabilités clairement définies permettent de garantir le respect de la gestion de la santé. Ainsi, les supérieur·e·s hiérarchiques et les chargé·e·s de la sécurité sont responsables de la mise en œuvre de la protection de la santé. Elles/ils sont assisté·e·s à cet effet par un service de coordination interne et par le service du personnel. Afin d'identifier et de réduire les charges à temps, Valiant promeut un équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour les collaboratrices et collaborateurs et un climat de travail agréable. Si des absences de longue durée pour cause de maladie se produisent néanmoins, les collaboratrices et collaborateurs concernés sont accompagnés dans leur processus de réintégration par le biais d'un Case Management professionnel. Valiant coopère en outre avec plusieurs spécialistes externes afin de soutenir de manière plus adéquate les personnes confrontées à des situations de vie ou professionnelles difficiles. Ces dernières peuvent ainsi discuter, dans le cadre du service social, avec un ou une spécialiste neutre et rechercher ensemble des solutions appropriées. Le service est disponible entre autres en cas de mobbing et de harcèlement sexuel, de problèmes financiers ou d'addiction ou d'autres conflits familiaux. Il est gratuit pour nos collaboratrices et collaborateurs, et la plus stricte confidentialité est garantie. En cas d'événements éprouvants dans l'entreprise ou de coups durs personnels, les collaboratrices et collaborateurs peuvent également se faire conseiller gratuitement par notre partenaire Carelink.

Impacts

Dans le cadre de la gestion de la santé, Valiant a lancé de nombreuses mesures visant à renforcer les connaissances et la sensibilisation au thème de la santé de l'ensemble du personnel. Cela a un impact positif sur la satisfaction et la santé du personnel.

Manière de procéder : partager



Malgré une gestion complète de la santé, les collaboratrices et collaborateurs de Valiant peuvent néanmoins contracter des maladies physiques et mentales, par exemple en raison d'un manque de soutien et de stratégies d'adaptation. Cela réduit la satisfaction du personnel et accroît la probabilité d'une augmentation des arrêts de travail.

Manière de procéder : accepter

› Parties prenantes concernées

Collaboratrices et collaborateurs

› Activité à l'origine de l'impact

Pour mener à bien les activités de Valiant, les collaboratrices et collaborateurs constituent à chaque étape un élément central de la chaîne de création de valeur. Pour les protéger, une gestion efficace de la santé est essentielle.

Risques et opportunités

La mise en place d'une gestion complète de la santé par Valiant offre la possibilité d'être perçu comme un employeur attrayant, de réduire la fluctuation du personnel et de faire face à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée qui sévit actuellement.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Le délaissement par Valiant de la protection de la santé de son personnel a un impact négatif sur la perception de la banque auprès du public. Valiant risque ainsi de perdre en attractivité en tant qu'employeur et de voir ses collaboratrices et collaborateurs existant-e-s et potentiel-le-s se tourner vers la concurrence.

Manière de procéder : réduire



L'évolution démographique, comme le vieillissement des effectifs et la vague de départs à la retraite à venir, aggrave la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur bancaire. Il existe ainsi un risque pour Valiant que la charge de travail du personnel augmente, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur leur santé physique et mentale.

Manière de procéder : réduire

Objectifs

Valiant attache de l'importance à la santé de ses collaboratrices et collaborateurs et s'efforce d'avoir une influence positive sur leur santé, par exemple avec des mesures dans les trois domaines thématiques suivants :

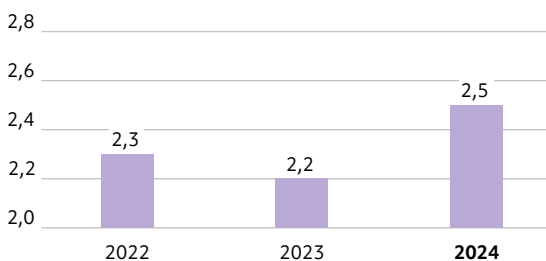
- Promotion de la santé dans l'entreprise
- Ergonomie du poste de travail
- Sécurité au travail

Valiant poursuit également son objectif de promotion de la santé de ses collaboratrices et collaborateurs grâce à des offres et des événements pertinents, une transmission complète des connaissances, une sensibilisation au thème de la santé et un renforcement de la prise de conscience à ce sujet. Chaque collaboratrice et chaque collaborateur est responsable de sa propre santé ; Valiant joue un rôle de soutien à cet égard et tient à assumer ses responsabilités en tant qu'employeur. Un personnel en bonne santé et des conditions de travail sûres sont des conditions importantes pour assurer une qualité élevée et une fourniture optimale des prestations.

Chiffres-clés

Valiant mesure et suit l'évolution des absences de ses collaboratrices et collaborateurs. Les absences peuvent résulter de maladies, d'accidents non professionnels ou d'accidents professionnels, ces derniers étant plutôt rares dans le secteur des marchés financiers.

Évolution du taux d'absentéisme



■ Taux d'absentéisme en %

Le taux d'absentéisme est stable et bas depuis un certain temps déjà. Néanmoins, Valiant s'efforce d'investir dans la santé de ses collaboratrices et collaborateurs et lance régulièrement des mesures et des initiatives en ce sens.

Mesures mises en œuvre

› Séquences de formation et de sensibilisation

Afin de protéger et promouvoir la santé physique et mentale de ses collaboratrices et collaborateurs, Valiant leur propose une sélection de séquences de formation et de sensibilisation. Adaptée d'une année à l'autre, l'offre comprend par exemple une formation sur le thème « Santé au travail ». Le monde du travail connaît de nombreux changements qui ont un impact non négligeable sur la santé humaine. Dans cette séquence de formation, l'accent est mis sur la santé au travail chez Valiant. Il s'agit d'aborder la santé physique, mais aussi la santé mentale et d'obtenir des indications concrètes sur la manière de reconnaître les signes avant-coureurs et de prendre des mesures utiles à temps. Les participant-e-s sont sensibilisé-e-s à la santé mentale à travers des cas pratiques concrets et reçoivent entre autres des indications sur la façon de recevoir de l'aide en cas de besoin.

Une charge de travail élevée et des situations stressantes dans la sphère privée peuvent avoir un impact négatif sur le corps et l'esprit. Pour remédier efficacement à cette situation, Valiant propose un programme visant à renforcer la résilience, c'est-à-dire la capacité personnelle de résistance. La résilience est la force mentale spécifique, qui permet de surmonter les charges et de conserver ses capacités d'action malgré des circonstances difficiles. Une personne résiliente ne se laisse pas déstabiliser par les coups durs et se remet rapidement sur pied.

Les participant·e·s...

- se familiarisent avec le concept de base de la résilience et les facteurs de protection inhérents,
- apprennent à l'aide du « cercle d'influence » à diriger leur concentration, et donc leur énergie, vers des choses qu'elles/qu'ils peuvent contrôler,
- élaborent des stratégies pour le quotidien en vue d'accroître leur propre résilience et
- apprennent comment aborder et mettre en pratique le concept de résilience auprès de leurs collaboratrices et collaborateurs.

Ces offres de formation et de sensibilisation en matière de santé physique et mentale, et d'autres encore, sont à la disposition de notre personnel et peuvent être consultées pendant le temps de travail.

› Collaboration avec la Vaudoise

Valiant collabore avec Vaudoise Assurances dans le domaine de la prévention en matière de santé physique et mentale. L'offre de la Vaudoise en matière de gestion de la santé comprend diverses mesures de prévention en collaboration avec d'autres partenaires de coopération spécialisés, par exemple pour l'optimisation ergonomique du poste de travail ou la prévention du burnout et de la discrimination.

Mesures prévues

Le programme de cours pour la protection et la promotion de la santé physique et mentale reste une priorité élevée, et sera poursuivi à l'avenir et développé de manière ponctuelle en fonction des besoins.

Conclusions

Il est très important pour nous que notre gestion complète de la santé soit connue de toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, et que celles-ci/ceux-ci soient formé·e·s et sensibilisé·e·s en conséquence. Avec nos modèles de travail flexibles, nous offrons à nos collaboratrices et collaborateurs de nombreuses possibilités de personnaliser leur travail quotidien et de l'adapter à leurs besoins et à leur santé. Nous avons ancré ces approches dans notre culture d'entreprise, nous les encourageons en permanence et nous attendons des dirigeant·e·s qu'ils montrent l'exemple.

Formation et perfectionnement

Approches de gestion

Valiant offre des perspectives de carrière, des possibilités de formation et des parcours de développement intéressants et variés, par exemple dans la distribution. Nous encourageons activement notre personnel, lui permettant d'accomplir son travail au meilleur niveau possible et de répondre aux besoins de notre clientèle. Les nouvelles collaboratrices et les nouveaux collaborateurs sont pleinement accompagnés dans leurs nouvelles fonctions à travers un programme d'intégration professionnel. Valiant apporte par ailleurs un soutien aux mesures de formation et de perfectionnement de toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, à tous les échelons, et leur propose des filières de carrière de spécialiste ou de cadre. Depuis 2017, Valiant certifie également ses conseillères et conseillers à la clientèle auprès de la Swiss Association for Quality (SAQ). SAQ est un centre de compétences neutre et reconnu pour la certification de personnes en Suisse. La certification SAQ comprend un examen écrit et un examen oral. Les nouvelles collaboratrices et les nouveaux collaborateurs sont certifiés SAQ dans le cadre de leur entrée en fonction selon le profil de leur poste. Les cours de certification nous permettent d'offrir une plus-value à toutes les parties prenantes. Nos clientes et clients profitent d'un conseil de premier ordre, nos collaboratrices et collaborateurs disposent d'une certification reconnue dans le secteur des prestations financières, tandis que Valiant peut se prévaloir d'un excellent positionnement sur le marché grâce au label de qualité SAQ. La certification SAQ doit être renouvelée après trois ans, en principe par la reconnaissance de formations internes. Au cours de l'année sous revue, comme au cours de l'année précédente, plusieurs conseillères et conseillers à la clientèle de Valiant ont déjà mené à bien ces procédures internes de recertification.

Impacts



Valiant offre à ses collaboratrices et collaborateurs une palette de possibilités de formation continue interne et externe ainsi qu'un soutien personnel et professionnel constant. Cela a un impact positif sur les compétences et le savoir technique des collaboratrices et collaborateurs et augmente leur motivation et leur engagement.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Malgré de nombreuses possibilités de formation et de perfectionnement, Valiant ne peut pas répondre aux besoins de l'ensemble du personnel. Les différentes collaboratrices et les différents collaborateurs individuels peuvent ainsi se sentir défavorisé·e·s, ce qui diminue leur motivation et leur engagement.

Manière de procéder : éviter

› Parties prenantes concernées

Collaboratrices et collaborateurs

› Activité à l'origine de l'impact

Pour mener à bien les activités de Valiant, les collaboratrices et collaborateurs constituent à chaque étape un élément central de la chaîne de création de valeur. Des possibilités de formation et de perfectionnement afférentes favorisent la satisfaction du personnel.

Objectifs

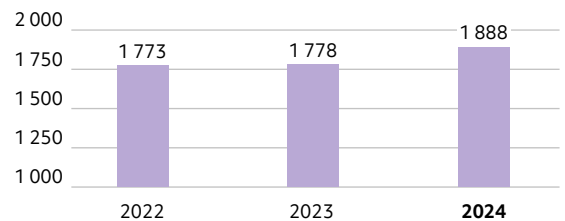
En apportant un soutien important aux formations initiales et continues, Valiant vise à renforcer au mieux la compétence professionnelle et l'employabilité de son personnel et à contribuer ainsi à pallier la pénurie de main-d'œuvre qualifiée sur le marché du travail suisse. Afin d'ancrer encore plus efficacement la durabilité dans l'entreprise, Valiant intégrera également différents thèmes ESG dans la formation professionnelle et des cadres dans les années à venir.

Chiffres-clés

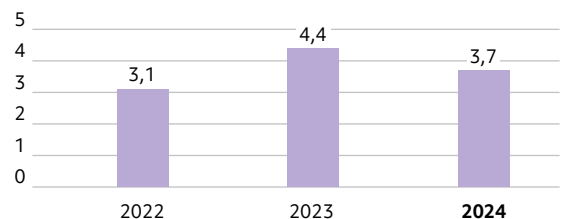
Au cours de l'année sous revue, de nombreuses formations ont été organisées en présentiel. Toutefois, lorsque nous estimons cela judicieux, nous continuons de miser sur des formations en ligne efficaces. Nos 1153 collaboratrices et collaborateurs ont suivi une formation continue, avec 4250 participations à 503 cours. Cela se traduit par une moyenne de presque 3,5 sessions de formation par personne.

Coûts de formation/de perfectionnement

en 1 000 CHF



Nombre moyen de sessions de formation continue par personne



Chiffres-dés relatifs aux effectifs pour la formation et le perfectionnement

	2024	2023	2022
Nombre de personnes en formation	75	79	72
Nombre de stagiaires	24	31	22
Nombre d'apprenti·e·s	47	44	47
Nombre de Career Starters	4	4	3
Taux de poursuite des rapports de travail des personnes en formation ¹ en %	74	72	83
Personnes en formation en % de l'effectif total	6,5	7,0	6,5

¹ Stagiaires, apprenti·e·s et Career Starters

En 2024, 75 apprenti·e·s étaient en formation chez nous, réparti·e·s en six types de formation différents. En plus de l'apprentissage d'employé·e de banque classique (43), Valiant propose également des stages de 18 mois de formation bancaire initiale pour porteurs de maturité (19) comme alternative aux études. À cela s'ajoute le stage services et administration pour les étudiant·e·s en commerce et en économie dans le centre clientèle et au sein du développement du personnel (2). Dans le centre clientèle, un·e agent·e relation clientèle suit sa formation de base. En complément des formations bancaires typiques, nous proposons des places de formation pour les médiamaticien·ne·s (3) dans le domaine de la communication numérique. Pour les diplômé·e·s de l'enseignement supérieur, nous offrons un programme Career Starter de 2 ans. Au total, quatre personnes utilisent cette voie pour démarrer dans le monde du travail. En 2024, tou·te·s les apprenti·e·s et stagiaires ont de nouveau achevé leur programme de formation avec succès. Plus de 70 % des diplômé·e·s ont poursuivi leur carrière chez Valiant. Les 75 apprenti·e·s illustrent l'engagement exemplaire de Valiant en tant que banque formatrice en faveur des futures générations. Valiant propose des possibilités de développement passionnantes et complètes aux jeunes talents orientés vers la performance et possédant le potentiel requis.

Mesures mises en œuvre

La définition de parcours professionnels typiques chez Valiant permet d'offrir des perspectives aux collaboratrices et collaborateurs. Ces évolutions peuvent nécessiter de franchir les différents échelons au sein d'une fonction ou passent par un changement de fonction. Les carrières peuvent être aussi bien horizontales (même échelon de fonction) que verticales (passage à un échelon de fonction supérieur). Sur la base des compétences et des objectifs personnels des collaboratrices et collaborateurs, les lacunes par rapport aux exigences de la fonction visée sont comblées au moyen de mesures appropriées. Dans le cadre des parcours professionnels, la relève dans le conseil à la clientèle fait l'objet d'une attention particulière, matérialisée par des plans de développement ciblés. En plus des compétences de conseil, les collaboratrices et collaborateurs sont également formé·e·s en compétences de conduite. En effet, la conduite est importante chez Valiant,

pour les collaboratrices et collaborateurs comme pour le succès de l'entreprise. Au cours de l'année sous revue, des programmes de carrière ont de nouveau été proposés aux conseillères et conseillers à la clientèle privée, commerciale, entreprises et en gestion de fortune. Quelque 60 collaboratrices et collaborateurs qui souhaitent se développer en interne se trouvent à mi-chemin dans leurs plans de carrière, et 25 ont déjà terminé le programme correspondant avec succès et pris en charge la fonction visée en 2024.

Afin de renforcer encore son engagement dans la formation de base et de remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, Valiant a proposé à l'été 2024 un nouvel apprentissage dans le domaine de la numérisation intitulé «CFC de développeur/euse de business numérique», pour lequel les candidat·e·s sont recruté·e·s et dont les cours débiteront en 2025. Durant la première des quatre années d'apprentissage, en plus de l'enseignement obligatoire à l'école professionnelle, une initiation professionnelle approfondie et axée sur la pratique aura lieu. Cela permet de garantir que les apprenti·e·s soient parfaitement préparé·e·s à la poursuite de leur apprentissage dans l'entreprise. À partir de la deuxième année, les apprenti·e·s de Gümligen bei Bern travailleront dans l'équipe Infrastructure informatique. Les tâches principales comprennent l'optimisation des processus commerciaux, l'évaluation et l'analyse des données et la participation à différents projets.

Mesures prévues

Des collaboratrices et collaborateurs motivé·e·s et bien formé·e·s constituent la clé d'un succès durable. Valiant poursuit son investissement permanent dans des programmes de formation continue sur mesure afin de pouvoir offrir différentes possibilités de développement à ses collaboratrices et collaborateurs et renforcer ainsi durablement les compétences et la satisfaction au sein de l'équipe.

Conclusions

L'expérience a montré qu'un développement continu des programmes de formation et de perfectionnement pour les collaboratrices et collaborateurs fait ses preuves. Une promotion ciblée tenant compte des besoins individuels du personnel fait désormais partie intégrante de la culture d'entreprise.

Information et consultation des collaboratrices et collaborateurs

Approches de gestion

Valiant attache une grande importance à l'information précoce de ses collaboratrices et collaborateurs, à leur implication dans les décisions importantes et à la préservation de sa culture d'entreprise ouverte et axée sur le dialogue. Cela se reflète dans les différentes directives et mesures internes, par exemple dans la revue du personnel.

De plus, dans la culture de Valiant, il est essentiel que toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs aient la possibilité d'échanger directement avec le comité de direction, de communiquer leurs attentes et de prendre position sur les thèmes qui les préoccupent. À cette fin, le comité de direction et le conseil d'administration tiennent chaque année des réunions dans les différentes régions et y discutent des défis et des possibilités d'optimisation à l'occasion de repas de midi communs avec le personnel. Le comité de direction témoigne ainsi de sa présence et de son ancrage local. Cette proximité avec la direction est encore renforcée par la tournée du CEO au cours de laquelle le CEO de Valiant se rend régulièrement dans différents départements afin d'obtenir des informations directement sur place et d'échanger avec les collaboratrices et collaborateurs. Des journées d'introduction pour les nouvelles collaboratrices et les nouveaux collaborateurs sont par ailleurs organisées, où des membres du comité de direction sont personnellement présent·e·s et participent activement. Valiant a également lancé la Batterie d'idées. Il s'agit d'un outil permettant d'adresser des propositions à l'entreprise, avec lequel les collaboratrices et collaborateurs peuvent apporter leurs idées pour améliorer les processus. Les meilleures propositions sont récompensées. Les collaboratrices et collaborateurs peuvent en outre s'exprimer quant à leur satisfaction au travail et mettre en évidence des possibilités concrètes d'amélioration dans le cadre d'enquêtes régulières.

Risques et opportunités



La transmission d'informations pertinentes aux collaboratrices et collaborateurs et leur consultation renforce leur motivation et a un impact positif sur la culture d'entreprise, car Valiant connaît les besoins des collaboratrices et collaborateurs et peut les prendre en compte.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Une transmission insuffisante d'informations pertinentes aux collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'un manque de consultation présentent le risque pour Valiant que la motivation de ses collaboratrices et collaborateurs diminue, ainsi que son attrait en tant qu'employeur, étant donné que les collaboratrices et collaborateurs ne sont pas informé·e·s des décisions importantes et que leurs besoins ne sont pas suffisamment pris en compte.

Manière de procéder : réduire

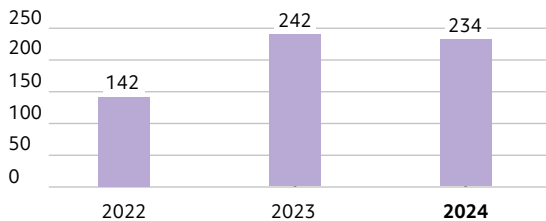
Objectifs

Valiant s'est fixé pour objectif de maintenir la satisfaction et l'engagement du personnel à un niveau constamment élevé. Ces deux aspects sont régulièrement évalués. Les résultats des enquêtes sont discutés au sein du comité de direction et communiqués au conseil d'administration et des mesures ciblées en sont déduites. Cela inclut également des sujets tels que l'information et la consultation des collaboratrices et collaborateurs.

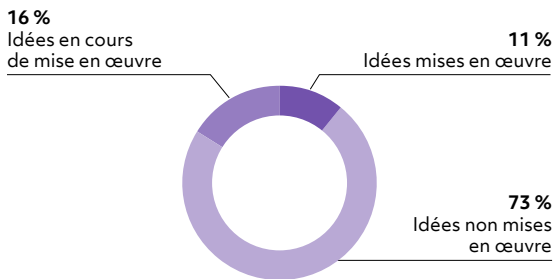
Chiffres-clés

Il y a plus de dix ans, Valiant a lancé la Batterie d'idées, qui permet de faire des suggestions à l'entreprise. Cet outil est à la disposition des collaboratrices et collaborateurs, afin qu'ils puissent apporter leurs idées sur les améliorations possibles. Des idées sur l'optimisation des processus, les améliorations du système, les nouveaux produits ou les tendances dans l'environnement bancaire sont notamment présentées. L'objectif est d'améliorer encore la qualité, de simplifier les processus, d'épargner des coûts et d'identifier les nouveaux besoins du marché.

Propositions soumises avec la Batterie d'idées



Statut de mise en œuvre 2022–2024



Le succès de la Batterie d'idées et donc la forte participation du personnel se reflète dans le fait que plus d'un quart des idées soumises sont mises en œuvre. Avec un peu de chance, les idées seront non seulement mises en œuvre, mais aussi récompensées. Le CEO et un-e autre membre de la direction participent à la remise des prix. Les idées présentées qui ont déjà été discutées dans les différents domaines de compétence en raison d'une autre initiative sont considérées comme des idées non mises en œuvre. La valeur relativement faible pour l'année 2022 en comparaison sur plusieurs années est en grande partie due à la pandémie de coronavirus, ce qui justifie d'emblée la hausse à compter de 2023.

Mesures mises en œuvre

› Élaboration de la stratégie 2025–2029

En clôturant l'exercice sous revue, Valiant a également mis un terme à la période stratégique 2020–2024 et, dans le même temps, posé les jalons pour la nouvelle stratégie d'entreprise 2025–2029. L'un des cinq axes stratégiques de cette dernière consiste en l'orientation durable de Valiant. Les collaboratrices et collaborateurs ont aussi activement participé à l'élaboration de la nouvelle stratégie et apporté leurs idées et leurs points de vue. Ils ont eu la possibilité de s'impliquer activement dans la conception et le développement des axes stratégiques au sein d'équipes spécialisées ou de réfléchir, en participant à des réunions stratégiques, aux résultats obtenus et de donner des retours. L'objectif était de faire naître, grâce à l'implication active du personnel, une action commune largement soutenue en interne, qui conduira Valiant vers un avenir prospère.

› Enquête auprès du personnel

En vue d'évaluer la satisfaction au travail et de prendre le pouls des collaboratrices et collaborateurs, l'enquête régulière auprès du personnel a été menée pour la cinquième fois en mai 2024, en collaboration avec l'entreprise Empiricon. Les résultats à l'échelle de l'ensemble de la banque se sont révélés globalement stables et bons, avec toutefois des valeurs légèrement inférieures à celles de l'enquête de 2021. Ils ont été analysés et discutés au sein du comité de direction et du conseil d'administration. Au niveau de l'ensemble de la banque, il a été décidé de maintenir les mesures existantes, comme le programme de mentoring, la tournée du CEO ou encore les réunions du comité de direction dans les différentes régions. Les résultats spécifiques de l'enquête concernant les structures de conduite dans les diverses unités d'organisation ont par ailleurs été repris dans le cadre du suivi. Les supérieur·e·s ont discuté des résultats avec les collaboratrices et collaborateurs afin d'identifier et de définir des domaines d'actions et mesures propres aux unités d'organisation. Ces mesures et domaines d'actions spécifiques sont surveillés par la Gestion des ressources humaines et consignés dans le reporting destiné au comité de direction et au conseil d'administration.

› Nouvel intranet

En décembre 2023, Valiant a optimisé l'intranet « Vintra » afin de rendre la communication et la transmission d'informations encore plus efficaces et efficaces au sein de l'entreprise. Vintra est la plate-forme de travail centrale sur laquelle les plus de 1100 collaboratrices et collaborateurs peuvent s'informer sur tous les thèmes pertinents concernant le travail quotidien chez Valiant et accéder à de nombreuses autres applications. Le nouvel intranet offre aux collaboratrices et collaborateurs diverses nouvelles possibilités, telles qu'une page d'accueil claire avec des catégories d'actualités, une structure de navigation thématique et intuitive ainsi que la possibilité de s'abonner aux actualités et les afficher de manière personnalisée sur la page d'accueil. Le nouvel intranet, avec ses différentes nouvelles fonctions, soutient considérablement la transmission d'informations et la collaboration entre les différentes collaboratrices et les différents collaborateurs, ainsi qu'entre

les secteurs, et est disponible en allemand et en français. Le CEO utilise également régulièrement l'intranet pour informer rapidement le personnel avec des messages vidéo ou, comme à la fin de l'année 2024, pour remercier les collaboratrices et collaborateurs de leur engagement.

› Consultation sur le thème de la durabilité

En 2023, Valiant a sensibilisé et formé ses quelque 250 cadres sur le thème de la durabilité. La séquence de formation de deux heures a fourni aux participant·e·s des connaissances de base sur la durabilité dans le secteur bancaire. Outre les développements et tendances actuels, il a été enseigné comment la durabilité peut être établie dans l'activité principale et comment Valiant gère la finance durable. Les séquences de formation ont par ailleurs servi à répondre aux attentes des participant·e·s concernant les performances de Valiant en matière de durabilité ainsi que des idées de développement. Les précieux retours ont notamment été intégrés dans le développement de la future stratégie d'entreprise.

Mesures prévues

Dans le cadre du développement stratégique de la durabilité, nous prévoyons pour l'exercice 2025 un nouveau dialogue avec nos différentes parties prenantes. En tant que partie prenante essentielle, les collaboratrices et collaborateurs doivent ici être inclus dans le dialogue afin d'apporter leurs points de vue sur les priorités et autres développements dans le domaine de la durabilité, par exemple via une table ronde. De plus amples informations sur l'échange avec nos parties prenantes et l'analyse des parties prenantes sont disponibles aux pages 9 et 10.

Conclusions

En tant qu'entreprise, il est de notre devoir d'informer nos collaboratrices et collaborateurs à tous les niveaux de la hiérarchie de manière rapide et efficace, et de leur permettre de s'impliquer activement sous diverses formes. Dans le cadre de la feuille de route ESG 2024, le comité de direction s'est penché sur les différentes possibilités de participation au sein de Valiant et a déduit des ajustements ponctuels des enseignements tirés (pour plus d'informations, voir les pages 69 à 71).

Inclusion et équité parmi le personnel

Approches de gestion

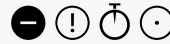
L'égalité de traitement et l'égalité des chances sont des principes fondamentaux de Valiant. Comme stipulé dans les dispositions d'exécution du code de conduite, l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs doit être traité de manière juste et équitable, dans le respect des principes d'égalité. Cela vaut également pour l'octroi d'un poste vacant : Valiant prend toujours en considération la personne la plus appropriée. Nous sommes convaincus qu'un bon équilibre sur le plan culturel, mais aussi entre hommes et femmes au sein du personnel, améliore le climat de travail, la satisfaction du personnel ainsi que les résultats. De plus, Valiant applique le principe de l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale, et cela vaut bien entendu pour toutes les femmes comme pour tous les hommes. Depuis 2017, Valiant effectue chaque année une analyse de l'égalité salariale. La loi sur l'égalité impose aux entreprises employant plus de 100 personnes de mener une analyse interne des salaires et de faire vérifier cette dernière par un organe indépendant. Les salaires de Valiant en date du 30 septembre 2020 ont été analysés selon la méthode Logib, le modèle d'analyse standard développé par la Confédération. L'entreprise de révision indépendante PwC confirme que Valiant satisfait à toutes les exigences légales en matière d'égalité salariale. Valiant est donc exemptée par la loi d'autres analyses des salaires. La réduction des différences salariales entre les hommes et les femmes restera néanmoins une priorité, et les écarts seront mesurés régulièrement.

Impacts



Valiant applique les principes fondamentaux de l'égalité de traitement et de l'égalité des chances, et en favorise la sensibilisation et la compréhension. Ces efforts ont un effet positif sur la satisfaction, le bien-être et la motivation du personnel et favorisent la diversité au sein de l'entreprise.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Malgré les efforts de Valiant, des cas d'inégalité de traitement et d'inégalité des chances peuvent encore se produire. De tels cas ont un impact négatif sur l'environnement de travail et entraînent mécontentement et malaise parmi le personnel.

Manière de procéder : éviter

› Parties prenantes concernées

Collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique

› Activité à l'origine de l'impact

Pour mener à bien les activités de Valiant, les collaboratrices et collaborateurs constituent à chaque étape un élément central de la chaîne de création de valeur. La garantie de l'égalité de traitement et de l'égalité des chances augmente la satisfaction du personnel, ce qui a un impact sur l'activité commerciale.

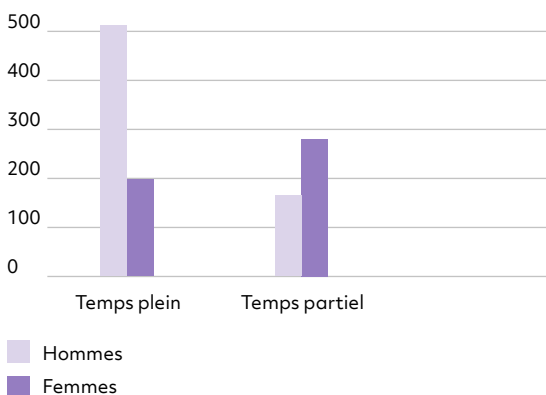
Objectifs

La garantie de l'égalité de traitement et de l'égalité des chances est une priorité pour Valiant. C'est pourquoi nous vérifions régulièrement l'application des principes et sensibilisons les collaboratrices et collaborateurs sur des sujets spécifiques. Nous nous sommes par ailleurs fixé pour objectif d'augmenter la proportion de femmes dans les postes de cadres en tenant compte de l'approche « Best Fit » établie chez Valiant, et d'institutionnaliser encore plus l'égalité des chances entre les genres.

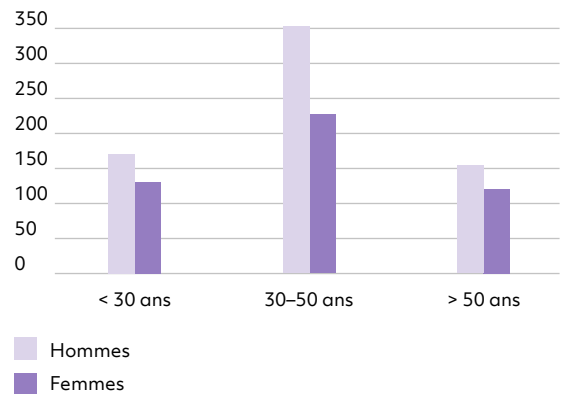
Comme l'année précédente, tou-te-s les cadres dirigeant-e-s de Valiant se sont par conséquent vu attribuer un objectif de diversité correspondant dans la fixation des objectifs pour l'exercice 2024, dont la réalisation est mesurée dans le cadre de la gestion de la performance.

Chiffres-clés

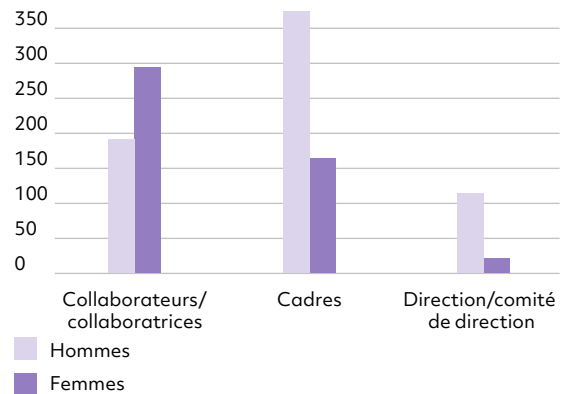
Effectifs par sexe



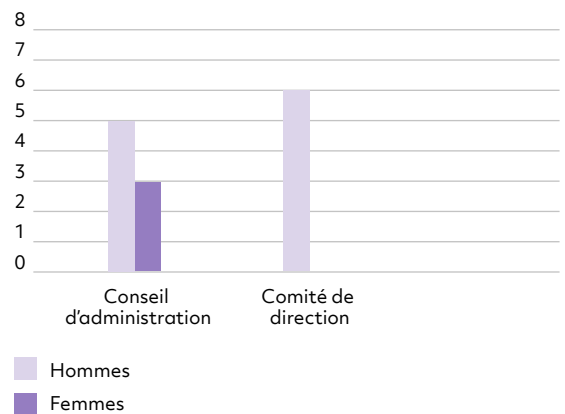
Effectifs par âge



Effectifs par rang



Composition du conseil d'administration (CA) et du comité de direction (CD)



Mesures mises en œuvre

Le comité de direction a adopté différentes mesures afin de renforcer la présence des femmes dans les postes de direction et, donc, d'accroître les possibilités de nommer des femmes au comité de direction. Les mesures suivantes ont été initiées et mises en œuvre au cours des deux derniers exercices sous revue :

- **Programme de mentoring pour les collaboratrices** : les collaboratrices sélectionnées bénéficient pendant environ un an de l'accompagnement et du soutien d'un-e membre du comité de direction agissant en tant que mentor.
- **Échange avec des membres du conseil d'administration pour les femmes cadres et spécialistes** : des femmes cadres et spécialistes ont pu participer à trois rencontres avec des membres féminins du conseil d'administration de Valiant, consacrées à l'échange d'expériences et à la promotion des femmes.
- **Réseau interne de femmes** : Valiant a créé un réseau interne de femmes, dans le cadre duquel différents événements ont eu lieu.
- **Présentations incitatives sur des thèmes spécifiques liés au genre** : au cours de l'année sous revue, cinq présentations incitatives ont été organisées, ouvertes à tout le personnel.
- **Adhésion au réseau Business & Professional Women** : Valiant est membre de la plus grande association suisse de femmes d'affaires depuis le 1^{er} juillet 2022.
- **Objectif pour toutes et tous les cadres** : chaque cadre s'est vu fixer comme objectif pour l'exercice 2024 de prendre des mesures concrètes pour augmenter la proportion de femmes dans les fonctions de conseil à la clientèle, les postes de spécialistes et de responsables hiérarchiques.

- **Recrutement** : la sélection finale (liste restreinte) pour le recrutement de membres du comité de direction doit comporter au moins une femme.
- **Reporting** : en interne, Valiant établit chaque semestre à l'intention du comité de direction un rapport regroupant des évaluations explicites sur le thème de la promotion des femmes. Les thématiques sont les suivantes : nombre de candidatures féminines et décision de sélection ainsi que fluctuation et motifs de départ des femmes.

Chez Valiant, une promotion ciblée des femmes est l'une des mesures les plus importantes dans le cadre de l'égalité des chances. Pour l'élaboration de mesures ciblées, nous avons de nouveau participé à une analyse comparative de l'Université de St-Gall (HSG). En collaboration avec l'Association patronale des banques en Suisse, la HSG effectue chaque année un Diversity Benchmarking pour le secteur financier. L'objectif est de permettre une évaluation fondée de la diversité et de l'inclusion, de mettre en évidence les progrès accomplis et d'identifier les domaines d'action aussi bien pour les banques participantes que pour l'ensemble de la branche.

Des événements spéciaux pour les cadres féminins et les expertes ont par ailleurs été organisés chez Valiant. Après une présentation ciblée d'une membre du conseil d'administration de Valiant, les participantes ont discuté des questions et des défis pertinents pour les collaboratrices lors d'un échange guidé.

Depuis juillet 2022, Valiant est membre de Business & Professional Women Switzerland (BPW), la plus grande association suisse de femmes d'affaires. BPW soutient les femmes actives dans les domaines professionnels, culturels et sociaux. Cette adhésion bénéficie à Valiant ainsi qu'à tout son personnel. Nos collaboratrices ont entre autres accès à environ 40 clubs et peuvent participer à des événements. Au moyen d'exposés introductifs, BPW a indiqué aux collaboratrices intéressées de Valiant les différentes possibilités offertes par le réseau.

Les mesures énumérées se rapportent en particulier à l'égalité des chances et à la promotion des collaboratrices. Il va de soi que Valiant offre des structures de développement personnel comparables à l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs, indépendamment de caractéristiques individuelles telles que le genre, l'origine, ou l'orientation sexuelle. Au cours de l'exercice sous revue par exemple, un programme de mentoring spécifiquement dédié aux hommes a été lancé, tandis qu'un événement réseau sur le thème « mode et style » a été proposé aux femmes et aux hommes.

De même, de multiples événements sur la thématique du genre ont été organisés, parmi lesquels, comme lors des années précédentes, les présentations incitatives déjà connues, qui visent à sensibiliser les cadres dirigeant·e·s et les collaboratrices et collaborateurs à ce sujet ainsi qu'à aborder la gestion des différences entre les sexes. Ces mesures doivent permettre de tirer profit de façon ciblée de la diversité du personnel de Valiant.

Dans l'optique de préserver la diversité de nos collaboratrices et collaborateurs, l'ensemble des quelque 100 cadres dirigeant·e·s du secteur de la clientèle privée et commerciale a suivi une formation sur les biais inconscients, c'est-à-dire la gestion des distorsions cognitives, au cours de l'exercice sous revue. Pour faire face au flux quotidien d'informations, notre cerveau les réduit drastiquement, afin de pouvoir fonctionner de manière efficace et utile. Mais cela donne lieu à des préjugés non intentionnels : les « biais inconscients », qui peuvent par exemple être responsables du fait que les meilleurs talents sont « négligés » lors des recrutements ou des promotions – dans certains cas, il s'agit de femmes. Cette formation explique comment ces préjugés inconscients se forment et comment nous pouvons les identifier et les surmonter dans notre travail quotidien.

Mesures prévues

Valiant a déjà pris un certain nombre de mesures visant à promouvoir l'inclusion et l'équité parmi ses collaboratrices et collaborateurs, qui ont été mises en œuvre avec succès. Les mesures seront évaluées et éventuellement optimisées, et une grande partie de celles-ci seront poursuivies. Dans le cadre de la nouvelle stratégie d'entreprise 2025–2029 communiquée à l'été 2024 et de l'axe stratégique « Promouvoir la durabilité », une priorité accrue est donnée à l'égalité de traitement du personnel aux côtés de la gestion du CO₂. Dans les cinq prochaines années, nous entendons ainsi placer l'accent sur les thèmes suivants :

- Augmenter la proportion de femmes parmi les cadres
- Promouvoir la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale
- Maintenir l'égalité salariale

Les mesures concrètes dans les domaines énumérés sont élaborées dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie 2025–2029 et intégrées dans le reporting en matière de durabilité.

Conclusions

Valiant a acquis des connaissances précieuses grâce à son engagement fort en faveur de l'égalité des chances et de l'égalité des droits. La reconnaissance de la diversité comme facteur de réussite et la promotion ciblée des femmes dans les postes de direction sont devenues partie intégrante de la stratégie de l'entreprise. Ces conclusions sont constamment intégrées dans la création d'un environnement de travail équitable et inclusif et sont fermement ancrées dans la stratégie d'entreprise de Valiant.

Aperçu général des chiffres-clés relatifs aux effectifs

	2024	2023	2022
Effectifs ¹	1 153	1 136	1 110
Part totale de femmes en % ¹	41,4	40,1	40,7
Part de femmes cadres et membres de direction en % ¹	29,8	28,6	27,6
Emplois à temps plein ¹	1 018	1 003	981
Emplois à temps plein en moyenne annuelle ¹	1 013	987	992
Employé·es à temps partiel ¹	444	421	430
Taux de travail à temps partiel en % ¹	38,5	37,1	38,7
Taux de travail à temps partiel des femmes en % ¹	58,7	58,3	58,0
Taux de travail à temps partiel des hommes en % ¹	24,3	22,8	25,5
Taux de fluctuation ² en %	13,1	12,0	11,9
Nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs	160	162	113
Durée d'engagement moyenne en années	9,0	9,0	9,3
Nombre de personnes en formation ¹	75	79	72
Nombre de stagiaires ¹	24	31	22
Nombre d'apprenti·e·s ¹	47	44	47
Nombre de Career Starters ¹	4	4	3
Taux de poursuite des rapports de travail des personnes en formation ³ en %	74	72	83
Personnes en formation en % de l'effectif total	6,5	7,0	6,5
Coûts de formation/de perfectionnement en milliers de CHF	1 887	1 778	1 773
Nombre moyen de sessions de formation continue par collaboratrice ou collaborateur	3,7	4,4	3,1
Taux d'absentéisme en %	2,5	2,2	2,3
Rapport entre les salaires les plus élevés et les salaires médians ⁴	9,9 : 1	8,7 : 1	9,0 : 1
Assuré·e·s de la caisse de pension	1 188 ⁵	1 775	1 143
Bénéficiaires de rentes de la caisse de pension	430 ⁵	434	428
Degré de couverture de la caisse de pension en %	108,0 ⁵	101,5	98,3

¹ Cet indicateur de l'année 2024 a été vérifié par PwC.

² Fluctuation nette : tous les départs initiés par l'employé·e ou l'employeur, y compris la retraite anticipée sur souhait de l'employé·e

³ Stagiaires, apprenti·e·s et Career Starters

⁴ Base = rémunération fixe (salaire de décembre) plus rémunération variable pour l'exercice écoulé

Le salaire médian se compose de l'ensemble des rémunérations de toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs fixes et est extrapolé à des taux d'occupation de 100 %, en excluant les départs en cours d'année.

⁵ Données provisoires

Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société

Valiant attache une grande importance à la stabilité et au long terme, ce qui se reflète dans notre politique commerciale et représente le fondement de notre conception de l'action responsable et entrepreneuriale. La continuité et le suivi des relations sont des caractéristiques centrales de notre modèle d'affaires, de notre manière d'endosser notre rôle et d'exercer nos responsabilités envers l'environnement, la société et les différentes parties prenantes.

Respect des droits de l'homme

Approches de gestion

Dans l'ensemble de ses activités commerciales, Valiant s'engage pour le respect des droits de l'homme. La culture d'entreprise s'ancre sur le code de conduite, qui repose sur quatre valeurs clés : la prise de responsabilités, l'orientation solutions, l'intégrité et l'orientation clientèle. Valiant veille à ce que le personnel les connaisse, les comprenne et les suive. Les actions de Valiant sont compréhensibles et engagent son personnel à tout moment. Ce dernier adopte un comportement honnête, crédible et valorisant. En outre, la culture de Valiant encourage la discussion de comportements répréhensibles et leur signalement de façon anonyme si nécessaire. À cet effet, un point de contact interne et un système de signalement externe sont disponibles (vous trouverez de plus amples informations dans le chapitre « Conformité socio-économique » aux pages 33–35). Aucun signalement n'a été fait par ces canaux pendant l'exercice sous revue.

La culture d'entreprise de Valiant s'ancre fermement dans le code de conduite et les directives liées. Ces documents définissent le comportement

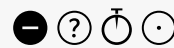
attendu du personnel et les procédures en cas d'infraction au code. Ils assurent le respect et la protection des droits de l'homme et garantissent que toute infraction éventuelle soit mise au jour et cesse le plus rapidement possible. Valiant accorde une priorité absolue au respect des prescriptions légales, réglementaires et internes ainsi que des normes sectorielles et des règles fixées par l'Association des banquiers. Des instances de contrôle indépendantes, dont un point de contact Compliance, veillent en outre au respect de ces prescriptions.

Impacts



Dans ses activités commerciales, Valiant tient compte des conventions internationales sur les droits de l'homme et applique des normes éthiques élevées dans ses interactions avec tous les groupes d'intérêt. Cela a un impact positif sur le personnel, la justice sociale et l'égalité des chances dans la société.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Malgré la prise en compte des conventions internationales sur les droits de l'homme et la mise en œuvre de mesures correspondantes par Valiant, des comportements non éthiques et des infractions de l'accord suisse peuvent se produire.

Manière de procéder : réduire

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG, entreprises partenaires

› Activité à l'origine de l'impact

Les conventions internationales sur les droits de l'homme, et les infractions potentielles à ces dernières, ont un impact sur notre personnel et sur ses partenaires commerciaux qui interviennent avec leurs activités, leur offre de produits et de prestations sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur.

Objectifs

En agissant de manière responsable, intègre et orientée sur la clientèle et les solutions, Valiant mène son activité commerciale conformément à des principes éthiques et moraux. Valiant s'engage à réaliser cet objectif, qui implique le respect des droits de l'homme.

Indicateurs

Depuis sa fondation en 1997, Valiant ne s'est vu infliger aucune amende ni sanction pénale pour manquement au respect des droits de l'homme.

Mesures mises en œuvre

Dans le cadre du contre-projet à l'initiative populaire sur les entreprises responsables (IER), les nouvelles dispositions incluent, parallèlement au reporting extra-financier, des obligations de diligence et de transparence en ce qui concerne le travail d'enfants. Dans le cadre de sa responsabilité entrepreneuriale, Valiant a vérifié l'applicabilité des dispositions relatives aux obligations de diligence et de reporting. Cette vérification a montré que Valiant ne faisait état d'aucun risque significatif en matière de travail d'enfants dans le cadre de son activité commerciale sur l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement. Par conséquent, les obligations élargies de diligence et de transparence ne s'appliquent pas.

Pratiques d'achat

Approches de gestion

Pour les pratiques d'achat aussi, le code de conduite de Valiant pose les principes d'actions pour l'ensemble du personnel. Valiant adopte une approche régionale pour sa chaîne d'approvisionnement et ses achats. Sous l'effet, notamment, des exigences légales applicables en Suisse et dans l'espace européen, la responsabilité de la chaîne d'approvisionnement fait l'objet d'une attention croissante. Même si Valiant se procure ses marchandises et prestations en majeure partie dans sa zone d'activité, elle est soucieuse de prendre ses responsabilités et de tenir compte de cet aspect.

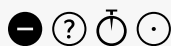
Chez Valiant, les achats, par exemple, de supports publicitaires, sont réalisés dans un souci permanent de durabilité. C'est pour cela que Valiant travaille avec Pandinavia, fabricant d'articles publicitaires basé à Klotten et leader sur le marché suisse de produits et services durables. Depuis 2021, Valiant utilise le CO₂-Checker de Pandinavia. Ce dernier analyse l'empreinte écologique liée à la fabrication des produits. Au rang des mesures concrètes, nos sacs de sport très appréciés ainsi que nos sacs à dos sont fabriqués à partir de PET recyclé, le rPET. De plus, Valiant a banni systématiquement les gourdes en plastique de son assortiment d'articles promotionnels pour les remplacer par une variante réutilisable à long terme. Par ailleurs, les ballons sont composés exclusivement de caoutchouc naturel. Le ballon ainsi que la fermeture sont ainsi biodégradables à 100%. Ces exemples montrent que Valiant entend privilégier dans la mesure du possible les fournisseuses et fournisseurs régionaux, pour favoriser des pratiques d'achat responsables et respectueuses de l'environnement.

Impacts



Valiant se mobilise activement pour l'intégration de critères de durabilité dans les processus d'acquisition et pour l'utilisation d'un code de conduite régulièrement vérifié pour les fournisseuses, fournisseurs et partenaires. Cela a un impact positif sur la durabilité écologique et favorise aussi l'adoption de normes éthiques à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Malgré le code de conduite, des impacts négatifs sur la société et l'environnement peuvent se produire à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement de Valiant.

Manière de procéder : accepter

› Parties prenantes concernées

Entreprises partenaires, collaborateurs et collaboratrices

› Activité à l'origine de l'impact

Les relations d'affaires avec les fournisseuses et les fournisseurs ainsi que les entreprises partenaires représentent un levier déterminant pour réduire les impacts négatifs des pratiques d'achat sur la société et l'environnement.

Objectifs

À l'avenir, nous souhaitons que nos partenaires et fournisseuses et fournisseurs s'engagent encore davantage à respecter notre conception de la durabilité ; par exemple, nous leur imposerons la signature d'un code de conduite contraignant. De cette manière, nous tiendrons compte davantage encore de notre conception de la durabilité sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Lors de la sélection de nouveaux fournisseurs, nous voulons appliquer des critères ESG de manière ciblée et judicieuse.

Indicateurs

Grâce à l'intégration prévue de critères ESG dans les processus d'achat et de surveillance de la gestion des fournisseurs (voir le paragraphe « Mesures prévues »), nous réalisons une due diligence accrue pour un volume d'achat annuel de presque CHF 85 millions.

Mesures mises en œuvre

Parallèlement à la vérification des obligations de diligence et de transparence relatives au travail des enfants, Valiant a mis en œuvre un contrôle similaire concernant les minerais issus de zones de conflit. Cette vérification a montré que Valiant n'est pas exposée non plus aux minerais issus de zones de conflit, si bien que les obligations élargies de diligence et de transparence ne s'appliquent pas.

Nous avons intégré les premiers critères ESG dans la surveillance des fournisseurs clés de Valiant et les avons intégrés dans nos rapports au comité de direction et au conseil d'administration.

Mesures prévues

Les critères ESG seront intégrés dans les évaluations annuelles des processus d'affaires externalisés (outsourcing) inscrites dans le portefeuille de la gestion des fournisseurs, et feront partie des critères d'évaluation pour les appels d'offres. Pour la mise en œuvre de ces mesures dans le cadre de la gestion des fournisseurs, nous travaillons avec un prestataire de services externe et planifions la mise en œuvre en 2025.

Conclusions

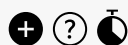
L'évaluation toujours plus stricte des fournisseuses et fournisseurs ainsi que des entreprises partenaires à l'aide de critères ESG influencera et fera évoluer les processus actuels de gestion des fournisseurs. Les apprentissages pertinents ainsi que les adaptations nécessaires seront visibles une fois la mise en œuvre terminée, au cours des prochaines années.

Émissions de gaz à effet de serre liées aux activités opérationnelles

Approches de gestion

En conformité avec sa culture d'entreprise, Valiant a une approche respectueuse et attentive de l'environnement, et s'efforce d'éviter au maximum les conséquences négatives de ses activités. Valiant contribue à la réalisation des objectifs climatiques nationaux et mondiaux et vise à atteindre la neutralité climatique à long terme. Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, Valiant optimise l'efficacité énergétique de ses biens immobiliers lors d'adaptations architectoniques. En conséquence, Valiant utilise les revenus de la taxe fédérale sur le CO₂ pour rendre l'exploitation de ses biens immobiliers plus économe en énergie et plus respectueuse du climat. Outre la promotion des transports publics pour tous les trajets domicile-travail, l'un des objectifs environnementaux de Valiant consiste également à trier et à recycler les déchets. Différentes publications sont par ailleurs uniquement diffusées sur Internet et ne sont plus produites sur un support physique. Parmi les autres mesures, Valiant envoie des relevés de compte sur du papier recyclé écologique depuis 2020.

Impacts



Grâce à l'intensification de la gestion du CO₂ et à la mise en œuvre de mesures supplémentaires visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, Valiant contribue à limiter le changement climatique et à atteindre les objectifs locaux et mondiaux de protection du climat.

Manière de procéder : augmenter



Malgré l'intensification des efforts de gestion du CO₂, Valiant émet toujours des gaz à effet de serre dans le cadre de ses activités commerciales. Ces derniers constituent une charge permanente pour l'environnement.

Manière de procéder : réduire et accepter

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG, entreprises partenaires

› Activité à l'origine de l'impact

Les activités opérationnelles et les succursales de Valiant émettent des gaz à effet de serre dans le cadre de leurs activités et de la fourniture de service, sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur (et donc, aussi dans les entreprises partenaires).

Objectifs

L'Accord de Paris sur le climat a pour objectif de limiter à 1,5 degré Celsius le réchauffement planétaire d'ici à 2050. En 2017, la Suisse, l'Union européenne et 192 autres pays se sont engagés, par l'Accord de Paris, à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de la votation sur la loi sur le climat et l'innovation, en juin 2023, la Confédération helvétique a défini des trajectoires de réduction précises pour les secteurs des bâtiments, des transports et de l'industrie, qui devraient la mener à la neutralité climatique d'ici à 2050. La neutralité climatique, également appelée « net zéro », signifie qu'à partir de 2050, la Suisse ne devra plus rejeter dans l'atmosphère plus de gaz à effet de serre que les réservoirs naturels et artificiels sont capables d'absorber.

Valiant aussi contribue à ces objectifs nationaux et internationaux. Sur la base de l'année de référence 2023, Valiant a défini un objectif de réduction concret pour ses émissions opérationnelles de scope 1 et 2 (plus d'informations à ce sujet dans le bilan énergétique et le bilan carbone ci-dessous), avec l'objectif final de zéro émission nette d'ici à 2050 et d'une réduction d'au moins 42 % d'ici à 2030 par rapport à l'année de référence 2023. Vous trouverez de plus amples informations dans le reporting climatique conforme à la TCFD aux pages 85–113 du présent rapport de durabilité.

Indicateurs

Depuis 2011, Valiant publie officiellement les chiffres relatifs à sa consommation d'énergie en établissant un bilan carbone selon les directives du Greenhouse Gas Protocol et conformément aux exigences de la norme ISO 14064-1, reconnues à l'international. Les émissions totales de CO₂ sont restées globalement stables au cours de l'exercice 2024 par rapport aux deux années précédentes.

Mesures prévues

Outre le calcul des émissions, publié dans le bilan énergétique et le bilan carbone, ainsi que la définition d'un objectif de réduction de 42 % d'ici à 2030

par rapport à l'année de référence 2023 et de net zéro d'ici à 2050 pour les scopes 1 et 2, Valiant a élaboré différentes mesures de réduction avec le plan de transition (feuille de route net zéro). Les stratégies visant à réduire les émissions de CO₂ des activités opérationnelles se concentrent principalement sur l'efficacité énergétique des propres bâtiments bancaires, la provenance de l'électricité ainsi que les véhicules professionnels. Vous trouverez de plus amples informations sur le plan de transition (feuille de route net zéro) de Valiant dans le reporting climatique aux pages 85–113 de ce rapport.

Conclusions

La qualité des données est un paramètre décisif pour le calcul des émissions et la définition des processus en aval, la définition des objectifs de CO₂ ainsi que la détermination des trajectoires de réduction, assorties de mesures correspondantes. Valiant s'efforce d'améliorer continuellement la qualité des données et d'optimiser la gestion du CO₂ émis dans le cadre des activités opérationnelles.

Bilan énergétique et CO₂ 2024 – Émissions de l'entreprise¹

	Quantité 2024	t CO ₂ e ² 2024	t CO ₂ e ² 2023	t CO ₂ e ² 2022
Scope 1 – émissions directes				
Chauffage (gaz naturel, mazout, bois)	3 393 259 kWh	744	684	780
Voyages d'affaires (véhicules professionnels)	116 071 l	288	250	259
Total émissions directes		1 032	934	1 039
Scope 2 – émissions indirectes				
Consommation électrique	2 852 146 kWh	211	231	250
Chauffage (chauffage à distance)	1 382 933 kWh	64	61	65
Total émissions indirectes		275	292	315
Scope 3 – émissions indirectes issues de la chaîne de création de valeur³				
Scope 3 Catégorie 1 – achats de biens et de services (papier, ordres d'impression, eau)	Divers	156	152	175
Scope 3 Catégorie 3 – émissions liées aux combustibles et à l'énergie	Divers	472	485	464
Scope 3 Catégorie 6 – voyages d'affaires (moyens de transport externe tels que train, avion, voiture privée)	1 112 650 km	127	128	96
Scope 3 Catégorie 7 – déplacements pendulaires ⁴	8 882 978 km	599	589	626
Total des émissions indirectes issues de la chaîne de création de valeur³		1 354	1 354	1 361
Total des émissions de CO₂ de l'entreprise		2 661	2 580	2 715

¹ Tous les indicateurs de l'année 2024 dans le présent tableau ont été vérifiés par PwC.

² Équivalents en tonnes de CO₂

³ Les émissions financées (scope 3, catégorie 15) ne sont pas incluses dans les émissions indirectes issues de la chaîne de création de valeur.

⁴ Y c. la consommation d'électricité en télétravail

Consommation d'énergie liée aux activités opérationnelles

Approches de gestion

Valiant mise sur les énergies renouvelables et sur l'augmentation de l'efficacité énergétique de l'entreprise. En plus de se préparer au scénario d'une possible pénurie d'électricité, une attention particulière est accordée à la consommation d'électricité dans l'ensemble de la banque. Valiant publie depuis 2011 sa consommation d'énergie. Avec le concours de la société de conseil Swiss Climate, nous établissons depuis 2016 un bilan carbone exhaustif qui répond aux directives du Greenhouse Gas Protocol et aux exigences de la norme ISO 14064-1, reconnues à l'international. Le bilan a été vérifié huit fois de suite entre 2016 et 2023 par la société d'audit indépendante true&fair. expert. À partir de l'exercice sous revue 2024, le bilan carbone a été vérifié par l'organe de révision externe PwC dans le cadre d'un audit de gestion avec une assurance limitée. Vous trouverez le rapport de l'expert-comptable indépendant, qui précise les indicateurs de durabilité sélectionnés pour cet audit aux pages 133 – 136 de ce rapport de durabilité 2024.

Impacts



La diminution du besoin énergétique de Valiant pourrait réduire les émissions de gaz nocifs ainsi que la consommation de combustibles fossiles dont la quantité est limitée, ce qui aurait un impact positif sur l'environnement et la société.

Manière de procéder : augmenter



Les activités de Valiant consomment de l'énergie, encore majoritairement produite à partir de gaz naturel ou de mazout, ce qui a un impact négatif sur l'environnement et la société.

Manière de procéder : réduire

› Parties prenantes concernées

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG, entreprises partenaires

› Activité à l'origine de l'impact

Les activités opérationnelles et les succursales de Valiant utilisent de l'énergie, notamment sous la forme d'électricité, pour leurs activités et la fourniture de services sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur (et donc, aussi dans les entreprises partenaires).

Opportunités et risques

L'augmentation rapide de la demande d'énergie contraint les entreprises à améliorer leur efficacité énergétique et à produire elles-mêmes leur énergie. Malgré le coût élevé de l'installation initiale, ces mesures permettront à Valiant de renforcer son indépendance vis-à-vis des sources d'électricité externes, et à réduire les coûts d'électricité à long terme.

Manière de procéder : mettre en œuvre



La surcharge des réseaux électriques entraîne des défaillances plus fréquentes des infrastructures et processus centraux. En l'absence d'alimentation électrique, les données de la clientèle ne sont plus disponibles, ce qui compromet l'exécution des processus commerciaux critiques. Cela entraîne le risque de compromettre la qualité du service de Valiant, de nuire à sa réputation et d'exposer son personnel à une charge de travail plus importante.

Manière de procéder : réduire et accepter



Du fait de la pénurie énergétique, Valiant risque d'être confrontée à une hausse des prix de l'énergie et de l'électricité.

Manière de procéder : réduire et accepter

Objectifs

Valiant entend adopter une approche respectueuse et attentive de l'environnement, et s'efforce d'éviter au maximum les conséquences négatives de ses activités sur ce dernier.

Indicateurs**› Utilisation économe des ressources**

Valiant exploite de nombreuses petites succursales, qui consomment plus d'énergie de chauffage par mètre carré que des sites ou bâtiments administratifs plus grands. L'énergie de chauffage utilisée pour les différents sites représente la majeure partie de son bilan énergétique et dépend fortement des températures hivernales, par exemple. Valiant veille à une utilisation parcimonieuse de l'électricité, du papier et de l'eau dans toute l'entreprise.

	Quantité 2024	t CO ₂ e ¹ 2024	t CO ₂ e ¹ 2023	t CO ₂ e ¹ 2022
Chauffage (gaz naturel, mazout, bois)	3 393 259 kWh	744	684	780
Chauffage (chauffage à distance)	1 382 933 kWh	64	61	65
Consommation électrique	2 852 146 kWh	211	231	250

¹ Équivalents en tonnes de CO₂

› Notation climat de CDP

Dans la mesure de ses possibilités, Valiant s'engage pour la protection du climat et met en œuvre en permanence diverses mesures, petites ou grandes. L'organisation CDP (Carbon Disclosure Project) a confirmé que Valiant était sur la bonne voie en février 2024. Dans le cadre de la notation climatique actuelle, la CDP a de nouveau attribué la note « B » à Valiant. Ce résultat réjouissant, et l'amélioration par rapport à l'exercice précédent, montrent que Valiant est sur un pied d'égalité avec d'autres entreprises de renom, et a pris la bonne voie dans ce domaine. Dans le même temps, cette notation positive nous encourage à continuer à assumer activement nos responsabilités envers l'environnement.

Mesures mises en œuvre**› Valiant contribue à la réduction de la consommation d'énergie**

Nous tenons compte des offres les plus durables lors de l'achat de produits électriques. Afin de réduire la consommation d'énergie et d'éviter une pénurie potentielle d'électricité, outre la sensibilisation du personnel, la température ambiante dans les bâtiments est réduite, les éclairages des bâtiments sont autant que possible éteints et les écrans publicitaires dans les vitrines ne sont utilisés que de manière réduite. Dans ses espaces de travail, Valiant a recours de manière croissante à des capteurs de mouvement et des minuteries.

› Une infrastructure informatique plus économe en énergie

En 2023, Valiant a modernisé et renouvelé l'ensemble de son infrastructure de travail. Au total, plus de 1300 ordinateurs portables et plus de 3600 écrans, imprimantes et stations d'accueil ont ainsi été remplacés. Grâce à l'utilisation de matériel informatique efficace en énergie, le personnel de Valiant travaille avec des appareils de la dernière génération. En outre, sur trois ans, ce renouvellement permettra d'économiser au total 118 tonnes de CO₂.

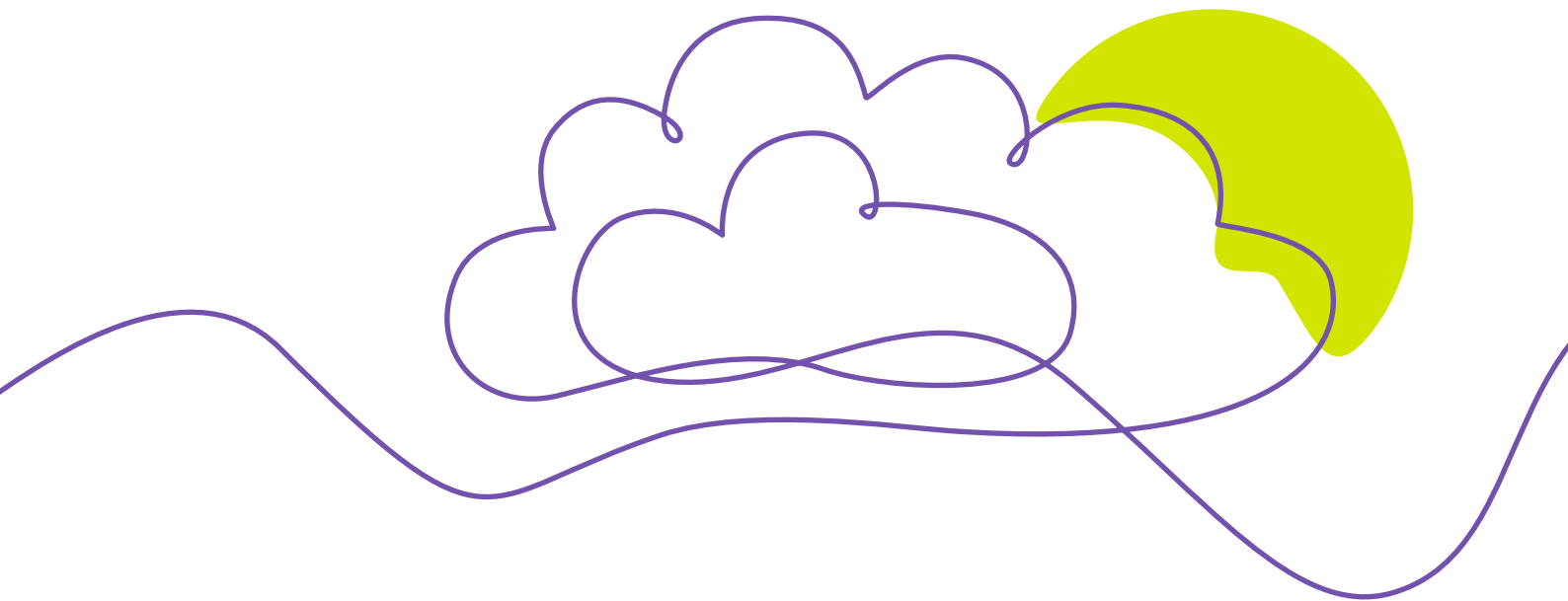
Mesures prévues

En ligne avec l'objectif national de neutralité climatique fixé par la Confédération pour 2050, et l'objectif intermédiaire défini pour 2030, Valiant entend miser encore davantage sur les énergies renouvelables et sur l'augmentation de l'efficacité énergétique de l'entreprise. Cet effort se reflète notamment dans des mesures telles que le remplacement graduel des chauffages à gaz et à mazout par des solutions plus économes en énergie, ou encore l'achat d'une électricité produite à partir d'énergies renouvelables. Vous trouverez de plus amples informations dans le reporting climatique conforme à la TCFD à la pages 85–113 du présent rapport de durabilité.

Conclusions

Valiant s'est préparée à d'éventuelles pannes et rationnements d'électricité dans le cadre de la menace de pénurie d'énergie. Valiant a ainsi modélisé différents scénarios pour assurer et maintenir les activités et processus commerciaux critiques dans le cadre du Business Continuity Management (BCM). La plus haute priorité est accordée à la protection des collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'à la garantie du bon fonctionnement de l'entreprise. Dans ce contexte, Valiant accorde également beaucoup d'importance à une activité durable.

Reporting climatique conforme à la TCFD 2024



Reporting climatique conforme à la TCFD 2024

- 87** À propos de ce rapport
- 88** Gouvernance
- 90** Stratégie
- 101** Gestion des risques
- 104** Indicateurs et objectifs
- 111** Notre plan de transition (feuille de route net zéro)

À propos de ce rapport

Le présent rapport décrit les progrès de Valiant dans la mise en œuvre de ses engagements en matière de protection du climat et sera publié pour la première fois en tant que nouvelle divulgation pour l'exercice 2024. Il offre une synthèse et un aperçu des mesures prises par Valiant pour optimiser la gestion des opportunités et des risques liés au climat. Valiant est consciente que le changement climatique peut représenter non seulement un risque tangible pour la société et la nature, mais également pour ses activités, sa clientèle et ses partenaires. C'est pourquoi Valiant soutient la transition globale vers des émissions nettes nulles grâce à un engagement climatique constant, tant au niveau de l'entreprise qu'au niveau du financement des immeubles, des entreprises et des activités de placement. La transition vers un avenir à zéro émission nette peut non seulement avoir des effets positifs sur l'environnement mais aussi créer des avantages financiers à long terme pour toutes les parties prenantes de Valiant, y compris sa clientèle, ses actionnaires, son personnel et la société en général.

Le présent rapport climatique a été élaboré conformément à l'ordonnance adoptée par le Conseil fédéral sur le reporting climatique obligatoire pour les sociétés cotées suisses, les banques et les assurances, et garantit ainsi la mise en œuvre contraignante des recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). En tant que prestataire de services financiers, Valiant est tenue de publier un rapport TCFD.

Le présent rapport est structuré selon les recommandations de la TCFD en quatre domaines principaux : gouvernance, stratégie, gestion des risques ainsi qu'indicateurs et objectifs.

Un résumé des éléments essentiels du rapport climatique suivant est disponible dans notre plan de transition (feuille de route net zéro), aux pages 111–113 du présent rapport.

Gouvernance

Recommandation de la TCFD : description de la surveillance par le conseil d'administration des opportunités et des risques climatiques

Les opportunités et les risques liés au climat peuvent potentiellement affecter tous les secteurs de Valiant et son activité commerciale, tant ses propres activités que ses relations d'affaires avec la clientèle.

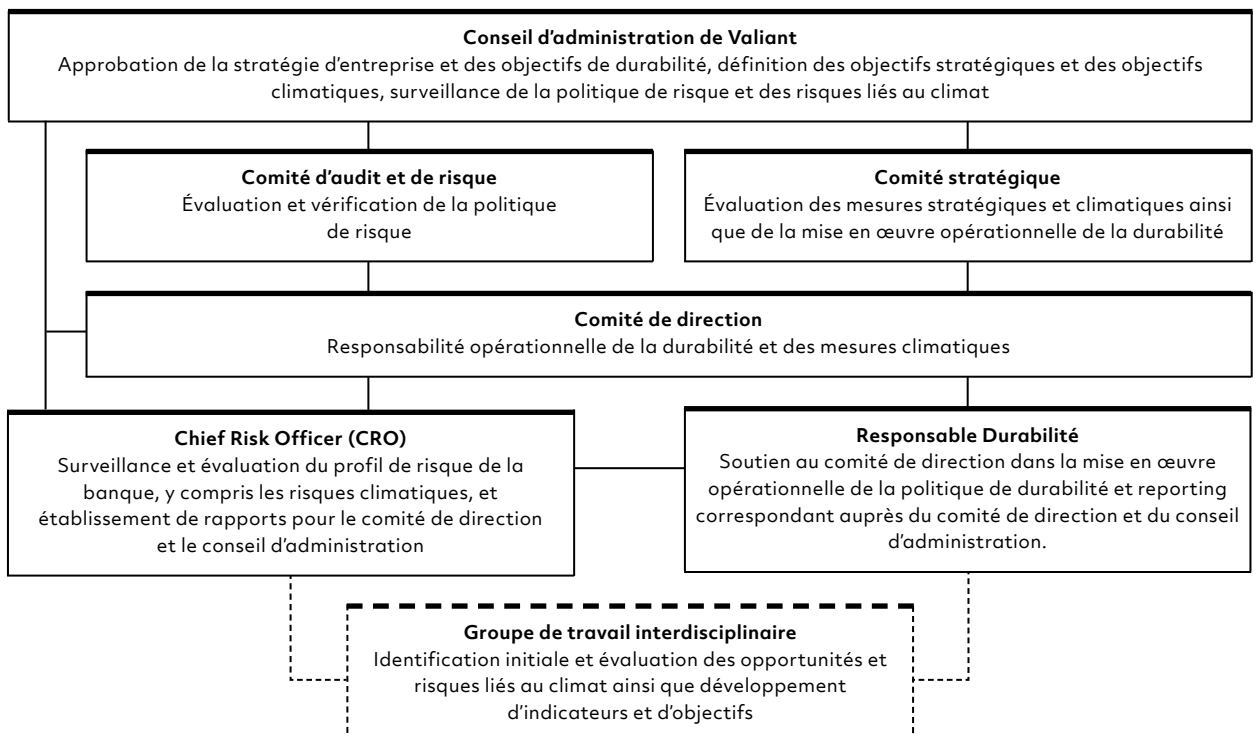
En tant qu'organe de direction supérieur, le conseil d'administration est chargé de la gestion stratégique de la responsabilité entrepreneuriale et de la durabilité, y compris la protection du climat, ainsi que de la définition des objectifs correspondants. À cet égard, il lui revient d'approuver la politique de durabilité, de surveiller directement les opportunités et risques liés au climat et de les intégrer dans la stratégie et la planification

financière. Le conseil d'administration donne en outre son aval à la politique de risque et au profil de risque de Valiant, qui prend également en compte les risques liés au climat.

Le comité de direction est responsable de la surveillance et du contrôle des objectifs et exigences climatiques de Valiant. Il est chargé de mettre en œuvre la gestion des risques et de veiller à ce que le processus d'évaluation des risques soit réalisé de manière exhaustive. Le comité de direction informe le conseil d'administration des évolutions, des mesures et des progrès en matière de durabilité et de climat chaque semestre.

Le Chief Risk Officer (CRO) dirige le contrôle des risques, en étroite collaboration avec le département Compliance. Le contrôle des risques supervise les activités de gestion des risques de Valiant, y compris les aspects liés au climat. Le reporting des risques climatiques s'effectue via les processus de gestion des risques établis et institutionnalisés. Le CRO rend compte du contrôle des risques au comité d'audit et de risque ainsi qu'au conseil d'administration chaque trimestre par l'intermédiaire du comité de direction.

Gouvernance climatique de Valiant



**Recommandation de la TCFD : description
du rôle du management dans l'évaluation
et la gestion des opportunités et risques
liés au climat**

Au niveau opérationnel et au sein du comité de direction, la responsabilité incombe au CEO. Le responsable Durabilité, placé sous l'autorité du CEO, a pour mission d'ancrer et de développer le thème de la durabilité et les aspects liés au climat dans les différents domaines d'activité.

L'identification initiale et l'évaluation des opportunités et des risques climatiques, ainsi que l'élaboration et le développement d'indicateurs et d'objectifs destinés au comité de direction et au conseil d'administration, ont été réalisés par un groupe de travail interdisciplinaire. Ce groupe était composé d'expert·e·s issus de différentes fonctions opérationnelles de Valiant selon les besoins spécifiques, notamment de la Gestion des risques, du Développement de l'entreprise et de la Gestion des produits.

Système d'information du management de Valiant relatif à la durabilité et au climat

Rapport	Périodicité	Destinataires
Reporting sur la durabilité	Semestriel	Conseil d'administration Comité stratégique du conseil d'administration Comité de direction
Reporting stratégique incluant l'axe stratégique durabilité	Trimestriel	Comité stratégique du conseil d'administration Comité de direction
	Semestriel	Conseil d'administration
Reporting du contrôle des risques incluant les risques de durabilité et climatiques	Trimestriel	Comité d'audit et de risque du conseil d'administration Comité de direction
	Semestriel	Conseil d'administration
Vérification de la politique de risque incluant les risques de durabilité et climatiques	Annuel	Conseil d'administration Comité d'audit et de risque du conseil d'administration Comité de direction

Stratégie

Recommandation de la TCFD : description des opportunités et des risques liés au climat identifiés par l'organisation à court, moyen et long terme

La protection de l'environnement et du climat est une priorité élevée chez Valiant, et est inscrite au plus haut niveau dans sa stratégie d'entreprise 2025–2029. Nous analysons les effets du changement climatique à l'aide d'analyses de scénarios et d'évaluations des risques, afin de gérer de manière ciblée les conséquences financières et opérationnelles pour nos affaires ainsi que pour nos parties prenantes, y compris les actionnaires, la clientèle et les partenaires commerciaux. Nous soutenons les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat pour limiter le réchauffement climatique à moins de deux degrés Celsius, et nous nous engageons à les atteindre, ainsi qu'à faire des efforts pour réduire la hausse des températures à 1,5 degré Celsius. Notre contribution couvre la structuration de nos portefeuilles conformément aux critères ESG, l'analyse des opportunités et des risques liés au climat et la présentation de leur impact sur nos décisions d'investissement. Ainsi, les financements de projets pour la clientèle entreprises sont évalués à l'aune de thèmes environnementaux et sociaux controversés et rejetés si nos normes ne sont pas respectées. Nous intégrons des aspects de durabilité dans nos produits et services et élargissons notre offre de prestations de manière ciblée et en fonction des besoins sur l'ensemble de notre gamme de prestations.

Nous voulons mettre en œuvre rapidement nos propres mesures de protection du climat et soutenir notre clientèle dans une transition ordonnée vers le zéro net. À cette fin, nous avons identifié les opportunités et les risques liés au climat pertinents pour notre modèle d'entreprise et les avons évalués à court, moyen et long terme.

Sur la base des recommandations de la TCFD, nous avons identifié et déduit qualitativement les risques physiques, les risques de transition et les opportunités liés au climat. Ceux-ci peuvent affecter non seulement notre réputation, mais

aussi notre marché, notre activité commerciale, notre engagement réglementaire et nos résultats financiers. Les opportunités et les risques pertinents ont été identifiés et évalués par un groupe interdisciplinaire de cadres dirigeants et de spécialistes sélectionnés.

Opportunités liées au climat

Nos principales priorités pour les futures **opportunités climatiques** sont ancrées dans les domaines suivants :

› **Accroître les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique**

Nous nous engageons à réduire l'empreinte carbone de notre activité commerciale. Nous voulons ainsi soutenir les objectifs climatiques internationaux et suisses visant à atteindre des émissions de gaz à effet de serre nettes nulles d'ici 2050. À cet effet, nous expliquons nos mesures visant à réduire notre empreinte carbone et informons de manière transparente sur nos objectifs climatiques à court, moyen et long terme dans le cadre du reporting annuel en matière de durabilité, ou le reporting climatique. Avec l'objectif final de zéro émission nette d'ici 2050, nous voulons déjà réduire nos émissions opérationnelles d'au moins 42 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2023. Nous nous sommes ainsi fixé des objectifs concrets de réduction des émissions directes (scope 1) et indirectes (scopes 2 et 3). Un aperçu des scopes 1, 2 et 3 figure dans le bilan énergétique et carbone 2024, à la page 108. Pour les émissions opérationnelles de scopes 1 et 2, diverses mesures dans le secteur de l'approvisionnement en énergie et de l'efficacité énergétique, notamment en ce qui concerne la consommation d'électricité et le chauffage des bâtiments, sont les principales raisons des baisses d'émissions enregistrées jusqu'à présent. Le réinvestissement ciblé du produit de la taxe sur le CO₂ dans des mesures visant à accroître l'efficacité énergétique des bâtiments bancaires a permis de réduire sensiblement les émissions au cours des dernières années. Cela inclut, par exemple,

l'utilisation accrue de l'éclairage LED et des sources d'énergie renouvelables. Des économies supplémentaires ont été réalisées grâce à une diminution des besoins en chauffage et au passage d'un site au chauffage géothermique. Dans le scope 3 opérationnel, l'accent est principalement mis sur les domaines thématiques suivants : fourniture d'énergie, déplacements professionnels, déplacements pendulaires du personnel, promotion de la numérisation pour réduire les travaux d'impression et la consommation de papier ainsi que la consommation d'eau. De plus amples informations sur nos objectifs de décarbonation figurent dans la section « Indicateurs et objectifs », aux pages 104–110.

› **Création et développement de produits et de services durables dans les secteurs du financement et de l'investissement**

En tant que prestataire de services financiers, notre empreinte carbone se situe principalement dans le domaine des émissions financées (scope 3.15). Nous voyons ici les meilleures opportunités pour notre modèle d'affaires dans la création et le développement de produits et services durables dans les secteurs du financement et de l'investissement, car ils permettent de bénéficier de nouveaux potentiels de marché, de répondre aux exigences réglementaires à un stade précoce et de réduire les risques climatiques. Valiant se concentre sur la clientèle privée, les indépendant·e·s et les PME et finance les besoins en investissement des entreprises avec des crédits commerciaux, en plus des immeubles commerciaux et d'habitation. Valiant contribue ainsi de manière significative à la croissance économique et à la stabilité du système financier suisse.

Le premier calcul de l'intensité carbone de nos émissions financées au niveau du portefeuille en 2023 a montré que Valiant n'investissait que très peu dans les secteurs à fort impact climatique. Dans les opérations de financement, nous appliquons depuis 2019 des critères d'exclusion afin de minimiser les incidences environnementales et sociales controversées de nos investissements. Dans le secteur hypothécaire, nous proposons des produits tels que l'hypothèque

environnement lilas, qui comprend des intérêts hypothécaires réduits pour les nouvelles constructions et les rénovations écoénergétiques de maisons ou de propriétés par étages. Notre objectif est de rendre notre offre globalement plus durable en prenant davantage en compte les aspects environnementaux lors des estimations immobilières et des évaluations des risques liés aux financements, et en sensibilisant notre clientèle à la durabilité et à la protection du climat dans le cadre d'entretiens. Actuellement, nous étudions par exemple la mise en place des Swiss Climate Scores pour notre portefeuille de placements et élargissons continuellement les connaissances de nos conseillères et conseillers à la clientèle en matière d'ESG et de climat par le biais de formations et de mesures de sensibilisation internes.

En ce qui concerne notre portefeuille de placements, nous avons introduit au 1^{er} janvier 2024 un modèle de préférence avec trois degrés de prise en compte des facteurs ESG dans la gestion des investissements et du patrimoine. Pour tous nos fonds de placement, nous définissons une notation ESG minimale de « A » selon MSCI, un fournisseur spécialisé bien établi sur le marché. Nous renforçons notre expertise interne en matière de gestion durable de portefeuilles de placements et augmentons la transparence vis-à-vis de notre clientèle. Nos conseillères et conseillers à la clientèle ont été formés avec les modules de formation « Bases en matière de durabilité » et « Placements durables » spécialement développés à cet effet, et sont ainsi en mesure de conseiller notre clientèle sur les critères ESG et les stratégies de placement durable. Nous publions l'évolution des volumes des fonds stratégiques et des mandats de gestion de fortune Sustainable (page 53 du rapport de durabilité) et visons à augmenter continuellement la part des investissements à faible intensité de carbone. Cela réduira ainsi l'intensité carbone future du portefeuille (de plus amples informations sur les indicateurs et les objectifs figurent aux pages 104–110 du présent rapport climatique).

La concrétisation de ces opportunités et la transition vers des investissements durables permettront de développer un modèle d'affaires dans l'ensemble plus résilient face au changement climatique.

Risques climatiques

Si les changements liés à la transition vers une économie plus sobre en carbone offrent des opportunités considérables pour Valiant, ils s'accompagnent également de risques. Nous avons identifié les principaux risques climatiques suivants pour notre modèle d'affaires.

La description des risques climatiques ci-après est basée sur la catégorisation selon la TCFD. Les risques identifiés sont dans un premier temps classés selon la catégorisation TCFD, puis affectés aux catégories de risque internes de Valiant dans le cadre de notre gestion des risques.

Risques physiques

Selon les recommandations de la TCFD, les risques physiques liés au climat peuvent être causés par des événements spécifiques extrêmes ou par des changements climatiques chroniques à long terme. Les risques physiques aigus, tels que les événements météorologiques extrêmes et les changements chroniques des conditions climatiques, peuvent avoir des répercussions sur les risques traditionnels de Valiant en tant que facteurs de risque aux niveaux micro et macroéconomiques.

› Risque opérationnel (aigu)

Les événements climatiques aigus tels que des pluies torrentielles, des crues soudaines ou des glissements de terrain peuvent entraîner des dommages aux bâtiments ou des interruptions d'activité prolongées, réduisant ainsi les valeurs patrimoniales de Valiant et entraînant des coûts supplémentaires pour la réparation des dégâts. Les plus de 80 sites et succursales de Valiant sont tous situés en Suisse et sont donc couverts par l'assurance immobilière habituelle. Ils sont également diversifiés sur le plan géographique, ce qui signifie que les dommages attendus en cas d'événements

météorologiques extrêmes sont considérés comme faibles du point de vue de l'entreprise dans son ensemble. La probabilité d'interruptions des activités dues à des dommages climatiques est moindre pour Valiant, compte tenu de l'infrastructure informatique centralisée et gérée de manière professionnelle.

En outre, une Business Impact Analysis est réalisée pour toutes les fonctions et tous les processus critiques dans le cadre du Business Continuity Management (BCM) et de la préparation aux éventuelles situations de crise. En coordination avec les prestataires d'outsourcing, des Business Continuity Plans (BCP) et des Disaster Recovery Plans (DRP) ont par ailleurs été élaborés, et une stratégie de communication durant les situations de crise, tant interne qu'externe, a été définie. Dans l'ensemble, nous estimons que le risque de défaillance des centres de données en raison du changement climatique ne s'accroît que marginalement.

› Risque opérationnel (chronique)

Le changement climatique en cours comporte des risques physiques non seulement aigus, mais aussi chroniques, qui peuvent avoir un impact négatif sur les risques opérationnels de Valiant. Des périodes de chaleur prolongées peuvent par exemple nuire à la santé physique et mentale du personnel et donc à leur capacité de travail. Valiant propose à son personnel diverses mesures de sensibilisation ainsi que des programmes de promotion de la santé physique et mentale (de plus amples informations à ce sujet figurent dans le rapport de durabilité 2024, aux pages 63–66). La gestion de la santé dans l'entreprise, qui vise à protéger et à promouvoir la santé physique et mentale, reste une priorité, et sera adaptée et développée en fonction des besoins.

› Risque primaire (aigu et chronique)

Les risques climatiques physiques aigus et chroniques ont le potentiel d'influencer les opérations de crédit et d'accroître le risque de défaillance des hypothèques et des crédits aux entreprises. Dans le cas des hypothèques, elles ont d'abord une incidence sur

la valeur des garanties ou du bien immobilier financé. Par exemple, un événement d'inondation spécifique pourrait engendrer des coûts de rénovation importants pour les biens concernés. Les entreprises sont par ailleurs confrontées à des risques latents d'interruptions des activités et d'impact potentiel sur les chaînes d'approvisionnement, pouvant donner lieu à des pertes de revenus. Outre ces effets microéconomiques, des effets macroéconomiques dus à des risques physiques accrus sont également envisageables. Ceux-ci pourraient entraîner un ralentissement économique, une réduction des comportements de consommation et une augmentation des conflits sociaux et économiques dans les régions touchées par la hausse du chômage. En Suisse, l'assurance immobilière atténue les risques liés aux opérations hypothécaires, y compris les dommages aux bâtiments dus à des événements naturels. Les risques physiques aigus tels que les inondations, la grêle, les glissements de terrain ou les tempêtes ne devraient donc pas causer une correction de valeur significative. Les règlements suisses sur les constructions et les zones garantissent que les nouvelles constructions sont en grande partie évitées dans les zones fortement exposées aux risques climatiques. En outre, les phénomènes météorologiques extrêmes se produisent souvent à l'échelle locale, ce qui n'aurait donc qu'un impact mineur sur le portefeuille de crédit géographiquement diversifié de Valiant. Dans de tels cas, des mesures de soutien en faveur des victimes sont généralement mises en place par l'État, ce qui réduit encore le risque de défaillance pour Valiant. Il est toutefois difficile de déterminer dans quelle mesure ces mécanismes de compensation restent efficaces face à un nombre croissant d'événements météorologiques extrêmes et à une exposition accrue aux risques. Dans l'ensemble, les opérations de crédit de Valiant axées sur le marché hypothécaire suisse peuvent être considérées comme relativement résistantes aux risques climatiques physiques à court et moyen terme.

Risques de transition

Les risques de transition résultent du passage à une économie à faible intensité de carbone, et sont dus à des changements en matière de politique, de technologie, de préférences du marché et de réputation. Valiant a identifié les risques de transition suivants :

› **Risque stratégique**

L'évolution des préférences de la clientèle et les exigences croissantes des différentes parties prenantes posent de nouveaux défis aux banques. En particulier, la demande croissante de produits et services financiers respectueux de l'environnement incite les banques à adapter leurs modèles d'affaires et leurs offres. Si l'offre de produits et de services n'est pas suffisamment ciblée et adaptée, il existe un risque de perte de parts de marché au profit de concurrents qui offrent des produits et des services équivalents. Cela pourrait par la suite entraîner des baisses de chiffre d'affaires et des pertes de bénéfices. Il existe en outre un risque que Valiant soit perçue comme trop passive en matière de durabilité et de conscience environnementale, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives sur la fidélisation de la clientèle et l'acquisition d'une nouvelle clientèle. Pour contrer ces risques, Valiant prend des mesures proactives, qui incluent notamment le développement et la promotion de produits financiers durables, l'investissement dans les technologies vertes et une communication transparente des objectifs de durabilité. Une observation continue du marché et l'obtention de retours d'information des différentes parties prenantes sont également essentielles pour détecter les changements sur le marché à un stade précoce et pouvoir y réagir de manière ciblée et conforme à la stratégie.

› **Risque de défaillance**

Des changements sur le marché, en particulier une baisse de la demande pour certains produits ou services, peuvent avoir des effets négatifs sur les modèles d'affaires de la clientèle entreprises et donc sur leur solvabilité, ainsi que sur la valeur des garanties, qui, à leur tour, sont utilisées pour la couverture des crédits. Le marché immobilier suisse est actuellement stable. Par conséquent, il est peu probable que les garanties soient dépréciées à court terme et entraînent une augmentation des risques de défaillance. Mais à long terme, ce risque pourrait devenir plus important pour les banques et donc pour Valiant. Les changements sur le marché, tels que la baisse de la demande pour certains biens immobiliers ou types de produits, peuvent découler de facteurs liés au climat, comme l'évolution économique de certaines industries ou les progrès technologiques. Ces facteurs pourraient affecter la valeur des garanties à long terme. L'importance de ce risque pourrait encore augmenter à mesure que les réglementations s'intensifient, notamment dans le domaine de la protection du climat et de la durabilité. Ainsi, des prescriptions et des exigences environnementales plus strictes pourraient accroître les coûts d'exploitation de certains biens immobiliers et réduire leur attractivité. En résumé, nous pouvons conclure qu'une augmentation des risques de défaillance pour Valiant ne doit pas être considérée comme un risque à court terme, mais plutôt comme un défi à long terme. Grâce à une analyse prévisionnelle des risques et à l'adaptation de ses stratégies d'octroi de crédit, Valiant peut prendre des mesures pour se préparer à ces évolutions sur le long terme et minimiser les impacts financiers.

› **Risque opérationnel**

En tant que prestataire de services financiers, Valiant dépend d'un grand nombre de prestataires et fournisseurs externes. Le non-respect des objectifs climatiques par les prestataires de services et les fournisseurs peut compromettre la réalisation des propres objectifs de durabilité de Valiant et, partant, sa crédibilité en matière de responsabilité environnementale. Si les fournisseurs n'atteignent pas leurs objectifs climatiques, ils peuvent être exposés à des sanctions réglementaires, à une perte d'image et à des charges financières qui pourraient nuire à leur capacité opérationnelle et leur réputation. Cela pourrait entraîner des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, et affecter de la sorte le fonctionnement opérationnel et la disponibilité des services de Valiant. En outre, avec la non-réalisation des objectifs climatiques, les fournisseurs pourraient à l'avenir devoir faire face à des coûts d'exploitation plus élevés en raison d'exigences environnementales plus strictes et de prix de l'énergie plus élevés. Cela entraînerait une hausse des dépenses d'exploitation et obérerait l'efficacité financière de Valiant. En outre, Valiant s'est engagée à atteindre des objectifs ambitieux de durabilité et de décarbonation. Le scénario décrit ci-dessus ne présente toutefois pas de risque opérationnel significatif pour Valiant à ce stade. En outre, nous réduisons constamment la portée de ce risque par des mesures proactives telles que la sélection minutieuse et le contrôle périodique des prestataires de services et des fournisseurs, ainsi que par l'intégration de critères de durabilité dans les processus d'acquisition.

› **Risques de réputation**

La clientèle, les investisseuses et investisseurs ainsi que le grand public formulent des exigences de plus en plus élevées envers les établissements financiers en matière de conscience environnementale et de mesures de durabilité. Il existe un risque de réputation potentiel pour Valiant en ce qui concerne le changement climatique. En adoptant des stratégies de protection du climat peu crédibles et trop peu ambitieuses, Valiant pourrait perdre la confiance de ces parties prenantes importantes. De plus, la réputation de Valiant pourrait être de plus en plus affectée par le financement potentiel de domaines à forte intensité de carbone, tels que certains secteurs du transport ou des industries lourdes comme l'aluminium, le fer et l'acier. Les banques qui financent les industries à forte intensité de carbone sont de plus en plus critiquées par le grand public. Le risque de réputation est directement lié à l'engagement actuel et futur de Valiant en matière de climat ainsi qu'aux mesures prises pour mettre en œuvre son plan de transition (feuille de route net zéro) par rapport à ses concurrents et aux autres acteurs du marché.

- › **Risque (de conformité) ESG** : un risque de conformité peut survenir pour Valiant si les exigences réglementaires existantes et nouvelles ne sont pas mises en œuvre par les entreprises, ou le sont insuffisamment. Valiant a identifié deux types de risques de conformité sur le plan climatique :

Type 1 : mesures politiques qui restreignent les activités néfastes pour le climat ou soutiennent de manière ciblée l'adaptation au changement climatique.
Type 2 : risques juridiques liés au non-respect des lois et prescriptions ou à la survenance d'un litige lié au climat. Les conséquences directes peuvent par exemple se traduire par des efforts de conformité supplémentaires avec des coûts croissants pour les processus internes et les rapports, ainsi que par des frais de justice potentiels. Le risque

d'augmentation des exigences réglementaires et de conformité est très important pour Valiant. Le respect de ces prescriptions est essentiel pour éviter des conséquences juridiques et financières et préserver la confiance des parties prenantes. Valiant prend donc d'ores et déjà des mesures proactives pour renforcer ses capacités de conformité, adapter ses processus internes et s'assurer que toutes les exigences réglementaires sont remplies à temps, intégralement et conformément aux exigences.

Horizons de temps pertinents

Les effets du changement climatique varient considérablement en fonction du calendrier et peuvent se faire sentir à court terme, à moyen terme ou seulement à long terme. L'horizon de temps est par conséquent un aspect important pour évaluer les opportunités et les risques liés au climat. Si certains peuvent se produire à court terme, d'autres peuvent être plus importants à long terme. Valiant a donc examiné les horizons de temps pertinents utilisés pour évaluer l'impact des questions climatiques, conformément à sa planification de transition (feuille de route net zéro). Nous avons défini des horizons de temps qui sont conformes aux prescriptions de l'ordonnance suisse relative au rapport sur les questions climatiques :

- Court terme : 0 à 5 ans
- Moyen terme : 5 à 10 ans
- Long terme : 10 à 30 ans

Les horizons de temps ci-dessus ont par ailleurs été évalués sur la base de considérations relatives à nos activités, aux indicateurs et objectifs existants, aux droits existants contenus dans les réglementations de la Suisse et de l'UE, aux évolutions actuelles du marché et à l'agenda climatique national et international.

Les sections suivantes donnent un aperçu de l'impact des opportunités et des risques liés au climat pour Valiant aux horizons à court, moyen et long terme mentionnés ci-dessus.

Recommandation de la TCFD : description de l'incidence des opportunités et des risques liés au climat sur les affaires, la stratégie et la planification financière de l'organisation

Les conséquences du changement climatique pour Valiant découlent des opportunités et des risques identifiés liés au climat. Pour les opportunités et risques principaux, Valiant a évalué le degré de répercussion (classification des risques) en fonction des critères suivants :

- › **Probabilité d'occurrence (faible, modérée, élevée) :** probabilité que le risque climatique se produise ou que l'opportunité liée au climat puisse être réalisée dans un horizon de temps donné.
- › **Effet (faible, modéré, élevé) :** appréciation qualitative de l'impact pour Valiant des opportunités et des risques liés au climat dans l'horizon de temps défini. Les éventuelles mesures d'adaptation, le gain ou la perte de réputation ainsi que les pertes financières, par exemple en cas d'interruption des activités, et les potentiels bénéfiques sont pris en compte.
- › **Horizon de temps (court terme, moyen terme, long terme) :** horizon de temps le plus proche où les effets se produiront, conformément aux horizons de temps pertinents pour Valiant.

Recommandation de la TCFD : description de la résilience de la stratégie de l'organisation en tenant compte des différents scénarios climatiques, y compris un scénario à 2 °C ou moins

Sur la base d'une analyse de scénario qualitative, Valiant a analysé les opportunités et les risques principaux selon les scénarios climatiques « Net Zero 2050 », « Current Policies » et « Delayed Transition » de l'organisation « Network for Greening the Financial System » (NGFS) afin d'évaluer leur degré de répercussion sur le modèle d'affaires

et les options d'action qui en résultent. Les scénarios NGFS fournissent une base structurée pour analyser les évolutions potentielles des opportunités et des risques liés au climat dans différentes conditions de politique climatique et de marché :

- **« Net Zero 2050 » :** ce scénario décrit une transition ordonnée vers une économie à faible intensité de carbone, qui vise à limiter la hausse des températures mondiales à 1,5 °C d'ici 2050. Il suppose des mesures ambitieuses de protection du climat, qui se traduisent par des réglementations plus strictes et un développement rapide des énergies renouvelables. Les risques de transition tels que la hausse des coûts des modèles d'affaires à forte intensité de CO₂ sont ici particulièrement importants.
- **« Current Policies » :** ce scénario part du principe qu'aucune mesure de protection du climat supplémentaire ne sera initiée et mise en œuvre, à l'exception de celles qui existent actuellement. Il implique une forte hausse des températures moyennes mondiales, entraînant des risques physiques élevés dus aux changements climatiques, tels que les phénomènes météorologiques extrêmes et les changements environnementaux à long terme.
- **« Delayed Transition » :** dans ce scénario, les mesures de protection du climat sont prises avec un certain retard, ce qui ne conduit dans un premier temps qu'à une transformation minimale du climat. Après ce retard, une transition abrupte et intensive est nécessaire pour atteindre les objectifs climatiques, ce qui implique des risques de transition accrus dus aux changements réglementaires, technologiques et économiques. Dans le même temps, les risques physiques restent plus élevés que dans le scénario Net Zero 2050, car le réchauffement continue de s'accélérer avant l'intervention.

L'analyse qualitative des scénarios tient compte en particulier des interdépendances entre les risques climatiques et nos objectifs stratégiques à long terme, afin de garantir la robustesse et la flexibilité de nos mesures face aux différentes trajectoires de transition possibles. Dans notre analyse, nous considérons les opportunités et les risques d'un point de vue inhérent et donc indépendamment des mesures ou des instruments de gestion qui seront mis en œuvre à l'avenir. Cette approche permet à Valiant d'évaluer de manière non biaisée les opportunités et les risques climatiques sous-jacents, ce qui constitue une base plus objective pour les décisions stratégiques. L'analyse d'impact initiale a été réalisée par un groupe de travail interdisciplinaire. L'analyse qualitative des effets et des probabilités d'occurrence sert de base à la hiérarchisation des initiatives et plans d'action futurs en matière de climat, ainsi qu'à l'évaluation de l'importance relative des différents facteurs dans les horizons de temps respectifs.

Les questions suivantes ont guidé notre identification détaillée et notre analyse d'impact des opportunités et des risques liés au climat :

- Comment les opportunités et les risques liés au climat influencent-ils notre stratégie d'entreprise et notre modèle d'affaires ?
- Quels sont les changements stratégiques à entreprendre pour saisir ces opportunités ou gérer les risques ?
- Quels sont les effets et les probabilités d'occurrence de ces questions liées au climat pour notre entreprise et notre modèle d'affaires ?
- Quel est l'horizon de temps correspondant ?

L'analyse de ces scénarios nous permet de formuler des hypothèses fondées sur la manière dont les différentes évolutions de trajectoire dans l'ensemble de la société ou les scénarios liés au climat pourraient influencer notre modèle d'affaires. Cela nous permet de garantir que notre stratégie est résistante aux évolutions futures incertaines et que nous pouvons agir de manière proactive en ce qui concerne les opportunités et les risques.

Les résultats de l'évaluation des scénarios climatiques sont présentés ci-dessous.

Résultats de l'analyse qualitative des scénarios NGFS « Net Zero 2050 »

	Horizon de temps					
	court terme, 0 à 5 ans		moyen terme, 5 à 10 ans		long terme, >10 ans	
	Probabilité d'occurrence	Incidence	Probabilité d'occurrence	Incidence	Probabilité d'occurrence	Incidence
Principales opportunités climatiques						
Développement de produits et services durables (financements)	faible	faible	modérée	faible	modérée	faible
Développement de produits et services durables (placements)	faible	faible	modérée	faible	modérée	faible
Principaux risques climatiques						
› Risques physiques						
Risque primaire	faible	faible	faible	faible	modérée	faible
› Risques de transition						
Risque (de conformité) ESG	élevée	faible	modérée	faible	faible	faible
Risque de réputation	modérée	faible	modérée	faible	faible	faible
Risque stratégique	faible	faible	modérée	faible	modérée	faible

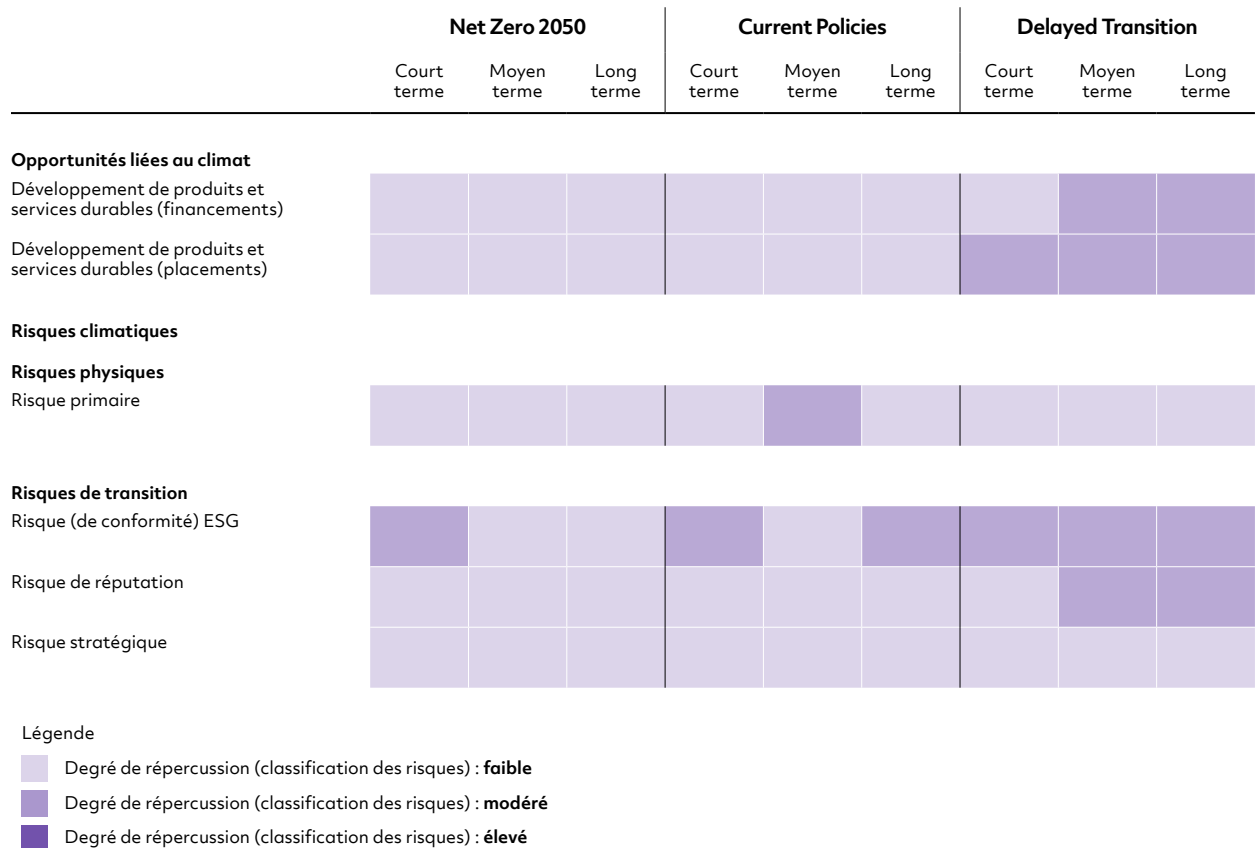
Résultats de l'analyse du scénario NGFS « Current Policies »

	Horizon de temps					
	court terme, 0 à 5 ans		moyen terme, 5 à 10 ans		long terme, >10 ans	
	Probabilité d'occurrence	Incidence	Probabilité d'occurrence	Incidence	Probabilité d'occurrence	Incidence
Opportunités climatiques présentant le plus grand potentiel						
Développement de produits et services durables (financements)	faible	faible	modérée	faible	modérée	faible
Développement de produits et services durables (placements)	faible	faible	modérée	faible	modérée	faible
Principaux risques climatiques						
› Risques physiques						
Risque primaire	faible	faible	modérée	faible	modérée	modérée
› Risques de transition						
Risque (de conformité) ESG	élevée	faible	faible	faible	faible	faible
Risque de réputation	faible	faible	faible	faible	faible	faible
Risque stratégique	faible	faible	modérée	faible	modérée	faible

Résultats de l'analyse du scénario NGFS « Delayed Transition »

	Horizon de temps					
	court terme, 0 à 5 ans		moyen terme, 5 à 10 ans		long terme, >10 ans	
	Probabilité d'occurrence	Incidence	Probabilité d'occurrence	Incidence	Probabilité d'occurrence	Incidence
Opportunités climatiques présentant le plus grand potentiel						
Développement de produits et services durables (financements)	faible	faible	modérée	faible	élevée	faible
Développement de produits et services durables (placements)	faible	faible	élevée	faible	élevée	faible
Principaux risques climatiques						
› Risques physiques						
Risque primaire	faible	faible	modérée	faible	modérée	faible
› Risques de transition						
Risque (de conformité) ESG	élevée	faible	élevée	faible	élevée	faible
Risque de réputation	faible	faible	modérée	faible	élevée	faible
Risque stratégique	faible	faible	modérée	faible	modérée	faible

Les résultats de l'évaluation des différents scénarios climatiques permettent d'établir une carte de chaleur globale qui illustre graphiquement l'importance des opportunités et des risques liés au climat pour le modèle d'affaires de Valiant. La carte de chaleur répartit ainsi les opportunités et les risques liés au climat dans les différents scénarios – « Net Zero 2050 », « Current Policies » et « Delayed Transition » – ainsi que dans les horizons de temps analysés : court terme (<5 ans), moyen terme (5 à 10 ans), long terme (>10 ans).



En ce qui concerne les opportunités, l'analyse montre que l'importance du développement de produits et services durables axés sur les activités de financement et de placement pour le modèle d'affaires de Valiant n'augmentera pas de manière significative à long terme dans le scénario «Net Zero 2050». Cela s'explique par le fait que les produits financiers durables s'imposent de plus en plus comme une norme grâce à la mise en œuvre cohérente des objectifs climatiques dans tous les secteurs et pays, et ne devraient donc pas offrir une différenciation ou des avantages concurrentiels substantiels. Dans le scénario «Delayed Transition», on s'attend en revanche à une augmentation de l'importance à moyen et long terme, car le mouvement de protection du climat, qui intervient tardivement, mais ne cesse de croître, offre à Valiant la possibilité de conquérir de nouveaux segments de clientèle avec de nouveaux produits et services durables. Dans le scénario «Current Policies», cette opportunité reste peu significative, car la demande et les exigences réglementaires ne devraient évoluer que lentement et l'absence de normes internationales devrait restreindre davantage la dynamique du marché.

Pour ce qui est des risques physiques, Valiant estime que le risque de défaillance lié à la hausse des phénomènes météorologiques extrêmes est faible dans tous les scénarios, notamment en raison de la diversification et de la part relativement faible de biens immobiliers financés dans les zones à risque associée à celle-ci.

Concernant les risques de transition, Valiant évalue le risque de conformité à court terme comme modéré dans tous les scénarios, car il existe actuellement une multitude d'obligations de divulgation liées aux exigences réglementaires. Dans les scénarios «Net Zero 2050» et «Current Policies», on s'attend toutefois à une diminution de ce risque, car les exigences peuvent être satisfaites efficacement malgré leur niveau élevé grâce à la sécurité de planification et à des mesures prises en temps opportun. Dans le scénario «Delayed Transition», l'importance du risque de conformité reste en revanche constante, car Valiant part du principe que des exigences ESG plus strictes devront dans ce cas être respectées.

Quant au risque de réputation, Valiant ne s'attend à une augmentation significative dans aucun des scénarios analysés. Grâce aux mesures déjà engagées et prévues pour atténuer le changement climatique, Valiant s'estime bien positionnée, notamment dans les scénarios «Net Zero 2050» et «Current Policies» en ce qui concerne l'engagement actuel et futur en faveur du climat ainsi que les mesures de mise en œuvre de son plan de transition (feuille de route net zéro). Nous ne nous attendons donc pas à une perte sensible de réputation. Ce n'est que dans le scénario «Delayed Transition» que le risque de réputation est considéré comme modéré à long terme, car des changements brusques du marché pourraient conduire à ce que Valiant soit perçue comme insuffisamment préparée.

L'analyse montre en outre que même lorsque les opportunités stratégiques et les besoins des parties prenantes ne sont pas pris en compte, le risque de perte de parts de marché n'est pas significativement accru. Bien que la probabilité d'occurrence augmente modérément avec le temps, les effets potentiels restent faibles dans tous les scénarios.

Ces résultats de l'analyse qualitative des scénarios montrent que Valiant est actuellement bien positionnée par rapport aux opportunités et aux risques liés au climat. Plusieurs éléments contribuent à la résilience de notre stratégie climatique : la principale opportunité liée au climat, à savoir accroître les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, est directement associée à la gestion du CO₂ émis dans le cadre des activités opérationnelles. Valiant mesure son empreinte carbone et se fixe des objectifs ambitieux pour réduire ses émissions à court, moyen et long terme. Ceux-ci sont soutenus par des mesures efficaces de décarbonation de nos émissions directes et indirectes. Vous trouverez de plus amples informations dans la section «Indicateurs et objectifs» aux pages 104–110 de ce reporting climatique. Nous intégrons en permanence les risques climatiques comme moteurs dans notre gestion des risques existante et dans les processus qui y sont associés. Valiant s'efforce en permanence d'améliorer ses méthodes de détermination de l'impact des risques pour ses activités et utilise déjà diverses méthodes pour identifier et gérer les risques climatiques. De plus amples détails sur le processus d'évaluation des opportunités et des risques liés

au climat figurent dans la section « Gestion des risques », aux pages 101–103.

Les opportunités et les risques liés au climat influencent notre modèle d'affaires et notre stratégie. C'est pourquoi nous avons élaboré un plan de transition (feuille de route net zéro) qui servira de guide à notre entreprise dans sa transition vers une économie et une société à faibles émissions de carbone. Le plan de transition (feuille de route net zéro) figure aux pages 111–113 du présent rapport et fait l'objet d'un développement continu. Dans la perspective actuelle, nous partons du principe que la transformation se fera de manière ordonnée, compatible avec un scénario de réchauffement climatique de 1,5 °C et conforme au scénario NGFS « Net Zero 2050 ». Les objectifs et mesures définis par Valiant sont en accord avec ce scénario.

Gestion des risques

Recommandation de la TCFD : description des processus de l'organisation visant à identifier et évaluer les risques climatiques

Description des processus de l'organisation visant à gérer les risques climatiques

Description de la manière dont les processus de détermination, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés dans la gestion des risques globale de l'organisation

Notre cadre de gestion des risques liés au climat

Valiant dispose de structures complètes, de responsabilités claires et d'outils efficaces en matière de gestion des risques. Vous trouverez de plus amples informations sur la gestion des risques dans le rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA aux pages 122–133. L'instrument fondamental de la gestion des risques est le règlement de la politique de risque. Il définit la tolérance au risque et les limites de risque ainsi que la gouvernance des risques. Il régit également l'identification, la mesure, l'évaluation, la gestion et le compte-rendu des risques.

Conformément à la compréhension de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA concernant la gestion du risque climatique, nous considérons le risque climatique comme un moteur pour les catégories de risques classiques reconnues dans l'industrie financière. Les risques liés au climat, sous la forme de risques physiques et de risques de transition, ne sont donc pas considérés comme une catégorie distincte, mais gérés dans le cadre de la gestion existante des risques. Les risques de transition, causés par des préoccupations technologiques, politiques et juridiques relatives au marché ou à la réputation, ainsi que par des risques physiques chroniques et aigus, sont gérés par les processus existants de gestion des risques financiers et non financiers.

La représentation des risques liés au climat par rapport à nos catégories de risque traditionnelles est présentée dans la section « Stratégie », aux pages 90–101.

La gouvernance des risques existante est présentée dans la section « Gouvernance », aux pages 88–89 du présent reporting climatique, et s’applique en particulier aux risques climatiques. Dans le cadre de notre politique de risque et de notre gestion des risques ainsi que des contrôles correspondants, nous avons mis en place des processus pour :

1. l’identification et la mesure des risques
2. l’évaluation et la gestion des risques
3. le compte-rendu au sujet des risques

Afin de s’assurer que les risques liés au climat sont identifiés, évalués et gérés, ceux-ci sont intégrés dans les processus de gestion et de contrôle des risques mentionnés ci-dessus dans le cadre de la politique de risque à l’échelle du groupe.

Identification et mesure des risques

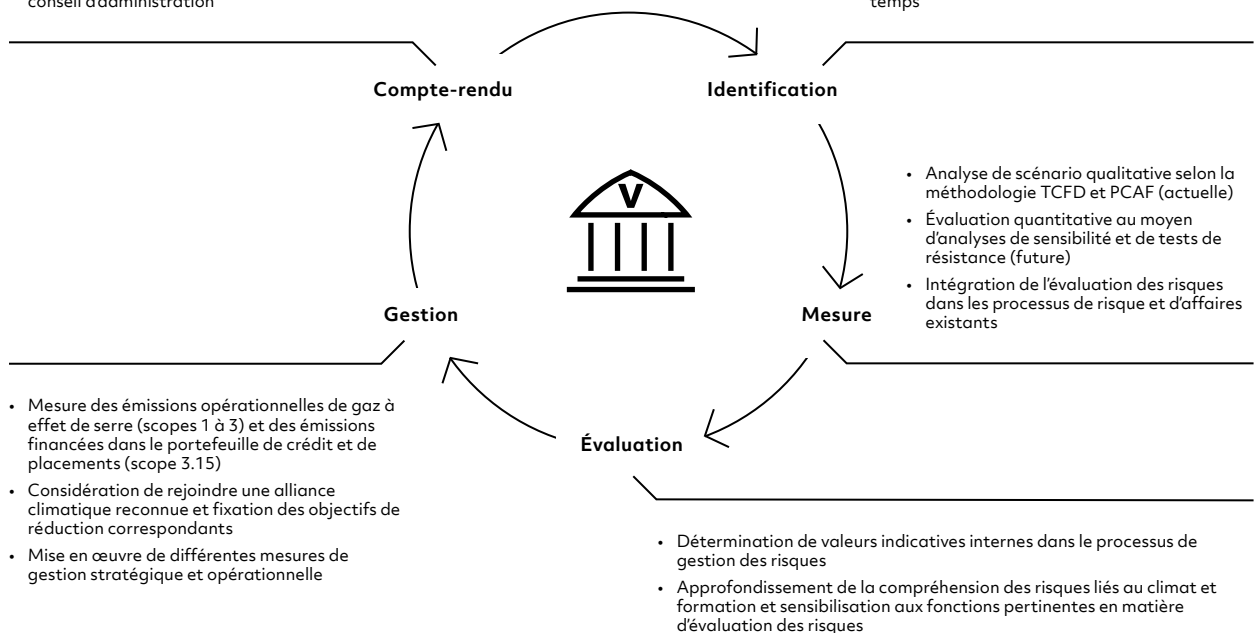
Sur la base d’une analyse de risque exhaustive, Valiant a identifié les risques climatiques pertinents. Les effets à court terme aigus ainsi que les effets chroniques à long terme du changement climatique sont pris en compte. L’objectif de cette analyse détaillée est de comprendre les risques et de présenter de manière transparente les liens entre les causes et les effets.

La première analyse comprenait une évaluation qualitative de tous les risques climatiques pertinents pour Valiant en ce qui concerne leurs répercussions, leur probabilité et les horizons de temps associés. Les résultats de cette évaluation sont présentés dans la section « Stratégie », aux pages 90–101.

Gestion des risques liés au climat

- Divulgence conformément au rapport sur les questions non financières et aux obligations de reporting climatique
- Présentation des risques, des opportunités et des mesures de réduction des risques
- Examen par le comité de direction, le comité d’audit et de gestion des risques ainsi que par le conseil d’administration

- Identification des risques climatiques pertinents par l’analyse des effets, de la probabilité d’occurrence et de l’horizon de temps



Valiant a mis en place des processus d'identification et de mesure des risques au niveau de l'entreprise. Pour institutionnaliser l'évaluation initiale des risques climatiques, les résultats de l'analyse détaillée sont intégrés en permanence dans les processus existants spécifiques aux risques et/ou aux activités, par exemple dans l'évaluation annuelle des risques.

Les risques climatiques et leur impact sur Valiant devront à l'avenir, dans la mesure du possible, être quantifiés. Pour ce faire, nous utilisons différentes méthodes telles que des analyses de scénarios et éventuellement des analyses de sensibilité. Si un risque ne peut être quantifié, nous décrivons à la place ses effets potentiels. La procédure d'identification et d'évaluation des risques climatiques suit les recommandations de la TCFD, en combinaison avec la méthodologie du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF).

Évaluation et gestion des risques

Valiant dispose de processus pour atténuer, transférer, accepter ou gérer les risques, y compris ceux liés au climat.

Pour gérer les risques climatiques, nous mesurons les émissions de gaz à effet de serre directement générées (scope 1) et celles indirectement générées par l'achat d'énergie (scope 2). En outre, le volume des émissions de gaz à effet de serre financées (scope 3) dans le portefeuille de crédit, concrètement les hypothèques et les crédits aux entreprises, ainsi que dans le portefeuille de placements, est un indicateur important pour la banque. Par ailleurs, Valiant envisage d'adhérer à une alliance climatique reconnue et se fixe des objectifs de réduction des émissions conformément à l'approche scientifiquement fondée de la «Net Zero Banking Alliance» (NZBA). Les indicateurs climatiques relatifs à nos émissions de gaz à effet de serre sont présentés dans la section «Indicateurs et objectifs» aux pages 104–110.

Étant donné que les liens de causalité sont souvent difficiles à identifier dans le cas des risques climatiques et que la qualité des données correspondantes doit être améliorée, Valiant n'a pas encore fixé de limites ou de seuil de tolérance

pour certains indicateurs. L'accent est mis tout d'abord sur une meilleure compréhension des risques climatiques identifiés. Néanmoins, lors de l'intégration des risques climatiques dans le processus existant de gestion des risques, Valiant a défini les premières valeurs indicatives internes qui seront continuellement intégrées et affinées au cours des prochaines années.

En plus des principales méthodes de gestion des risques, Valiant a déjà défini en 2019 des critères d'exclusion pour le financement de projets. Afin de mieux gérer les risques climatiques identifiés, Valiant prévoit d'examiner les critères d'exclusion existants pour le financement de projets. Le cas échéant, d'autres thèmes environnementaux controversés qui sont directement en rapport avec les risques climatiques identifiés doivent être intégrés. Les critères existants doivent par ailleurs être affinés et, le cas échéant, leur champ d'action adapté ou élargi, et le thème «Évaluation des risques liés au climat» doit être intégré dans les actions de sensibilisation et les formations périodiques des conseillères et conseillers à la clientèle.

Compte-rendu au sujet des risques

Valiant s'aligne sur les prescriptions réglementaires en vigueur concernant la divulgation des risques. Dans ce cadre, Valiant prend en compte et remplit les exigences réglementaires en matière de rapports non financiers conformément à l'art. 964b CO ainsi que l'ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques. Le rapport sur les questions climatiques contient des informations détaillées quant à l'influence des activités commerciales sur les opportunités et les risques liés au climat ainsi que quant aux mesures visant à réduire ces risques. Cette divulgation permet aux parties prenantes d'évaluer l'efficacité de l'identification, de la limitation et de la surveillance des risques majeurs, primaires, opérationnels et climatiques. La divulgation de ces risques fait partie intégrante du reporting annuel en matière de durabilité, qui est évalué et approuvé par le comité de direction, le comité d'audit et de risque et le conseil d'administration.

Indicateurs et objectifs

Recommandation de la TCFD : communication des indicateurs utilisés par l'organisation pour évaluer les opportunités et les risques liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques

Sur la base des recommandations de la TCFD et de notre stratégie de durabilité, nous mesurons et surveillons les indicateurs afin d'évaluer les opportunités et les risques liés au climat identifiés dans la section « Stratégie » aux pages 90–101. Nous considérons que les indicateurs suivants sont pertinents pour accélérer la transition de notre modèle d'affaires vers une économie nette zéro :

Émissions de gaz à effet de serre

Depuis 2016, Valiant recense ses émissions de gaz à effet de serre (GES) selon la méthodologie du Greenhouse Gas (GHG) Protocol internationalement reconnu et publie les valeurs correspondantes dans son rapport de durabilité. Depuis l'exercice 2023, Valiant recense en outre les émissions de GES financées selon la méthodologie du PCAF.

Les indicateurs suivants sont recensés :

- › Émissions directes (scope 1), indirectes (scope 2) et autres émissions indirectes pertinentes (scopes 3.1–3.14) conformément au GHG Protocol
- › Émissions financées (scope 3.15) en rapport avec le portefeuille hypothécaire selon la norme PCAF et sur la base des données de CIFI*
- › Émissions financées (scope 3.15) en rapport avec les crédits aux entreprises selon la norme PCAF et sur la base des données d'Exiobase
- › Émissions financées (scope 3.15) en rapport avec le portefeuille de placements selon la norme PCAF et sur la base des données de MSCI

Pour ces indicateurs, des mesures à moyen et long terme ainsi que des objectifs de réduction fondés sur la science, qui sont orientés sur des normes établies telles que la Science Based Targets initiative (SBTi) et la Net Zero Banking Alliance (NZBA) ainsi que sur les prescriptions réglementaires, sont définis. Les valeurs indiquées doivent être interprétées en tenant compte d'une situation de données encore imprécise et de la nouveauté des normes adoptées. Vous trouverez de plus amples informations dans la section « Indicateurs et objectifs » aux pages 104–110 de ce rapport.

Les objectifs, indicateurs et mesures définis nous aident à réduire notre empreinte carbone ainsi qu'à évaluer et surveiller notre engagement dans des secteurs vulnérables au changement climatique. Ils sont également essentiels pour le suivi de nos principales opportunités relatives au climat, telles que la progression des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ainsi que le développement de produits et services durables dans les activités de financement et de placement.

* CIFI : prestataire suisse d'analyses du marché immobilier.

Risques physiques

Les indicateurs suivants ont été élaborés pour la surveillance des risques physiques identifiés. Ces indicateurs servent d'indicateurs clés de risque (Key Risk Indicators – KRI) et sont destinés à fournir des indications sur une situation de risque modifiée.

Risque	Domaine	KRI	Unité
Risque opérationnel (aigu)	Exploitation	Niveau de risque synoptique par succursale	Niveau
Risque primaire (risque de défaillance)	Bâtiments financés (hypothèques)	Part en pourcentage du volume hypothécaire dans le niveau de risque « élevé »	%
Risque primaire (risque de défaillance)	Crédits aux entreprises	Part en pourcentage du portefeuille de crédit dans des secteurs à forte intensité d'émissions ¹	%

¹ Secteurs à forte intensité d'émissions selon le PACTA et la NZBA : agriculture, aluminium, ciment, charbon, pétrole et gaz, fer et acier, production d'électricité et transports

Risques de transition

Les indicateurs suivants ont été élaborés pour la surveillance des risques de transition identifiés. Ces indicateurs servent d'indicateurs clés de risque (Key Risk Indicators – KRI) et sont destinés à fournir des indications sur une situation de risque modifiée.

Risque	Domaine	KRI	Unité
Risque stratégique	Crédits aux entreprises	Part en pourcentage du portefeuille de crédit dans des secteurs à forte intensité d'émissions ¹	%
Risque stratégique	Asset Management	Part en pourcentage du patrimoine géré investi dans des secteurs à forte intensité d'émissions (charbon, pétrole et gaz)	%
Risque de défaillance	Bâtiments financés (hypothèques)	Part en pourcentage des hypothèques par niveau « Energy Rating » (CIF)	%
Risque opérationnel	Autre	Réduction de CO ₂ relative (scopes 1 et 2) des fournisseurs	t CO ₂ / unité de référence
Risque opérationnel	Autre	Évaluation ESG des fournisseurs	Score ESG
Risque de réputation	Crédits aux entreprises	Part en pourcentage du portefeuille de crédit dans les secteurs à forte intensité d'émissions ¹	%
Risque de réputation	Asset Management	Part en pourcentage du patrimoine géré investi dans des secteurs à forte intensité d'émissions (charbon, pétrole et gaz)	%

¹ Secteurs à forte intensité d'émissions selon le PACTA et la NZBA : agriculture, aluminium, ciment, charbon, pétrole et gaz, fer et acier, production d'électricité et transports

Outre les indicateurs quantitatifs du suivi des risques, des indicateurs qualitatifs sont également utilisés :

- Afin de réduire le risque stratégique inhérent à la perte de parts de marché, les thèmes liés à la durabilité et aux tendances ESG sont analysés périodiquement dans le cadre du radar des tendances et du conseil institutionnalisé de l'innovation, et font l'objet d'un rapport.
- Par ailleurs, les résultats ESG des agences de notation courantes sont analysés et communiqués en permanence.
- L'analyse des produits et des tendances joue également un rôle clé dans la gestion des risques climatiques identifiés, en particulier pour la surveillance et l'évaluation de la dépréciation des garanties due à des changements du marché, tels que les baisses de demande.

Les enseignements tirés de l'analyse des produits et des tendances contribuent à la diversification du portefeuille de garanties, afin de gérer le risque et de minimiser les potentielles diminutions de valeur.

En ce qui concerne la gestion des risques de conformité identifiés, il existe des processus de gestion institutionnalisés qui permettent de surveiller en permanence l'évolution des réglementations et des exigences en matière de publication d'informations relatives à la durabilité et au climat, et de rendre compte périodiquement des nouveautés.

Opportunités liées au climat

En fournissant des indicateurs sur les opportunités liées au climat, le reporting climatique vise à donner un aperçu de la position des entreprises sur le marché par rapport à leurs concurrents. Ces indicateurs sont conçus pour aider les parties prenantes externes, telles que les investisseuses et investisseurs et les autorités de surveillance, à mieux comprendre les trajectoires de transition possibles ainsi que les variations potentielles du chiffre d'affaires et de la rentabilité d'une organisation au fil du temps.

Pour mesurer ses propres opportunités climatiques, Valiant s'appuie principalement sur les indicateurs clés de performance (Key Performance Indicators - KPI) suivants :

- **Énergies renouvelables et efficacité énergétique** : émissions opérationnelles de CO₂ (scopes 1-3) ainsi que réductions d'émissions de CO₂ absolues ou relatives des scopes opérationnels 1-3 depuis l'année de référence 2023
- **Énergies renouvelables et efficacité énergétique** : part relative des énergies renouvelables dans les émissions indirectes (scope 2)
- **Développement de produits et services durables (financements)** : part en pourcentage des hypothèques à intérêts réduits pour les mesures d'assainissement énergétique, critères d'exclusion qualitatifs concernant les thèmes environnementaux et sociaux controversés et indication des assainissements éligibles pour les hypothèques à intérêts réduits
- **Développement de produits et services durables (placements)** : respect de la notation minimale ESG « A » de MSCI pour tous nos fonds de placement, indication de la part en pourcentage du volume des fonds traditionnels et durables et mention de l'intégration d'approches d'investissement ESG (exclusion, best-in-class et placements thématiques)

Avec ces mesures, Valiant encourage de manière ciblée les investissements et financements durables, soutient la réduction des émissions de CO₂ et renforce sa position en tant que fournisseur suisse de produits financiers respectueux de l'environnement.

Prix interne du carbone

Valiant n'applique actuellement pas de tarification interne du carbone, principalement pour les raisons suivantes :

- › Nous ne sommes pas directement soumis au système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQE-UE) ou de la Suisse.
- › Nous ne sommes pas une organisation complexe et n'avons pas un modèle d'affaires complexe qui nécessite un système sophistiqué de tarification du carbone.
- › Les indicateurs décrits ci-dessus sont considérés comme suffisants pour créer des incitations et encourager les décisions commerciales permettant la transition vers une économie nette zéro.

La mise en place d'un prix interne du carbone, par exemple pour les voyages d'affaires, est continuellement à l'étude.

Rémunération

La mise en œuvre de la stratégie, notamment en ce qui concerne la durabilité, est ancrée dans les objectifs de l'entreprise, au plus haut niveau hiérarchique. À la demande du comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration détermine chaque année les objectifs de l'entreprise, qui incluent également les objectifs de l'axe stratégique «Promouvoir la durabilité» dans le cadre de la stratégie 2025–2029. Vous trouverez de plus amples informations sur la stratégie de l'entreprise aux pages 23–24 du rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA. La réalisation des objectifs et donc la mise en œuvre de l'axe stratégique «Promouvoir la durabilité» sont mesurées et évaluées chaque trimestre, et font l'objet d'un rapport au conseil d'administration. L'atteinte des objectifs en fin d'année a une influence sur la rémunération variable du comité de direction, qui est indiquée de manière transparente dans le rapport relatif aux rémunérations depuis 2017 (voir pages 93–94 du rapport relatif aux rémunérations 2024).

Recommandation de la TCFD : indications sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1, 2 et, le cas échéant, 3 ainsi que sur les risques associés

Dans la section suivante, les émissions de gaz à effet de serre pour les scopes 1, 2 et le scope 3 opérationnel sont divulguées, tout comme les émissions financées (scope 3.15) de nos activités commerciales. Les valeurs indiquées des émissions financées (scope 3.15) doivent être interprétées en tenant compte d'une situation de données encore imprécise et de la nouveauté des normes adoptées.

Bilan énergétique et CO₂ 2024 – Émissions de l'entreprise¹

	Quantité 2024	t CO ₂ e ² 2024	t CO ₂ e ² 2023	t CO ₂ e ² 2022
Scope 1 – émissions directes				
Chauffage (gaz naturel, mazout, bois)	3 393 259 kWh	744	684	780
Voyages d'affaires (véhicules professionnels)	116 071 l	288	250	259
Total émissions directes		1 032	934	1 039
Scope 2 – émissions indirectes				
Consommation électrique	2 852 146 kWh	211	231	250
Chauffage (chauffage à distance)	1 382 933 kWh	64	61	65
Total émissions indirectes		275	292	315
Scope 3 – émissions indirectes issues de la chaîne de création de valeur				
Scope 3 Catégorie 1 – achats de biens et de services (papier, ordres d'impression, eau)	Divers	156	152	175
Scope 3 Catégorie 3 – émissions liées aux combustibles et à l'énergie	Divers	472	485	464
Scope 3 Catégorie 6 – voyages d'affaires (moyens de transport externe tels que train, avion, voiture privée)	1 112 650 km	127	128	96
Scope 3 Catégorie 7 – déplacements pendulaires	8 882 978 km	599	589	626
Total des émissions indirectes issues de la chaîne de création de valeur		1 354	1 354	1 361
Total des émissions de CO₂ de l'entreprise		2 661	2 580	2 715

¹ Tous les indicateurs de l'année 2024 dans le présent tableau ont été vérifiés par PwC.

² Équivalents en tonnes de CO₂

³ Les émissions financées (scope 3, catégorie 15) ne sont pas incluses dans les émissions indirectes issues de la chaîne de création de valeur.

⁴ Y c. la consommation d'électricité en télétravail

Émissions financées 2024

Valeur patrimoniale	Total des valeurs patrimoniales (mrd. CHF)	Couverture des données	Valeurs patrimoniales considérées (mrd. CHF)	Part du total des valeurs patrimoniales considérées
Hypothèques	28,7	99%	28,5	87%
Crédits aux entreprises*	0,9	100%	0,9	3%
Patrimoine géré	4,5	70%	3,1	10%
Total			32,5	100%

* Hors crédits garantis par gage immobilier, car ils sont déjà inclus dans les hypothèques.

Hypothèques ¹		2024	2023
Immeubles d'habitation – Intensité par surface de référence énergétique (kg CO ₂ e/m ²)		33,4	34,3
Immeubles d'habitation – Intensité par investissement (t CO ₂ e/mio. CHF)		9,0	8,7
Score de qualité des données selon PCAF (1-5 ; 1 correspondant à la meilleure qualité)		4	4
Immeubles commerciaux – Intensité par surface de référence énergétique (kg CO ₂ e/m ²)		27,7	30,8
Immeubles d'habitation – Intensité par investissement (t CO ₂ e/mio. CHF)		11,5	7,6
Score de qualité des données selon PCAF (1-5 ; 1 correspondant à la meilleure qualité)		4	4
Crédits aux entreprises¹		2024	2023
Émissions des scopes 1 et 2 (t CO ₂ e)		29 148	22 231
Émissions de scope 3 (t CO ₂ e)		169 243	157 173
Intensité des émissions (t CO ₂ e/mio. CHF investis)		226	246
Score de qualité des données selon PCAF (1-5 ; 1 correspondant à la meilleure qualité)		4	4
Crédits aux entreprises dans des secteurs à forte intensité d'émissions ²		12%	12%
Crédits aux entreprises dans des secteurs à forte intensité d'émissions (charbon, pétrole et gaz)		4%	3%
Patrimoine géré de manière discrétionnaire¹		2024	2023
Émissions des scopes 1 et 2 (t CO ₂ e)	Fonds de placement de prestataires tiers	51 413	42 049
	Fonds de placement de Valiant	104 616	99 868
	Placements directs	10 656	8 714
	Total	166 684	150 631
Émissions de scope 3 (t CO ₂ e)	Fonds de placement de prestataires tiers	276 151	243 894
	Fonds de placement de Valiant	539 646	559 242
	Placements directs	23 745	25 098
	Total	839 542	828 234
Empreinte carbone (EVIC) (t CO ₂ e/mio. CHF)	Fonds de placement de prestataires tiers	362,0	402,9
	Fonds de placement de Valiant	299,6	353,9
	Placements directs	243,7	282,5
	Total	318,3	363,6
Intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity – WACI) (ventes) (t CO ₂ e/mio. CHF)	Fonds de placement de prestataires tiers	802,2	892,9
	Fonds de placement de Valiant	746,1	823,6
	Placements directs	627,5	717,0
	Total	760,5	837,0
Score de qualité des données selon PCAF (1-5 ; 1 correspondant à la meilleure qualité)		2-4	3-4

¹ Tous les indicateurs de l'année 2024 dans le présent tableau ont été vérifiés par PwC.

² aluminium, fer et acier, production d'électricité, charbon, agriculture, pétrole et gaz, fer et acier, transports, ciment

Recommandation de la TCFD : description des objectifs de l'organisation pour gérer les opportunités et les risques liés au climat, ainsi que du niveau actuel de réalisation des objectifs

Valiant a défini des mesures et objectifs à moyen et long terme pour sa propre exploitation ainsi que pour les activités commerciales pertinentes. Nous voulons ainsi nous assurer que nous respectons notre engagement à faciliter la transition vers une économie nette zéro. Les objectifs sont orientés sur nos horizons de temps à moyen et long terme. Les objectifs définis doivent être interprétés en tenant compte d'une situation de données encore imprécise et de la nouveauté des normes adoptées. Valiant validera donc en permanence ses premiers calculs des objectifs de réduction publiés, et les précisera le cas échéant. Pour atteindre les objectifs ambitieux de Valiant en matière de CO₂ pour son portefeuille hypothécaire, nous sommes tributaires, en plus de nos propres mesures globales, de conditions cadres ambitieuses sur le plan de la politique climatique et de la contribution individuelle des différents acteurs économiques.

Les mesures et objectifs suivants ont été définis :

- › Objectif de CO₂ pour les activités bancaires (scopes 1 et 2) : réduction d'au moins 42 % d'ici 2030 (année de référence 2023), net zéro d'ici 2050
- › Objectif de CO₂ des immeubles d'habitation présents dans le portefeuille hypothécaire : réduction d'au moins 54 %¹ sur la base de 34,3 kg CO₂/m² en 2023 d'ici 2030, net zéro d'ici 2050
- › Objectif de CO₂ des immeubles commerciaux présents dans le portefeuille hypothécaire : réduction d'au moins 51 %¹ sur la base de 30,8 kg CO₂/m² en 2023 d'ici 2030, net zéro d'ici 2050

Aucun objectif climatique quantitatif n'a à ce jour été fixé pour les activités de placement et le financement des entreprises. Dans les deux secteurs d'activité pertinents pour Valiant, nous nous concentrons en premier lieu sur l'amélioration de la base de données et la définition de mesures appropriées pour surveiller la compatibilité climatique. Nous suivons activement les développements futurs, notamment en ce qui concerne les données sur les émissions, et intégrerons de manière continue les mesures et objectifs climatiques correspondants.

- › Afin de réaffirmer notre engagement à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat d'ici 2050, nous envisageons de rejoindre des alliances climatiques. Nous nous engagerons ainsi à long terme à positionner l'ensemble de notre portefeuille de crédit et d'actifs de manière à le rendre respectueux du climat.

Un plan de décarbonation détaillé avec des mesures concrètes de réduction sur la base du contenu de notre reporting conforme aux TCFD est présenté dans notre plan de transition (feuille de route net zéro) aux pages 111–113 ci-après et est en permanence concrétisé et développé.

¹ L'objectif 2030 est conforme à l'Accord de Paris sur le climat, qui vise à limiter la hausse des températures mondiales à 1,5 °C par rapport au niveau préindustriel d'ici la fin du siècle.

Notre plan de transition (feuille de route net zéro)

Le plan de transition (feuille de route net zéro) de Valiant donne un aperçu des thèmes portant sur la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques ainsi que les indicateurs et les objectifs relatifs à la transition vers des émissions nettes nulles d'ici 2050. Il résume les éléments essentiels du reporting climatique de manière compacte.

Stratégie climatique globale	La protection de l'environnement et du climat est solidement ancrée dans la stratégie de Valiant. Nous prenons en compte les effets du changement climatique sur nos activités et sur les principales parties prenantes, notamment les actionnaires, la clientèle et les partenaires. Valiant soutient les objectifs de l'accord de Paris sur le climat pour limiter le réchauffement climatique à moins de deux degrés Celsius, et vise à réduire la hausse des températures à 1,5 degré Celsius.
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - Le conseil d'administration se charge du pilotage de la responsabilité de l'entreprise, à savoir de la durabilité, ainsi que de la définition des objectifs correspondants (y compris en matière de climat). - Le comité de direction informe le conseil d'administration au moins deux fois par an des développements, des mesures et des progrès dans les domaines de la durabilité et du climat, et l'intègre activement dans ses décisions. - Au niveau opérationnel, la responsabilité est assumée par le CEO. Le responsable Durabilité rend compte au CEO et coordonne l'ancrage et le développement des aspects liés au climat dans les secteurs d'activité ainsi que la révision régulière du plan de transition (feuille de route net zéro). - La réalisation des objectifs de l'axe stratégique « Promouvoir la durabilité » est mesurée trimestriellement dans le cadre de la stratégie d'entreprise 2025-2029. Elle a notamment une incidence sur l'atteinte des objectifs annuels du comité de direction. - Le thème « Évaluation des risques climatiques » est inclus dans la sensibilisation et la formation périodiques des conseillères et conseillers à la clientèle.
Indicateurs et objectifs¹	Nous structurons les portefeuilles selon des critères de durabilité, analysons les risques relatifs au climat et les intégrons dans les décisions d'investissement. Nous examinons les financements de projets à l'aune des normes environnementales et sociales et les rejetons en cas de non-respect. Nous intégrons continuellement les aspects de durabilité dans nos produits et services, et évaluons régulièrement les opportunités et les risques à court, moyen et long terme. Nous rendons compte chaque année des progrès réalisés de manière transparente.

¹ Les objectifs définis dans le portefeuille hypothécaire doivent être interprétés en tenant compte du fait que les données sont encore imprécises et de la nouveauté des normes adoptées. Valiant validera donc en permanence ses premiers calculs des objectifs de réduction publiés, et les précisera le cas échéant. Pour atteindre les objectifs ambitieux de Valiant en matière de CO₂ pour son portefeuille hypothécaire, nous sommes tributaires, outre des mesures globales que nous avons nous-mêmes prises, de conditions cadres ambitieuses en matière de politique climatique et de la contribution individuelle des différents acteurs économiques.

	Indicateurs clés de performance	Objectifs	Mesures prises
Réduction des émissions opérationnelles de CO ₂ (scopes 1 et 2)	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des émissions absolues (t CO₂ eq) selon la trajectoire cible par rapport à l'année précédente 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction d'au moins 42 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2023 Net zéro d'ici 2050 	<ul style="list-style-type: none"> Calcul des émissions de CO₂ et publication du bilan énergétique et du bilan carbone Remplacement progressif des systèmes de chauffage au mazout et au gaz par des solutions économes en énergie Passage à une électricité produite à partir d'énergies renouvelables
Réduction des émissions de CO ₂ des immeubles d'habitation présents dans le portefeuille hypothécaire	<ul style="list-style-type: none"> Intensité des émissions (kg CO₂ eq/m²) concernant les hypothèques (immeubles d'habitation) 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction d'au moins 54 %¹ sur la base de 34,3 kg CO₂/m² en 2023 d'ici 2030 Net zéro d'ici 2050 	<ul style="list-style-type: none"> Discussion des thèmes de l'efficacité énergétique et des besoins d'assainissement lors des entretiens-conseil sur le financement de maisons individuelles et de vacances Information sur les mesures d'encouragement pour la rénovation des bâtiments et orientation vers des services spécialisés indépendants pour des conseils spécifiques Formation des conseillères et conseillers à la clientèle dans les modules « Bases en matière de durabilité » et « Financements durables » pour améliorer la qualité de conseil
Réduction des émissions de CO ₂ des immeubles commerciaux présents dans le portefeuille hypothécaire	<ul style="list-style-type: none"> Intensité des émissions (kg CO₂ eq/m²) concernant les hypothèques (immeubles commerciaux) 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction d'au moins 51 %¹ sur la base de 30,6 kg CO₂/m² en 2023 d'ici 2030 Net zéro d'ici 2050 	<ul style="list-style-type: none"> Formation des conseillères et conseillers à la clientèle dans les modules « Bases en matière de durabilité » et « Financements durables » pour améliorer la qualité de conseil
Réduction des émissions de CO ₂ du portefeuille de crédit et d'actifs	Aucun objectif climatique quantitatif n'a encore été fixé pour les activités de placement et le financement des entreprises. Dans les deux secteurs d'activité pertinents pour Valiant, nous nous concentrons en premier lieu sur l'amélioration de la base de données et la définition de mesures appropriées pour surveiller la compatibilité climatique. Nous suivrons activement les développements futurs, notamment en ce qui concerne les données sur les émissions, et intégrerons de manière continue les mesures et objectifs climatiques correspondants.		

¹ L'objectif 2030 est conforme à l'Accord de Paris sur le climat, qui vise à limiter la hausse des températures mondiales à 1,5 °C par rapport au niveau préindustriel d'ici la fin du siècle.

Réaliser les opportunités	<p>Valiant a identifié les opportunités suivantes pour tirer parti de la transition vers une économie à faible intensité de carbone :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction de l’empreinte carbone - Promotion de financements durables - Renforcement des stratégies de placement fondées sur les critères ESG
Minimiser les risques	<p>La transition vers une économie à faible intensité de carbone offre des opportunités pour Valiant, mais elle engendre également des risques liés au climat. Nous avons identifié les principaux risques climatiques suivants pour notre modèle d’affaires :</p> <p>Les risques physiques comprennent les événements météorologiques extrêmes et les changements climatiques chroniques qui peuvent affecter les risques traditionnels aux niveaux micro et macroéconomiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque opérationnel (aigu) : les événements climatiques extrêmes tels que les fortes pluies ou les glissements de terrain peuvent entraîner des dommages aux bâtiments et des interruptions d’activité. - Risque opérationnel (chronique) : les périodes de chaleur prolongée peuvent nuire à la santé et à la productivité du personnel. - Risque primaire (aigu et chronique) : les risques physiques liés au climat peuvent affecter la valeur des garanties et les capacités de financement. <p>Les risques de transition résultent du passage à une économie à faible intensité de carbone à travers la politique, la technologie, les préférences du marché et la réputation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque de marché – risque stratégique : l’évolution des préférences de la clientèle et les exigences croissantes des parties prenantes augmentent la demande de produits financiers durables. - Risque de marché – risque de défaillance : les évolutions du marché, telles que l’évolution de la demande de la clientèle ou les progrès technologiques, peuvent affecter la valeur des garanties de crédit à long terme et accroître le risque de défaillance. - Risque opérationnel : la non-atteinte des objectifs climatiques des prestataires de services pourrait entraîner des perturbations de la chaîne d’approvisionnement ou une augmentation des coûts. - Risques de réputation : une stratégie climatique peu crédible ou le financement d’industries à forte intensité de carbone peuvent affaiblir la confiance des parties prenantes. - Risque de conformité ESG : une mise en œuvre insuffisante des exigences réglementaires ou des litiges peut entraîner des coûts de conformité et de litiges.
Stratégie d’élimination du CO₂	<p>La science reconnaît que, même si des efforts de réduction considérables sont déployés, un certain niveau d’émissions subsistera. À cet effet, nous étudions entre autres l’utilisation de solutions de haute qualité permettant d’éliminer le CO₂ de l’atmosphère dans le cadre de nos émissions résiduelles et de le stocker durablement, par exemple dans le sol.</p>
Notre engagement	<p>Nous réaffirmons notre engagement à atteindre les objectifs de l’Accord de Paris sur le climat d’ici 2050, en envisageant de rejoindre des alliances climatiques et en positionnant l’ensemble de notre portefeuille de crédit et d’actifs de manière à préserver le climat.</p>
Résilience de notre stratégie climatique	<p>Une analyse de scénario climatique a montré que l’importance de produits financiers durables reste faible pour Valiant dans un scénario « net zéro », car ceux-ci deviendront la norme du marché. Dans le scénario « Delayed Transition », il existe en revanche une opportunité de croissance grâce à l’acquisition de nouvelles catégories de clientèle. Les risques physiques liés aux conditions météorologiques extrêmes sont considérés comme faibles en raison de la moindre part d’immeubles situés dans des zones à risque. Le risque de conformité est évalué comme modéré à court terme, mais diminue dans le scénario « net zéro » et dans le scénario « Current policies » grâce à des mesures prises en temps utile. Le risque de réputation reste globalement peu élevé, mais pourrait légèrement augmenter dans le scénario « Delayed transition » en raison de changements brusques du marché. Le risque stratégique de perte de parts de marché est considéré comme faible pour Valiant dans tous les scénarios.</p>

Indice GRI Rapport 2024

Indice GRI Rapport 2024

- 116** 1 Introduction et déclaration
- 117** 2 GRI 2 : Informations générales 2021
- 124** 3 GRI 3 : Thèmes pertinents 2021
- 127** 4 GRI Normes thématiques

Indice GRI

1 Introduction et déclaration

Dans le cadre du reporting sur la durabilité, nous avons aussi fortement investi dans l'amélioration de la transparence. Le rapport de durabilité a notamment été établi conformément aux exigences des normes de reporting Global Reporting Initiative (GRI), reconnues à l'international. Cadre du reporting sur la durabilité, la GRI a été fondée en 1997 par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Coalition of Environmentally Responsible Economies. En appliquant les normes GRI, nous soulignons notre engagement à fournir à nos parties prenantes des informations transparentes et intelligibles.

Le rapport de durabilité 2024 est publié sur le site Internet de Valiant, à l'adresse <https://www.valiant.ch/a-propos-de-valiant/votre-valiant-durabilite>.

Déclaration : Valiant a effectué son reporting conformément aux normes GRI pour la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

La version allemande fait office de référence.

GRI 1 appliquée : GRI 1 : Fondation 2021.

Norme(s) sectorielle(s) GRI applicable(s) : aucune norme sectorielle GRI n'a été appliquée. La norme sectorielle GRI pour le secteur financier est en cours d'élaboration.

2 GRI 2 : Informations générales 2021

L'organisation et ses pratiques de reporting

2-1 Détails sur l'organisation

Société anonyme de droit suisse, Valiant Holding SA est active en Suisse. Ses sites principaux se situent à l'adresse suivante :

Adresse de domicile

Valiant Holding SA
c/o Banque Valiant SA
Pilatusstrasse 39
6003 Lucerne

Autres adresses

Valiant Holding SA
Bundesplatz 4
3001 Berne

Un aperçu de l'ensemble des succursales et sites figure sur le [site Internet](#).

2-2 Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation

Au regard de leur importance, le rapport de durabilité se concentre sur la gestion des affaires et les activités commerciales de Valiant Holding SA et de la Banque Valiant SA (pages 6 et 7). Contrairement à la Banque Valiant SA, Valiant Holding SA ne possède pas le statut de banque. La structure de l'actionariat est illustrée dans le rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA, page 42. Vous trouverez des informations détaillées sur la structure du groupe dans le rapport de gestion 2024, pages 48–49, et des informations sur le périmètre de consolidation, page 141.

Le rapport de durabilité fait l'objet d'une publication distincte, mais fait partie intégrante du rapport de Valiant Holding SA.

2-3 Période, fréquence et point de contact du reporting

Valiant effectue son reporting conformément aux normes GRI pour la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. La période de reporting pour les informations non financières correspond à celle du rapport de gestion de Valiant Holding SA, publié chaque année. Pour l'exercice 2024, le rapport a été publié le 25 mars 2025.

Tobias Kurz (tobias.kurz@valiant.ch), responsable Durabilité, répondra volontiers à toute question concernant le présent rapport.

2-4 Reformulation d'informations

Aucune information n'a dû être reformulée.

Les reformulations ont lieu lors de corrections significatives ou de modifications des messages clés.

2-5 Assurance externe

Le périmètre de l'assurance externe relative aux informations publiées dans le rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA est détaillé dans les rapports de l'organe de révision, pages 105–106 et 169–172. PwC, en tant qu'organe de révision externe, vérifie et teste certains indicateurs de durabilité utilisés pour le reporting de durabilité, dans le cadre d'un audit de gestion avec une assurance limitée. Vous trouverez le rapport de l'expert-comptable indépendant, qui précise les indicateurs de durabilité sélectionnés pour cet audit, dans le rapport de durabilité 2024, pages 133–136.

Activités et personnel

2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires

La Banque Valiant SA est un prestataire financier indépendant, qui gère les activités bancaires opérationnelles. Elle opère exclusivement en Suisse et propose à sa clientèle privée et aux PME une offre complète, simple et compréhensible pour toutes les questions financières. Valiant est établie au niveau local dans les quinze cantons suivants : Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Berne, Fribourg, Jura, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Soleure, St-Gall, Thurgovie, Vaud, Zoug et Zurich. Elle est également présente dans toute la Suisse grâce à des prestations numériques innovantes (voir le rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA, page 48).

Vous trouverez des informations sur l'évolution des affaires en 2024 dans le rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA, pages 33–36.

Valiant propose à sa clientèle des produits et des services facilement compréhensibles dans les domaines du financement, des paiements, de l'épargne, de l'investissement et de la prévoyance (voir le rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA, page 16). De plus amples informations sur le modèle d'affaires, y compris la présentation de la création de valeur, et sur la marque Valiant sont disponibles à la page 16 du rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA ainsi qu'aux pages 7–8 et 22–23 du rapport de durabilité 2024. Des informations détaillées sur les segments de clientèle et sur notre offre figurent aux pages 25 à 28 du rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA. Valiant ne distribue aucun produit ou service interdit sur certains marchés, faisant l'objet de réserves de la part des parties prenantes ou suscitant un débat public.

Le contenu des données relatives aux activités, à la chaîne de valeur et aux autres relations d'affaires n'a pas été modifié par rapport à la période de reporting précédente.

Avec ses financements basés sur l'économie réelle, Valiant a pour objectif d'exercer une influence positive sur le développement de la société, de l'économie et de l'environnement. La part des financements et des investissements dans l'économie réelle constitue un indicateur qui lui permet de juger de la pertinence de son modèle d'affaires responsable. Les crédits ou les investissements doivent être considérés comme contribuant à l'économie réelle et donc basés sur des valeurs lorsqu'ils sont au profit de secteurs économiques qui se distinguent par la production de biens et services réels ou sont affectés au financement d'immeubles et contribuent ainsi, directement ou indirectement, au développement durable de la société, de l'économie et de l'environnement au niveau local. Chez Valiant, quelque 80 % du total du bilan prennent la forme de prêts à l'économie réelle. Cela reflète sa responsabilité en tant que prestataire financier en faveur de l'ensemble de ses parties prenantes.

En tant que solide partenaire financier, Valiant participe au bien-être financier général. Valiant contribue ainsi à la création de valeur dans sa zone de marché, par le paiement d'impôts, le versement de dividendes et de salaires, mais également en s'approvisionnant en produits et services locaux. Nos biens et services acquis proviennent ainsi en majeure partie de notre zone d'activité (voir le rapport de durabilité 2024, pages 36–37).

2-7 Employé·e·s

- Chiffres-clés relatifs aux effectifs : rapport de durabilité 2024, pages 73 et 76.
- Les données relatives à la date de référence pour l'exercice 2024 ont été relevées le 17 décembre 2024.
- Valiant étant exclusivement active en Suisse, nous ne présentons pas de chiffres ventilés par région.
- Aucune catégorisation n'a non plus été effectuée en fonction du type de contrat de travail (à durée déterminée ou indéterminée). La grande majorité des collaborateurs et collaboratrices sont engagés pour une durée indéterminée.
- Aucune fluctuation majeure des effectifs n'a été constatée au cours de l'exercice sous revue.
- Les données se basent sur le système de gestion du personnel interne à la banque.
- Le taux de fluctuation est resté stable au cours des trois dernières années, oscillant entre 11,9 % et 13,1 %. Les fluctuations extraordinaires font l'objet d'une analyse appropriée.
- Voir aussi GRI 2-8

2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés

Valiant n'emploie pas de travailleurs qui ne sont pas des employés sur la base d'un horaire de travail non garanti.

Gouvernance

2-9 Structure et composition de la gouvernance

- Informations relatives au conseil d'administration : rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA, pages 54–67
- Informations relatives au comité de direction : rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA, pages 68–70
- Représentation des sexes au sein du conseil d'administration et du comité de direction : pages 73 et 76, rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA, pages 103–104
- [Règlement d'organisation 2021](#)

Le pilotage de la responsabilité de l'entreprise et la définition d'objectifs incombent au conseil d'administration ([politique de responsabilité de l'entreprise 2020](#)). Ce dernier approuve la politique de responsabilité de l'entreprise et les rapports réguliers publiés dans le cadre du rapport de durabilité. Il se consacre au moins deux fois par année à l'analyse de la responsabilité de l'entreprise. À l'échelon du comité de direction, la responsabilité est assumée par le CEO.

Le/la président·e et les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale pour un mandat d'une année. L'assemblée générale représente différentes parties prenantes de Valiant, dont la clientèle ainsi que les investisseuses et investisseurs.

2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé

La sélection des membres du conseil d'administration est effectuée selon le siège ou la fonction à pourvoir. Les critères d'indépendance au sens du Code suisse de bonnes pratiques pour la gouvernance d'entreprise d'économiesuisse sont pris en compte. Vous trouverez davantage d'informations sur le conseil d'administration dans le rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA, pages 54–67. Davantage d'informations sur la nomination et la sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé et sur la prise en compte de la diversité figurent dans la GRI 2.9.

2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé

Ni le ou la président·e du conseil d'administration, ni aucun autre membre de ce dernier ne fait partie du comité de direction.

- Composition du conseil d'administration : rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA, pages 54–55
- Missions et compétences du/de la président·e du conseil d'administration : [règlement d'organisation 2021](#), page 5
- Aperçu des groupements d'intérêts : rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA, pages 56–57

2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts

- Voir GRI 2-9, 2-13, 2-28 et 2-29
- [Règlement d'organisation 2021](#)
- Organisation interne du conseil d'administration et règles de compétence : rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA, pages 58–67
- Exécution de la gouvernance en matière climatique : reporting climatique conforme aux TCFD 2024, pages 85–113
- Objectifs de développement durable : la durabilité fait partie intégrante de la stratégie de l'entreprise. Elle est donc ancrée dans les objectifs de l'entreprise, au plus haut niveau hiérarchique. À la demande du comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration détermine chaque année les objectifs de l'entreprise. Ces derniers incluent notamment la mise en œuvre de la feuille de route ESG 2024, qui compte une cinquantaine d'objectifs et de mesures (rapport de durabilité 2024, page 18 et rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA, page 93).

- Vous trouverez des informations détaillées sur l'analyse des parties prenantes dans le rapport de durabilité 2024, pages 9–10. Les thèmes principaux ainsi que les différents objectifs et indicateurs sont soumis au conseil d'administration, notamment dans le cadre de l'approbation du reporting annuel.

2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts

Les thèmes de la responsabilité d'entreprise et de la durabilité sont pilotés de manière transversale par le/la responsable Durabilité de Valiant. Dans cette fonction, il/elle rapporte directement au conseil d'administration, au CEO et au comité de direction (voir GRI 2-9) et veille notamment à la mise en œuvre de la feuille de route ESG 2024 ainsi qu'à l'axe stratégique «Promouvoir la durabilité» (rapport de durabilité 2024, pages 18 et 24). Le système d'information du management de Valiant comprend notamment le rapport de durabilité semestriel à l'intention du conseil d'administration. Un compte rendu trimestriel est effectué au conseil d'administration concernant la réalisation des objectifs de l'entreprise, et en particulier la mise en œuvre de la feuille de route ESG 2024.

Les thèmes, mesures et projets spécifiques sont mis en œuvre au sein des unités spécialisées (ressources humaines, développement de produits...) qui en assument aussi la responsabilité.

2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité

Voir GRI 2-9

2-15 Conflits d'intérêts

- Indépendance et groupements d'intérêts des membres du conseil d'administration : rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA, pages 56–57
- Les membres du conseil d'administration doivent déclarer les groupements d'intérêts. Ces derniers sont alors évalués et, le cas échéant, écartés par le comité de nomination et de rémunération conformément au règlement du CA.
- Les directives stipulent que les collaborateurs et collaboratrices doivent obligatoirement déclarer les mandats professionnels et privés. Ces derniers font l'objet d'un examen afin d'évaluer un potentiel conflit d'intérêts, qui doit le cas échéant être évité.
- Les processus établis pour évaluer et éviter les conflits d'intérêts tiennent aussi compte des conflits d'intérêts relatifs à des participations croisées avec des fournisseurs et d'autres parties prenantes, à l'existence d'actionnaires majoritaires et à des parties liées, leurs relations, leurs transactions et leurs factures en souffrance.

2-16 Communication des préoccupations majeures

Des processus de communication et de remontée hiérarchiques en cas de non-respect des limites financières sont clairement définis dans les règlements et directives applicables. Selon la nature et le degré de gravité d'une préoccupation majeure ou d'un incident (par exemple, une modification déterminante de la solvabilité d'une cliente ou d'un client, ou une infraction à la sécurité des données), le comité de direction et, le cas échéant, le conseil d'administration sont immédiatement informés et impliqués, hors des processus internes de reporting réguliers. Afin de respecter le secret professionnel, le nombre total et la nature des préoccupations majeures ne sont pas communiqués à l'externe.

2-17 Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé

Le conseil d'administration suit chaque année des sessions de formation sur différents thèmes, qui incluent notamment la technologie, les ressources humaines, les systèmes de rémunération, la durabilité et la gestion des émissions de CO₂, le reporting non financier, la réglementation et la compliance ainsi que les risques informatiques et les cyberrisques. Vous trouverez davantage d'informations sur l'expertise et les domaines d'activité des membres du conseil d'administration dans le rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA, pages 54–55.

2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé

Les données relatives à l'évaluation de la performance du comité de direction et du conseil d'administration figurent dans le rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA, pages 93–94. Le conseil d'administration et les différents comités réalisent au moins une fois par an une autoévaluation. L'autoévaluation au moyen d'un questionnaire a été redéfinie avec le soutien d'une entreprise de conseil externe en 2022. En 2023 et 2024, les autoévaluations ont été réalisées selon ce concept. En 2023, les résultats ont été évalués par la société de conseil externe. Au cours de l'exercice sous revue, l'évaluation a été réalisée en interne. Les résultats ont été discutés au sein du conseil d'administration et des mesures concrètes de mise en œuvre ont été définies. L'évaluation de la performance du comité de direction est décrite dans le rapport de gestion 2024, page 93. La mise en œuvre de la feuille de route ESG 2024 est un objectif pris en compte pour évaluer la réalisation des objectifs et déterminer la rémunération variable.

2-19 Politiques de rémunération

- Les éléments clés et principes fondamentaux de la politique de rémunération sont décrits page 25 et dans le rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA, pages 84–92 (voir aussi GRI 2-18).
- Dans le cadre du système de rémunération simple et transparent de Valiant, aucune récupération liée à la politique de rémunération des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé et des cadres supérieurs n'est prévue.
- Les membres du conseil d'administration pour lesquels Valiant est soumise à l'AVS et qui ne sont pas assurés à titre obligatoire dans le cadre d'une activité professionnelle principale ou n'exercent pas d'activité indépendante comme activité professionnelle principale peuvent se faire assurer auprès de la caisse de pension de Valiant Holding.
- Les membres du comité de direction et de la direction sont également affilié-e-s à une caisse complémentaire.

2-20 Processus de détermination de la rémunération

- Informations sur le processus de détermination de la rémunération : rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA, pages 86–87
- Approbation de la rémunération par l'assemblée générale ou les actionnaires : rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA, page 95
- Il n'a été fait appel à aucun service de conseil externe pour déterminer la rémunération.

2-21 Ratio de rémunération totale annuelle

Rapport de durabilité 2024, pages 25 et 76

Vous trouverez des informations détaillées sur le ratio entre la rémunération de la personne la mieux payée et la rémunération médiane dans le pied de page du tableau «Aperçu général des chiffres-clés relatifs aux effectifs». Le ratio entre le pourcentage d'augmentation de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux payée de l'organisation et le pourcentage médian d'augmentation de la rémunération annuelle totale de l'ensemble du personnel n'a toutefois pas été communiqué explicitement.

Stratégie, politiques et pratiques

2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable

- Déclaration : page 116
- Rapport de durabilité 2024, page 4

2-23 Engagements politiques

Les principaux engagements figurent dans les documents et emplacements suivants :

- Les statuts, le règlement d'organisation, le code de conduite, les dispositions d'application du code de conduite et la politique de responsabilité de Valiant peuvent être consultés sur le site Internet.
- Valiant et les Objectifs de développement durable des Nations unies (ONU) : rapport de durabilité 2024, pages 20–21
- Gestion d'entreprise responsable : rapport de durabilité 2024, pages 26–39
 - Éthique professionnelle et compliance : rapport de durabilité 2024, pages 33–35
- Impacts environnementaux et protection du climat : rapport de durabilité 2024, pages 80–84 et reporting climatique conforme aux TCFD, pages 85–113
- Droits de l'homme : rapport de durabilité 2024, pages 13 et 77–78
- Durabilité des produits et services : rapport de durabilité 2024, pages 48–58
 - Aspects environnementaux lors de l'octroi de crédit : rapport de durabilité 2024, pages 48–49
 - Directives de placement de Valiant en matière de durabilité, pages 50–55
 - Compatibilité climatique du portefeuille financier : rapport de durabilité 2024, page 58
- Obligations de diligence et de transparence en ce qui concerne le travail d'enfants et les minerais issus de zones de conflit, rapport de durabilité 2024, pages 78–79
- Consommation d'énergie liée aux activités opérationnelles : Rapport de durabilité 2024, pages 82–83

2-24 Intégration des engagements politiques

Voir GRI 2-13. Vous trouverez des informations sur la formation dans le rapport de durabilité 2024, pages 24, 54, 57 et 71.

2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs

Valiant adopte différentes stratégies et approches pour remédier aux impacts négatifs dans différents domaines ayant trait à la responsabilité de l'entreprise et à la durabilité. Vous trouverez davantage d'informations sur les impacts spécifiques dans la description des approches de gestion et des mesures relatives aux thèmes de durabilité. Les collaborateurs et collaboratrices disposent en interne de différents canaux pour signaler les incidents et irrégularités (potentielles), avec notamment un système de signalement externe anonyme (rapport de durabilité 2024, pages 33–35).

2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations

- Selon le domaine spécialisé ou thématique, les collaborateurs et collaboratrices peuvent s'adresser, en interne, à différentes fonctions et unités spécialisées. Les compétences de chacune d'entre elles sont notamment décrites dans les directives internes.
- En cas d'infraction potentielle au code de conduite, ou d'autre incident ou irrégularité, ils/elles peuvent s'adresser aux points de contact internes ou faire usage du système de signalement externe anonyme (rapport de durabilité 2024, pages 33–35).

2-27 Conformité aux législations et aux réglementations

En 2024 comme déjà lors des deux exercices précédents, Valiant ne s'est vu infliger aucune amende ni sanction pénale pour manquement aux dispositions légales (rapport de durabilité 2024, page 35).

2-28 Adhésions à des associations

Valiant a institutionnalisé les échanges avec diverses parties prenantes, notamment en adhérant à des organisations et initiatives nationales et internationales. Valiant est notamment membre des organisations suivantes :

- Asset Management Association Switzerland (AMAS) / Swiss Funds & Asset Management Association (SFAMA) (rapport de durabilité 2024, page 41)
- Business & Professional Women Switzerland (rapport de durabilité 2024, page 74 et rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA, page 104)

- Association suisse des banquiers (ASB). Elle est aussi représentée dans différentes commissions spécialisées et groupes de travail, notamment le groupe de travail Sustainable Finance (rapport de durabilité 2024, page 41)
- Verband für nachhaltiges Wirtschaften (öbu), une association dédiée à l'intégration de l'écologie dans la gestion d'entreprise (rapport de durabilité 2024, page 38)

Engagement des parties prenantes

2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes

Accessibles et ouverts aux critiques, nous développons l'échange systématique avec nos diverses parties prenantes. Ce faisant, nous nous concentrons sur l'analyse et la prise en compte des exigences de nos parties prenantes.

Diverses structures formelles et informelles sont utilisées pour l'échange avec les parties prenantes, notamment : l'assemblée générale, les séances d'informations organisées par Investor Relations, les enquêtes auprès de la clientèle, les contacts avec les clientes et clients dans le cadre des activités quotidiennes, les retours et réclamations de la clientèle, les entretiens d'évaluation, les enquêtes auprès du personnel, l'adhésion à des associations de défense des intérêts ou des associations sectorielles. Ces échanges aident Valiant à connaître et mieux comprendre les attentes et visions de ses parties prenantes, et à intégrer ces dernières dans le dialogue et la communication. En outre, Valiant obtient des retours précieux sur ses propres performances, ce qui lui donne des idées pour se développer et se perfectionner en permanence.

Afin d'évaluer nos thématiques clés en matière de durabilité, nous avons cherché l'échange de vues avec des représentantes et représentants de nos parties prenantes (rapport de durabilité 2024, pages 9–10).

Par parties prenantes, on entend les acteurs susceptibles d'exercer une influence sur Valiant ou d'être influencés par Valiant.

2-30 Négociations collectives

Aucun·e employé·e de Valiant ne bénéficie de négociations collectives. Valiant formule ses propres conditions d'engagement conformément à la législation en vigueur en Suisse, et selon les principes éthiques et les valeurs de l'entreprise.

3 GRI 3 : Thèmes pertinents 2021

Remarques générales concernant les thèmes pertinents : les thèmes pertinents pour Valiant ont été déterminés dans le cadre d'un processus global. Vous trouverez des informations à ce sujet dans le rapport de durabilité 2024, pages 9–17.

Vous y découvrirez comment Valiant a procédé pour déterminer les impacts pertinents et comment les différentes parties prenantes ont été intégrées au processus. Les différentes parties prenantes n'ont pas été explicitement impliquées dans l'évaluation des mesures prises et de l'efficacité de ces mesures.

Pour chaque impact d'un thème pertinent, son impact sur les droits de l'homme a été évalué et pris en compte dans l'évaluation du thème pertinent concerné. Du fait de l'engagement global de l'établissement à respecter les droits de l'homme, les impacts des activités et des relations d'affaires sur les droits de l'homme ne sont pas explicitement mentionnés dans les rapports sur les différents thèmes.

Élément d'information	Thèmes pertinents ¹	Référence ²	Informations complémentaires ou omissions, dont raisons et explication
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021			
3-1 Processus pour déterminer les thèmes pertinents		Notre conception de la durabilité : – Analyse des parties prenantes (pages 9–10) – Double matérialité (pages 11–12) – Thèmes pertinents (pages 13–17)	<i>Informations complémentaires :</i> Pour l'évaluation des impacts (ou thèmes) pertinents, les facteurs de probabilité de survenue, d'intensité, de portée, d'irréversibilité et de violation des droits de l'homme ont été pris en compte.
3-2 Liste des thèmes pertinents		Notre conception de la durabilité : – Thèmes pertinents (pages 14–16)	<i>Informations complémentaires :</i> La liste des thèmes pertinents a été revue en profondeur en 2023, en rapport avec les exigences réglementaires du contre-projet à l'initiative Entreprises responsables (IER).
3-3 Gestion des thèmes pertinents	Stabilité et rentabilité (aspect social)	Gestion d'entreprise responsable : – Stabilité et rentabilité (pages 26–28)	
	Durabilité de la politique en matière de risque et de crédit (aspect social, aspect environnemental)	Gestion d'entreprise responsable : – Durabilité de la politique en matière de risque et de crédit (pages 28–32)	
	Conformité socio-économique (lutte contre la corruption)	Gestion d'entreprise responsable : – Conformité socio-économique (pages 33–35)	
	Impacts économiques indirects (aspect social)	Gestion d'entreprise responsable : – Impacts économiques indirects (pages 36–37)	<i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> L'efficacité des mesures, y compris les progrès réalisés pour la réalisation des objectifs et des instructions <i>Raisons :</i> Informations non disponibles ou incomplètes <i>Explication :</i> Il n'existe actuellement aucun indicateur concret permettant de mesurer l'efficacité des mesures, y compris les progrès en matière de réalisation des objectifs et des instructions. Ces indicateurs sont en cours d'élaboration.

¹ Y compris affectation à un aspect lié à l'IER (contre-projet à l'Initiative Entreprises responsables)

² Sauf mention contraire, les noms de chapitre et les numéros de page font référence au rapport de durabilité 2024.

Élément d'information	Thèmes pertinents ¹	Référence ²	Informations complémentaires ou omissions, dont raisons et explication
	Vie sociale locale (aspect social)	Gestion d'entreprise responsable : – Vie sociale locale (pages 38–39)	<i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> L'efficacité des mesures, y compris les progrès réalisés pour la réalisation des objectifs et des instructions <i>Raisons :</i> Informations non disponibles ou incomplètes <i>Explication :</i> Il n'existe actuellement aucun indicateur concret permettant de mesurer l'efficacité des mesures, y compris les progrès en matière de réalisation des objectifs et des instructions. Ces indicateurs sont en cours d'élaboration.
	Transparence et intelligibilité des produits et services (aspect social)	Transparence et intelligibilité envers les parties prenantes : – Transparence et intelligibilité des produits et services (pages 40–42)	<i>Informations complémentaires :</i> L'enquête de satisfaction auprès de la clientèle permet aussi d'obtenir des indications concernant la transparence et l'intelligibilité des produits et services. Valiant utilise les résultats de ces enquêtes ainsi que les retours provenant des autres canaux établis pour des mesures d'optimisation et des développements continus. Vous trouverez plus d'informations sur la question des enquêtes de satisfaction auprès de la clientèle aux page 43.
	Relations clientèle (aspect social)	Transparence et intelligibilité envers les parties prenantes : – Relations clientèle (pages 42–45)	
	Protection des données, sphère privée et cybersécurité (aspect social)	Transparence et intelligibilité envers les parties prenantes : – Protection des données, sphère privée et cybersécurité (pages 45–47)	
	Durabilité des financements (aspect environnemental, respect des droits de l'homme)	Durabilité des produits et services : – Durabilité des financements (pages 48–49)	<i>Informations complémentaires :</i> – Les mesures et les chiffres-clés sont notamment détaillés au chapitre « Émissions de gaz à effet de serre et énergie liées aux produits » pages 56–57 ainsi que dans le reporting climatique conforme aux TCFD, pages 104–110 et 111–113.
	Durabilité des placements (aspect environnemental, respect des droits de l'homme)	Durabilité des produits et services : – Durabilité des placements (pages 50–55)	<i>Informations complémentaires :</i> – Les mesures et les chiffres-clés sont notamment détaillés au chapitre « Émissions de gaz à effet de serre et énergie liées aux produits » pages 104–110 et 111–113.
	Émissions de gaz à effet de serre et énergie liées aux produits (aspect environnemental)	Durabilité des produits et services : – Émissions de gaz à effet de serre et énergie liées aux produits (pages 55–58) Reporting climatique conforme aux TCFD – Indicateurs et objectifs (pages 104–110) – Notre plan de transition (feuille de route net zéro) (pages 111–113)	
	Modèles de travail (aspect relatif aux employé-e-s)	Engagement et promotion du personnel : – Modèles de travail (pages 59–63)	<i>Informations complémentaires :</i> Valiant s'est fixé pour objectif de maintenir la satisfaction et l'engagement du personnel à un niveau constamment élevé. Ces deux aspects sont régulièrement évalués. Les résultats des enquêtes sont discutés au sein du comité de direction et communiqués au conseil d'administration. Les résultats permettent également de suivre l'efficacité des différentes mesures et, le cas échéant, d'en déduire de nouvelles mesures ciblées.
	Santé physique et mentale (aspect relatif aux employé-e-s)	Engagement et promotion du personnel : – Santé physique et mentale (pages 63–66)	
	Formation et perfectionnement (aspect relatif aux employé-e-s)	Engagement et promotion du personnel : – Formation et perfectionnement (pages 66–68)	<i>Informations complémentaires :</i> Valiant s'est fixé pour objectif de maintenir la satisfaction et l'engagement du personnel à un niveau constamment élevé. Ces deux aspects sont régulièrement évalués. Les résultats des enquêtes sont discutés au sein du comité de direction et communiqués au conseil d'administration. Les résultats permettent également de suivre l'efficacité des différentes mesures et, le cas échéant, d'en déduire de nouvelles mesures ciblées.

¹ Y compris affectation à un aspect lié à l'IER (contre-projet à l'Initiative Entreprises responsables)

² Sauf mention contraire, les noms de chapitre et les numéros de page font référence au rapport de durabilité 2024.

Élément d'information	Thèmes pertinents ¹	Référence ²	Informations complémentaires ou omissions, dont raisons et explication
	Information et consultation des collaboratrices et collaborateurs (aspect relatif aux employé-e-s)	Engagement et promotion du personnel : - Information et consultation des collaboratrices et collaborateurs (pages 69-71)	
	Inclusion et équité parmi le personnel (aspect relatif aux employé-e-s)	Engagement et promotion du personnel : - Inclusion et équité parmi le personnel (pages 72-75)	
	Respect des droits de l'homme (respect des droits de l'homme)	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : - Respect des droits de l'homme (pages 77-78) Gestion d'entreprise responsable : - Conformité socio-économique (pages 33-35)	
	Pratiques d'achat (aspect social)	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : - Pratiques d'achat (pages 78-79)	
	Émissions de gaz à effet de serre liées aux activités opérationnelles (aspect environnemental)	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : - Émissions de gaz à effet de serre liées aux activités opérationnelles (pages 80-81)	
	Consommation d'énergie liée aux activités opérationnelles (aspect environnemental)	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : - Consommation d'énergie liée aux activités opérationnelles (pages 82-84)	

¹ Y compris affectation à un aspect lié à l'IER (contre-projet à l'Initiative Entreprises responsables)

² Sauf mention contraire, les noms de chapitre et les numéros de page font référence au rapport de durabilité 2024.

4 GRI Normes thématiques

Élément d'information	Référence ¹	Informations complémentaires ou omissions, dont raisons et explication
GRI 201 : Performance économique 2016		
201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	Gestion d'entreprise responsable : – Stabilité et rentabilité (page 27) – Impacts économiques indirects (page 37) Compte de résultat consolidé (page 110)	<i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> Critères permettant de déterminer l'importance de la présentation séparée de la valeur économique générée et distribuée au niveau national, régional ou du marché. <i>Raisons :</i> Informations non disponibles ou incomplètes. <i>Explication :</i> L'importance n'est pas évaluée.
201-2 Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	Durabilité des produits et services : – Émissions de gaz à effet de serre et énergie liées aux produits (pages 55–56) Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : – Émissions de gaz à effet de serre liées aux activités opérationnelles (page 80) Reporting climatique selon la TCFD : – Stratégie (pages 90–101) – Chiffres clés et objectifs (page 105)	<i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> Valeurs chiffrées relatives aux implications financières du changement climatique pour l'organisation et autres risques et opportunités liés au changement climatique. <i>Raisons :</i> Informations non disponibles ou incomplètes. <i>Explication :</i> Les implications financières du changement climatique pour l'organisation et autres risques et opportunités liés au changement climatique sont inclus dans l'évaluation des opportunités et des risques et ne sont donc pas indiqués explicitement.
GRI 202 : Présence sur le marché 2016		
202-2 Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	À propos de nous : – Valiant (page 6) Gestion d'entreprise responsable : – Impacts économiques indirects (page 37)	<i>Informations complémentaires :</i> Le concept de « sites d'activité importants » comprend l'ensemble des sites et succursales de Valiant. <i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> Définition de « cadres supérieurs » <i>Raisons :</i> Informations non disponibles ou incomplètes. <i>Explication :</i> Il n'existe aucune définition spécifique du terme « cadres supérieurs ».
GRI 203 : Impacts économiques indirects 2016		
203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat	Gestion d'entreprise responsable : – Vie sociale locale (pages 38–39)	<i>Informations complémentaires :</i> Dans le cadre d'un partenariat, Valiant attache une grande importance au fait de travailler en commun. Une collaboration doit apporter une valeur ajoutée aux deux parties grâce à l'exploitation des synergies. Pour Valiant, un échange ouvert et respectueux sur un pied d'égalité représente une condition impérative. L'engagement dans la vie sociale locale consiste en premier lieu à apporter un soutien financier ou une contribution en nature.
203-2 Impacts économiques indirects significatifs	Gestion d'entreprise responsable : – Impacts économiques indirects (pages 36–37)	
GRI 204 : Pratiques d'achats 2016		
204-1 Part des dépenses auprès des fournisseurs locaux	À propos de nous : – Valiant (page 6) Gestion d'entreprise responsable : – Impacts économiques indirects (page 37) Voir GRI 202-2	<i>Informations complémentaires :</i> Le concept de « sites d'activité importants » comprend l'ensemble des sites et succursales de Valiant.

¹ Sauf mention contraire, les noms de chapitre et les numéros de page font référence au rapport de durabilité 2024.

Élément d'information	Référence ¹	Informations complémentaires ou omissions, dont raisons et explication
GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016		
205-2 Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Gestion d'entreprise responsable : – Conformité socio-économique (pages 33–35)	<p><i>Informations complémentaires :</i> Le code de conduite, avec les directives internes correspondantes, un système de signalement externe et indépendant et la formation ad hoc du personnel préviennent les cas de corruption et renforcent ainsi la confiance de la société dans Valiant. Le code de conduite est édicté par le conseil d'administration. Il est contraignant pour la totalité des plus de 1153 collaborateurs et collaboratrices (situation au 31.12.2024).</p> <p><i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> – Répartition des collaborateurs et collaboratrices et membres de l'organe de gouvernance. – Impacts sur les partenaires commerciaux.</p> <p><i>Raisons :</i> Informations non disponibles ou incomplètes.</p> <p><i>Explication :</i> La répartition n'est pas présentée car le code de conduite est obligatoire pour le conseil d'administration et l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices.</p> <p>Le code de conduite n'est pas encore applicable aux partenaires commerciaux (voir « objectifs », page 79). Il est toutefois prévu que les fournisseurs s'engagent à respecter ce code.</p>
205-3 Cas avérés de corruption et mesures prises	Gestion d'entreprise responsable : – Conformité socio-économique (page 35)	<p><i>Informations complémentaires :</i> Les mesures de lutte contre la corruption concernent l'ensemble de l'activité commerciale de Valiant.</p> <p>En 2024 comme déjà lors des deux exercices précédents, Valiant ne s'est vu infliger aucune amende ni sanction pénale pour manquement aux dispositions légales. Il n'y a par ailleurs par eu d'annonces par le biais du système externe de signalement des faits répréhensibles d'ENQUIRE d'une violation observée ou supposée du code de conduite.</p> <p><i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> La nature des cas de corruption confirmés ainsi que le nombre total de cas confirmés qui ont entraîné le licenciement d'un collaborateur ou d'une collaboratrice, ou la résiliation du contrat d'un partenaire commercial.</p> <p><i>Raisons :</i> Obligation de confidentialité.</p> <p><i>Explication :</i> Les données éventuelles ne sont pas communiquées.</p>
GRI 206 : Comportement anticoncurrentiel 2016		
206-1 Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	Gestion d'entreprise responsable : – Conformité socio-économique (page 35)	<p><i>Informations complémentaires :</i> En 2024 comme déjà lors des deux exercices précédents, Valiant ne s'est vu infliger aucune amende ni sanction pénale pour manquement aux dispositions légales. De même, il n'a pas été nécessaire de constituer d'importantes provisions pour cas juridiques.</p> <p><i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> L'issue principale des actions en justice achevées.</p> <p><i>Raisons :</i> Obligation de confidentialité.</p> <p><i>Explication :</i> En principe, aucun renseignement n'est donné concernant les actions en justice en cours et achevées.</p>
GRI 302 : Énergie 2016		
302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : – Consommation d'énergie liée aux activités opérationnelles (page 83)	<p><i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> – Consommation d'énergie détaillée au sein de l'organisation – Valeurs en joules</p> <p><i>Raisons :</i> Informations non disponibles ou incomplètes.</p> <p><i>Explication :</i> Les informations sont disponibles en kWh et en litres.</p>

¹ Sauf mention contraire, les noms de chapitre et les numéros de page font référence au rapport de durabilité 2024.

Élément d'information	Référence ¹	Informations complémentaires ou omissions, dont raisons et explication
302-2 Consommation énergétique en dehors de l'organisation	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : – Émissions de gaz à effet de serre liées aux activités opérationnelles (page 81) – Consommation d'énergie liée aux activités opérationnelles (page 83)	<i>Informations complémentaires :</i> L'approvisionnement en énergie (scope 3, catégorie 3) est calculé dans le cadre de l'établissement du bilan carbone, qui répond aux directives du Greenhouse Gas Protocol et aux exigences de la norme ISO 14064-1, reconnues à l'international. Sont concernés l'extraction, la production et le transport de carburants et d'énergie acquise ou obtenue par Valiant, et qui ne sont donc pas couverts par les scopes 1 ou 2. Cet approvisionnement correspond à 7 628 338 kWh (diverses sources d'énergie et d'électricité) et 116 071 l d'essence et de diesel. Les facteurs de conversion utilisés, qui font l'objet d'une vérification externe, ont été compilés ou calculés à l'aide de différentes bases de données. <i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> Valeurs en joules <i>Raisons :</i> Informations non disponibles ou incomplètes. <i>Explication :</i> Les informations sont disponibles en kWh et en litres.
302-3 Intensité énergétique	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : – Émissions de gaz à effet de serre liées aux activités opérationnelles (page 81) – Consommation d'énergie liée aux activités opérationnelles (page 83)	<i>Informations complémentaires :</i> Les kWh par EPT au sein de l'organisation ne sont pas indiqués séparément dans le rapport, mais les données relatives à la consommation énergétique (pages 81 et 83) ainsi que celles relatives aux effectifs (page 76) donnent des informations à ce propos.
302-4 Réduction de la consommation énergétique		<i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> Réduction de la consommation énergétique <i>Raisons :</i> Informations non disponibles ou incomplètes. <i>Explication :</i> Le bilan énergétique et le bilan carbone montrent la consommation énergétique sur une période de trois ans. Les données ne sont toutefois pas placées dans le contexte d'initiatives ou de mesures individuelles.
302-5 Réduction des besoins énergétiques des produits et des services		<i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> Réduction des besoins énergétiques des produits et des services <i>Raisons :</i> Informations non disponibles ou incomplètes. <i>Explication :</i> Les données relatives à la réduction des besoins énergétiques des produits et services ne sont pas relevées à ce jour.
GRI 305 : Émissions 2016		
305-1 Émissions directes de GES (scope 1)	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : – Émissions de gaz à effet de serre liées aux activités opérationnelles (pages 80–81) – Consommation d'énergie liée aux activités opérationnelles (pages 82–83)	<i>Informations complémentaires :</i> Le calcul des émissions inclut tous les « gaz à effet de serre identifiés dans le protocole de Kyoto » (CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O, HFC, PFC, SF ₆ , NF ₃), qui sont indiqués en eqCO ₂ . Les limites du système ont été définies selon l'approche du contrôle opérationnel. Pour le calcul des émissions de gaz à effet de serre, des facteurs d'émission externes compilés ou calculés à l'aide de diverses bases de données (ecoinvent, notamment) ont été utilisés. Valiant compile depuis 2016 un bilan carbone et a publié ses premiers objectifs carbone, sur la base de l'année de référence 2023, dans le rapport de durabilité 2024, pages 4 et 81, et dans le reporting climatique, pages 110 et 112. Il n'a pas été nécessaire de recalculer les bilans précédents. <i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> Émissions biogéniques <i>Raisons :</i> Informations non disponibles ou incomplètes. <i>Explication :</i> Les émissions biogéniques n'ont pas été indiquées.
305-2 Émissions indirectes de GES (scope 2)	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : – Émissions de gaz à effet de serre liées aux activités opérationnelles (page 80–81) – Consommation d'énergie liée aux activités opérationnelles (pages 82–83)	<i>Informations complémentaires :</i> Voir GRI 305-1 <i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> Émissions indirectes de GES (scope 2) calculées selon la méthode basée sur la localisation. <i>Raisons :</i> Informations non disponibles ou incomplètes <i>Explication :</i> Les émissions indirectes de GES ont été calculées selon la méthode basée sur le marché.

¹ Sauf mention contraire, les noms de chapitre et les numéros de page font référence au rapport de durabilité 2024.

Élément d'information	Référence ¹	Informations complémentaires ou omissions, dont raisons et explication
305-3 Autres émissions indirectes de GES (scope 3)	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : - Émissions de gaz à effet de serre liées aux activités opérationnelles (pages 80-81) - Consommation d'énergie liée aux activités opérationnelles (pages 82-83) Reporting climatique conforme aux TCFD - Chiffres-clés et objectifs (pages 109-110) - Notre plan de transition (feuille de route net zéro) (page 112)	<i>Informations complémentaires :</i> Voir GRI 305-1 <i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> Voir GRI 305-1
305-4 Intensité des émissions de GES	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : - Émissions de gaz à effet de serre liées aux activités opérationnelles (pages 80-81) - Consommation d'énergie liée aux activités opérationnelles (pages 82-83) Reporting climatique conforme aux TCFD - Chiffres-clés et objectifs (pages 109-110) - Notre plan de transition (feuille de route net zéro) (page 112)	<i>Informations complémentaires :</i> Les émissions de gaz à effet de serre par EPT ne sont pas indiquées séparément dans le rapport, mais les données relatives aux émissions (page 81) et aux effectifs (page 76) donnent des informations à ce propos. Voir aussi GRI 305-1.
305-5 Réduction des émissions de GES	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : - Émissions de gaz à effet de serre liées aux activités opérationnelles (pages 80-81) - Consommation d'énergie liée aux activités opérationnelles (pages 82-83)	<i>Informations complémentaires :</i> Voir GRI 305-1 <i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> Réduction des émissions de gaz à effet de serre résultant directement d'initiatives spécifiques. <i>Raisons :</i> Informations non disponibles ou incomplètes. <i>Explication :</i> Depuis 2022, la réduction des émissions est indiquée de manière globale et par scope, mais n'est pas reliée à une mesure spécifique.
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs 2016		
308-2 Impact environnemental négatif dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : - Pratiques d'achat (page 79)	<i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> Valeurs relatives aux évaluations et impacts environnementaux négatifs des fournisseurs <i>Raisons :</i> Obligation de confidentialité. <i>Explication :</i> Les données ne sont pas relevées ou publiées. Pour l'évaluation des fournisseurs clés, le critère de la durabilité est également pris en compte.
GRI 401 : Emploi 2016		
401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Engagement et promotion du personnel : - Aperçu général des chiffres-clés relatifs aux effectifs (page 76)	<i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> Ventilation des données. <i>Raisons :</i> Informations non disponibles ou incomplètes. <i>Explication :</i> Aucune ventilation des données n'est effectuée par groupe d'âge, sexe ou région.
401-3 Congé parental		<i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> Congé parental. <i>Raisons :</i> Obligation de confidentialité. <i>Explication :</i> Les données relatives au congé parental ne sont pas publiées.

¹ Sauf mention contraire, les noms de chapitre et les numéros de page font référence au rapport de durabilité 2024.

Élément d'information	Référence ¹	Informations complémentaires ou omissions, dont raisons et explication
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018		
403-3 Services de santé au travail	Engagement et promotion du personnel : - Santé physique et mentale (page 63)	<i>Informations complémentaires :</i> L'accès aux services de santé au travail est proposé au personnel sur l'intranet, et les collaboratrices et collaborateurs en sont informés. Les offres correspondantes font l'objet d'une évaluation régulière et sont adaptées si nécessaire.
403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	Engagement et promotion du personnel : - Santé physique et mentale (pages 65-66)	
403-6 Promotion de la santé des travailleurs	Engagement et promotion du personnel : - Santé physique et mentale (page 63)	<i>Informations complémentaires :</i> Les collaboratrices et collaborateurs se voient proposer sur intranet une vaste gamme de mesures pour la promotion de la santé, et sont informés en conséquence.
403-10 Maladies professionnelles	Engagement et promotion du personnel : - Santé physique et mentale (pages 63-66)	<i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> Maladies professionnelles <i>Raisons :</i> Obligation de confidentialité. <i>Explication :</i> Une comparaison triennale du taux d'absence figure à la page 65. Les autres informations concernant les maladies professionnelles ne sont pas publiées.
GRI 404 : Formation et éducation 2016		
404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	Engagement et promotion du personnel : - Formation et perfectionnement (page 67)	<i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> Nombre moyen d'heures de formation, ventilé par sexe et catégorie professionnelle. <i>Raisons :</i> Informations non disponibles ou incomplètes. <i>Explication :</i> Aucune ventilation supplémentaire du nombre de sessions de formation par personne n'est effectuée selon les critères d'heures, de sexe et catégorie professionnelle.
404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Engagement et promotion du personnel : - Formation et perfectionnement (pages 66-68) - Modèles de travail (page 60)	
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016		
405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	Engagement et promotion du personnel : - Inclusion et équité parmi le personnel (page 73)	
405-2 Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	Engagement et promotion du personnel : - Aperçu général des chiffres-clés relatifs aux effectifs (page 76) - Inclusion et équité parmi le personnel (page 72)	<i>Informations complémentaires :</i> Ce chiffre-clé est communiqué pour l'ensemble des effectifs et tous les sites d'activité. Le concept de « sites d'activité importants » comprend l'ensemble des sites et succursales de Valiant.
GRI 406 : Lutte contre la discrimination 2016		
406-1 Cas de discrimination et mesures correctives prises	Gestion d'entreprise responsable : - Conformité socio-économique (page 35)	<i>Informations complémentaires :</i> La sensibilisation du personnel à la corruption, au harcèlement, à la discrimination et au mobbing est un processus permanent. Dans ce contexte, nous avons par exemple poursuivi notre formation sur le thème des biais inconscients et de la gestion des distorsions cognitives en 2024. Pour plus d'informations sur la question des biais inconscients, voir la page 75. Aucun signalement de cas de discrimination n'a été effectué au cours de l'exercice sous revue.
GRI 408 : Travail des enfants 2016		
408-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : - Respect des droits de l'homme (page 78)	

¹ Sauf mention contraire, les noms de chapitre et les numéros de page font référence au rapport de durabilité 2024.

Élément d'information	Référence ¹	Informations complémentaires ou omissions, dont raisons et explication
GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire 2016		
409-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : - Respect des droits de l'homme (pages 77-78)	<i>Informations complémentaires :</i> En agissant de manière responsable, intègre et orientée sur la clientèle et les solutions, Valiant mène son activité commerciale conformément à des principes éthiques et moraux. Valiant s'engage à réaliser cet objectif, qui implique le respect des droits de l'homme.
GRI 411 : Droits des peuples autochtones 2016		
411-1 Cas de violations des droits des peuples autochtones	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : - Respect des droits de l'homme (pages 77-78)	<i>Informations complémentaires :</i> En agissant de manière responsable, intègre et orientée sur la clientèle et les solutions, Valiant mène son activité commerciale conformément à des principes éthiques et moraux. Valiant s'engage à réaliser cet objectif, qui implique le respect des droits de l'homme.
GRI 413 : Communautés locales 2016		
413-1 Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	Gestion d'entreprise responsable : - Conformité socio-économique (pages 33-35) - Vie sociale locale (pages 38-39)	<i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> Pourcentage d'opérations avec mise en œuvre de l'implication de la communauté locale, des évaluations des impacts et/ou de programmes de développement. <i>Raisons :</i> Informations non disponibles ou incomplètes. <i>Explication :</i> Valiant soutient de nombreux programmes régionaux sur un grand nombre de sites distincts. Ces sites distincts forment ensemble l'unité Valiant, qui soutient globalement la communauté locale. C'est pourquoi aucune ventilation n'a été effectuée.
413-2 Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	Gestion d'entreprise responsable : - Impacts économiques indirects (page 36)	<i>Informations complémentaires :</i> Les explications concernent l'ensemble des sites d'activité et succursales de Valiant.
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs 2016		
414-2 Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société : - Respect des droits de l'homme (pages 77-78) - Pratiques d'achat (page 79)	<i>Informations complémentaires :</i> À la connaissance de Valiant, aucun fournisseur n'a d'impact social négatif et significatif réel et potentiel. <i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> Valeurs relatives aux évaluations et impacts sociaux négatifs des fournisseurs. <i>Raisons :</i> Informations non disponibles ou incomplètes. <i>Explication :</i> Pour l'évaluation des fournisseurs clés, le critère de la durabilité est également pris en compte.
GRI 417 : Commercialisation et étiquetage 2016		
417-2 Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Gestion d'entreprise responsable : - Conformité socio-économique (page 35)	
417-3 Cas de non-conformité concernant la communication marketing	Gestion d'entreprise responsable : - Conformité socio-économique (page 35)	
GRI 418 : Confidentialité des données des clients 2016		
G418-1 Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	Transparence et intelligibilité envers les parties prenantes : - Protection des données, sphère privée et cybersécurité (pages 45-47)	<i>Exigence(s) non couverte(s) :</i> Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données de la clientèle et aux pertes de données de la clientèle. <i>Raisons :</i> Non applicable. <i>Explication :</i> Valiant n'a identifié aucune plainte fondée.

¹ Sauf mention contraire, les noms de chapitre et les numéros de page font référence au rapport de durabilité 2024.

Rapport de l'organe de révision



Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant sur les indicateurs de durabilité sélectionnés dans le rapport de durabilité 2024 au Conseil d'administration de Valiant Holding SA

Lucerne

Nous avons été mandatés par la Direction afin de réaliser une mission d'assurance limitée sur les indicateurs de durabilité sélectionnés dans le rapport de durabilité 2024 (y compris les déclarations sur les gaz à effet de serre) de Valiant Holding SA (Valiant) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

Les indicateurs de durabilité 2024 sélectionnés suivants sont dans le champ d'application de l'audit avec une assurance limitée :

- Tableau « Annonces transmises et traitées par le système de signalement des faits répréhensibles », à la page 35
- Les chiffres clés suivants concernant l'impact économique indirect, à la page 37 :
 - Charges de personnel
 - Autres charges d'exploitation
 - Versement de dividendes
 - Contribution fiscale
- Tableau « Notre exigence interne obligatoire : une note ESG minimale « A » de MSCI », à la page 52
- Tableau « Aperçu général des chiffres clés relatifs aux effectifs », à la page 76, avec couverture des chiffres suivants :
 - Effectifs
 - Part totale de femmes en %
 - Part de femmes cadres et membres de direction en %
 - Emplois à temps plein
 - Emplois à temps plein en moyenne annuelle
 - Employé-es à temps partiel
 - Taux de travail à temps partiel en %
 - Taux de travail à temps partiel des femmes en %
 - Taux de travail à temps partiel des hommes en %
 - Nombre de personnes en formation
 - Nombre de stagiaires
 - Nombre d'apprenti-es
 - Nombre de Career Starters

PricewaterhouseCoopers AG, Birchstrasse 160, case postale, 8050 Zurich
Téléphone : +41 58 792 44 00, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



- Tableau « Bilan énergétique et bilan carbone 2024 » avec couverture des chiffres clés pour le scope 1, le scope 2 et le scope 3 (y compris l'intensité en CO2 [t CO2/millions]), à la page 81 et page 108
- Tableau « Émissions financées 2024 », à la page 109, avec couverture des chiffres clés suivants et respectivement répartis entre fonds de placement de prestataires tiers, fonds de placement Valiant et placements directs :
 - Hypothèques
 - Immeubles d'habitation – Intensité par surface de référence énergétique
 - Immeubles d'habitation – Intensité par investissement
 - Score de qualité des données selon PCAF
 - Immeubles commerciaux – Intensité par surface de référence énergétique
 - Immeubles commerciaux – Intensité par investissement
 - Score de qualité des données selon PCAF
 - Crédits aux entreprises
 - Émissions de scope 1 et 2
 - Émissions de scope 3
 - Intensité des émissions
 - Score de qualité des données selon PCAF
 - Crédits aux entreprises dans des secteurs à forte intensité d'émissions
 - Crédits aux entreprises dans des secteurs à forte intensité d'émissions (charbon, pétrole et gaz)
 - Patrimoine géré de manière discrétionnaire¹
 - Émissions de scope 1 et 2
 - Émissions de scope 3
 - Empreinte carbone (EVIC)
 - Intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity – WACI) (ventes)
 - Score de qualité des données selon PCAF

Les indicateurs de durabilité 2024 sélectionnés dans le rapport de durabilité 2024 (y compris les déclarations sur les gaz à effet de serre) ont été établis par la Direction de Valiant Holding SA sur la base des normes de reporting en matière de durabilité de la Global Reporting Initiative, les « GRI Standards » (version 2021), de l'initiative Greenhouse Gas Protocol du World Resources Institute (WRI), du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) ainsi que des exigences du « Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) » pour le calcul des émissions financées (désignés ensemble comme les « critères appropriés ») et du règlement sur la communication d'informations relatives au climat. Notre évaluation des indicateurs de durabilité 2024 sélectionnés a été effectuée sur la base de ces critères appropriés.

Limites inhérentes importantes

L'exactitude et l'exhaustivité des données dans les indicateurs de durabilité sélectionnés dans le rapport de durabilité 2024 (y compris les déclarations sur les gaz à effet de serre) sont soumises aux limites inhérentes à la manière dont les données sont relevées, calculées et analysées. En outre, la quantification des indicateurs de durabilité sélectionnés dans le rapport de durabilité 2024 (y compris les déclarations sur les gaz à effet de serre) est limitée en raison de l'incomplétude des méthodes scientifiques présidant à la détermination des facteurs d'émission et des valeurs nécessaires des émissions associées au titre de divers gaz. Notre rapport d'audit doit donc être lu dans le contexte des critères appropriés.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation du rapport de durabilité 2024 (y compris les déclarations sur les gaz à effet de serre) de Valiant conformément aux critères mentionnés à la page 19 du rapport de durabilité 2024, au chapitre « Information transparente » incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend l'organisation, la



mise en place et le maintien de contrôles internes adéquats relatifs à l'établissement et la présentation du rapport de durabilité 2024 (y compris les déclarations sur les gaz à effet de serre) afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application des critères et de la documentation appropriée.

Indépendance et gestion de la qualité

En conformité avec les règles de l'International Code of Ethics for Professional Accountants (incluant les Normes internationales d'indépendance), qui sont publiées par l'International Ethics Standards Board for Accountants (IESBA Code), nous sommes indépendants de Valiant Holding SA. Ces exigences définissent des principes fondamentaux d'éthique professionnelle, qui comprennent les concepts d'intégrité, d'objectivité, de compétence et de conscience professionnelle, de confidentialité et de professionnalisme.

PricewaterhouseCoopers SA applique la Norme internationale de gestion de la qualité 1 (ISQM), qui exige de l'entreprise qu'elle conçoive, mette en œuvre et exploite un système de management de la qualité comprenant des politiques ou des procédures relatives au respect des règles de déontologie, des normes professionnelles et des exigences légales et réglementaires applicables.

Responsabilité du professionnel en exercice indépendant

Notre responsabilité consiste à exécuter une mission d'assurance et exprimer une conclusion sur les indicateurs de durabilité 2024 sélectionnés dans le rapport de durabilité 2024 (y compris les déclarations sur les gaz à effet de serre). Nous avons effectué notre mission d'assurance limitée conformément à l'International Standard on Assurance Engagement ISAE 3000 (Révisée), « Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques » et à la Norme internationale de missions d'assurance 3410, « Missions d'assurance relatives aux bilans des gaz à effet de serre » (norme ISAE 3410), publiée par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance. Cette norme requiert que nous exprimions une conclusion indiquant si nous avons relevé quoi que ce soit qui nous porte à croire que les indicateurs de durabilité 2024 sélectionnés dans le rapport de durabilité 2024 (y compris les déclarations sur les gaz à effet de serre) ne donnent pas une image fidèle dans tous leurs aspects significatifs.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance limitée sont de nature différente et d'étendue moindre que celles mises en œuvre dans une mission d'assurance raisonnable, et elles suivent un calendrier différent. En conséquence, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est beaucoup moins élevé que celui qui aurait été obtenu dans une mission d'assurance raisonnable.

Pour l'essentiel, nous avons effectué les travaux suivants :

- *Évaluation de l'application des normes*
Examen de l'application des directives relatives au reporting interne en matière de durabilité du point de vue des critères appropriés.
- *Enquête auprès du management*
Enquête auprès des collaborateurs responsables de la collecte, du traitement des données ainsi que du reporting sur les investissements, les opérations de crédit et le climat.
- *Évaluation des indicateurs de durabilité 2024 sélectionnés*
Vérification par échantillonnage des preuves relatives aux indicateurs de durabilité sélectionnés en 2024 en termes d'exhaustivité, d'exactitude, d'adéquation et de cohérence.
- *Examen de la documentation et analyse des documents de base pertinents*
Examen par sondage de la documentation pertinente, y compris la politique de durabilité de Valiant, la gestion des structures de reporting et la documentation.

Nous n'avons pas effectué de travaux sur des données et des informations allant au-delà des indicateurs de durabilité sélectionnés pour 2024.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre conclusion.



Conclusion

Sur la base de notre procédure limitée, nous n'avons pas relevé de faits nous permettant de conclure que les indicateurs de durabilité 2024 sélectionnés dans le rapport de durabilité 2024 aux pages 35, 37, 52, 76, 81, 108 et 109 de Valiant Holding SA n'ont pas été établis en conformité avec les critères appropriés sur tous les points importants.

Limitation de la transmission et de l'utilisation du rapport

Ce rapport est préparé pour et uniquement pour le Conseil d'administration de Valiant Holding SA et vise à faire rapport sur les indicateurs de durabilité sélectionnés 2024 dans le rapport de durabilité 2024 (y compris les déclarations sur les gaz à effet de serre) et pas d'autre but. Nous n'acceptons ou déclinons toute responsabilité (légale ou autre) du fait de l'usage de notre rapport inclus notre conclusion conformément aux modalités de notre mission et ou pour toute autre raison pour laquelle notre rapport, y compris la conclusion, peut être utilisé, ou envers toute autre personne à laquelle notre rapport est montré ou entre les mains duquel il peut arriver, et aucune autre personne ne pourra se fier à notre conclusion.

Nous n'autorisons la diffusion de notre rapport que dans son intégralité et avec les critères appropriés, afin que le Conseil d'administration puisse démontrer qu'il a assumé sa responsabilité en matière de gouvernance en commandant un rapport indépendant sur les indicateurs de durabilité 2024 sélectionnés dans le rapport de durabilité 2024 (y compris les déclarations relatives aux gaz à effet de serre), sans que nous assumions pour autant une quelconque responsabilité ou obligation envers une autre partie. Dans la mesure où la loi le permet, nous n'assumons ni n'acceptons aucune responsabilité envers quiconque autre que le Conseil d'administration de Valiant Holding SA pour nos travaux ou le présent rapport.

PricewaterhouseCoopers SA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Romer', written over a horizontal line.

Thomas Romer

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Wiech', written over a horizontal line.

Patrick Wiech

Zurich, le 21 mars 2025

La maintenance et l'intégrité du site Internet de Valiant relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration ; le travail effectué par les professionnels en exercice indépendants n'implique pas la prise en compte de la maintenance et de l'intégrité du site Internet de Valiant Holding SA et, par conséquent, les professionnels en exercice indépendants déclinent toute responsabilité pour les changements qui auraient pu survenir dans les informations ou les critères communiqués depuis qu'elles ont été initialement présentées sur le site Internet.

Éditeur

Valiant Holding SA

Contact

Valiant Holding SA
Bundesplatz 4
Case postale · 3001 Berne
Téléphone 031 952 20 60
info@valiant.ch

Rédaction

Valiant Holding SA
Communication d'entreprise et durabilité

Conception, mise en pages, production

Linkgroup SA, Zurich

Le présent rapport de durabilité est une traduction de l'original allemand (« Nachhaltigkeitsbericht 2024, Valiant Holding AG »). Seul le rapport de durabilité en langue allemande fait foi.

valiant.ch

vos votre banque en toute simplicité

valiant